Irdèle LUBIN

Trajectoires d'enfants de la rue d'Haïti ayant bénéficié d'une intervention d'une ONG visant l'insertion sociale.

Que sont devenus ces enfants?

Thèse présentée
à la faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans la cadre du programme de doctorat en service social
pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2007

© Irdèle Lubin, 2007

Résumé

Depuis plus de deux décennies, Haïti, comme plusieurs pays du monde est confronté au problème d'enfants et de jeunes qui laissent leur environnement familial pour se réfugier dans la rue. Ces enfants sont à la recherche d'un mieux être que la famille ne peut pas ou ne peut plus leur offrir. Qui sont ces enfants? Pourquoi se trouvent-ils dans la rue? À combien estime t-on leur nombre? Cette étude a permis d'obtenir des réponses à ces questions et à tant d'autres encore.

Depuis plus de vingt ans, diverses interventions se pratiquent auprès de ces enfants par des organisations non gouvernementales notamment. Celles-ci disent viser la réinsertion familiale, sociale et économique au sein de la société haïtienne. Que sont devenus ces enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié d'interventions des ONG au cours de la période allant de 1986 à 1999? Plus spécifiquement, qu'est-il advenu de ces enfants sur le plan de leur insertion sociale (communautaire, familiale et économique)? Cette recherche vise à apporté un éclairage à ces questions.

Cette recherche, de type qualitatif, est réalisée à partir de l'histoire de vie de 25 jeunes, 18 hommes et 7 femmes, âgés de 18 à 34 ans. Ils ont été dans les rues de Port-au-Prince de 1986 à 1996. Ils ont été rejoints par la technique boule de neige.

Le travail de terrain s'est déroulé à Port-au-Prince au cours de la période allant de juin 2004 à juillet 2005.

Les résultats permettent d'avancer que ces enfants viennent des zones rurales ou des régions pauvres de Port-au-Prince. Ils ont tous vécu dans une famille mono ou biparentale, ils n'ont pas été rejetés par celle-ci. Les raisons qui les ont poussés dans les rues sont de deux ordres : un déclencheur et un profond. Trois catégories de jeunes sont identifiés à partir des résultats: ceux qui ont abandonné complètement la rue a leur sortie des centres, ceux qui sont retournés vivre dans la rue après leur passage au centre et une dernière catégorie qui mène une vie partagée entre ces deux milieux.

Resumen

En las ciudades de Haití, como en varias otras de muchos países del mundo, el problema de los niños de la calle sigue siendo un reto desde el año 1986. Varios niños y niñas abandonan su hogar para ir deambulando en la calle, buscando algo que la familia no puede o ya no puede ofrecerles. ¿Quienes son estos niños? ¿Cuantos son? ¿Porque van a la calle? La presente investigación permite contestar estas preguntas.

Varias organizaciones no gubernamentales -ONG- ayudan estos niños para que dejen de vivir en la calle. Trabajan con estos niños y niñas desde más de veinte años. Propusieron reintegrarlos en la sociedad después de su intervención. ¿Que ha pasado con los que estuvieron en estas instituciones? De manera específica, ¿Que ocurrió con su integración comunitaria, familial y económica? Esta investigación trae algunas respuestas.

Esta investigación es de tipo cualitativo. Lleva sobre 25 personas: 18 hombres y 7 mujeres. Tienen entre 18 y 34 años de edad. Estuvieron todos en centros de atención para niños de la calle. Los encontremos por la técnica *boule de beige*.

Los resultados permiten decir que vienen en gran parte de zonas rurales y de las capas más pobres del país. Los dividimos en tres categorías. La primera deja de vivir en la calle; la segunda se encuentra todavía en la calle a pesar de su estancia en un programa de una ONG; la tercera vive entre la calle y una casa.

Resume

Since last past twenty years, cities in Haïti, like many others in the world, had encountered the phenomenon of street children and street youth. Many children leave their family environment to go the street. Who are these children? How many they are? What they go out of their family? This research gives the responses to these questions.

Many ONGs try to help these children. They want their reinsertion to the Haitian society before leaving the institution. Since the beginning of the intervention of these ONGs on this problem in 1986, there is no information concerning these children who where on the street and who leave in these institutions between 1986 of 1999. What about these children? Specifically, what about their community, social and economic reinsertion in Haitian society? This research gives the responses to these questions.

This study is a qualitative research concerning 25 life histories of young adult aged to 18 to 34 years who where living in the street between 1986 to 1996. These young adult have to pass in the program of an ONG intervention between four months at least. They are 18 men and 7 women who had joined by .....*boule de neige.* The investigation has realized on June 2004 to July 2005 in Port-au-Prince, the capital city of Haiti.

The results find that these young adults origin to the rural areas or to the area where are many poverty in the country. They leaved whit their family before going to the street. Too fundamentals reasons push them to the street *une déclencheur et une profonde.* These children can divide in tree categories: the first one leave out of the street after their life in the ONG ; the second return to the street and the third continue their life between street and home.

Dédicace

Je dédie ce travail

à ma mère, Marie Ariana Normil, une analphabète qui a su pousser ses enfants aux études.

à la mémoire de mon père Charlismé Lubin

à la mémoire de tous les enfants et les jeunes de rue qui sont morts à Port-au-Prince au cours de la période de 1986 à 2007.

Remerciements

Ce travail n'aura pas été possible sans l'appui de certaines personnes et de certaines institutions qui m'ont permis d'atteindre, par la réalisation de cette thèse de doctorat, un objectif personnel et académique.

Tout d'abord, je cite Marie Christine Saint-Jacques, directrice de recherche, qui m'a permis de bénéficier de son expérience et de ses connaissances. Je lui dis merci pour les énergies et le temps investis dans ce projet.

Je remercie les membres du comité de thèse- Daniel Turcotte et Renée Brassard pour leurs fructueux commentaires et tout leur support tout le long de ce parcours.

Un remerciement spécial au professeur Jacques Vachon, au Professeur Germain Trottier avec qui j'ai commencé les premières démarches de mon cheminement au doctorat jusqu'aux examens de doctorat. À la pré lectrice, Madame Marie Simard, pour ses judicieux commentaires.

À tous et toutes les jeunes qui ont répondu positivement à mon appel lors des entrevues. Ils/elles ont enrichi ce travail en nous livrant gratuitement leurs histoires. Je leur suis infiniment reconnaissante.

À mon compagnon et mon collègue Jean Rénol Elie, je dis merci pour ses commentaires, pour sa patience et son accompagnement. Merci surtout d'avoir été présent à mes côtés durant ce long cheminement. Merci pour les sacrifices qu'il a consentis pour me permettre d'atteindre cet objectif.

À mon frère Evens Lubin et son épouse Rose Laure Joseph Lubin. Leur appui n'a pas de prix. Merci de leurs appels téléphoniques quotidiens et pour des supports d'autres types.

À Michel Ange Lubin mon autre frère, à ma sœur Muguette Lubin Joseph et ses filles Murielle, Samourra, Shelcy et Christy pour leurs gentilles lettres d'encouragement.

À mes neveux par alliance Cirius Rénol Dalban Fils et Charlemagne Élie pour leurs courriels.

À Henri Claude Joseph, un ami infatigable, un grand merci. Son support n'a pas de prix.

À Elizabeth Godbout, merci de la transformation du texte par la révision linguistique.

Au groupe de recherche JEFAR, les mots me manquent pour tout le support que j'ai reçu.

À l'École de Service Social de l'Université Laval et au Centre Jeunesse du Québec pour leur soutien financier. Merci de l'encouragement.

Enfin à tous ceux et à toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont encouragée dans la réalisation de ce projet.

Irdèle

Table des matières

	Pages
Résumé	II
Dédicace	V
Remerciements	V1
Table des matières	VII
Introduction	1
Pertinence de la Recherche	3
Questions de recherche	3
Chapitre 1 : Contexte d'ensemble du phénomène des enfants de la rue.	5
1-1 Univers socio-politique	6
1.1.1 Cadre contextuel de la recherche	6
1.1.2 Situation générale des enfants dans le contexte actuel d'Haïti	10
1.1.3 L'enfant dans l'univers de la rue en Haïti	12
1.1.3.1 Estimation du nombre d'enfants de la rue en Haïti	12
1.1.3.2 L'occupation de l'espace par les enfants dans le milieu de la rue en Haïti	13
1.1.3.2.1 La mobilité	13
1.1.3.2.2 L'organisation sociale	14
1.1.3.2.3 Le langage et la communication	15
1.1.3.2.4 Les stratégies de survie	15
1.1.3.2.5 Solidarité et violence	16
1.1.4 Relations avec les tiers	16
1.1.5 L'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti	18
1.2. Les enfants de la rue : un problème mondial	18
1.2.1 En Europe	19
1.2.2 En Amérique du Nord	19
1.2.3 En Afrique et en Asie	20
1.2.4 En Amérique Latine	21

1.3. Revue critique des écrits 23

1.3.1 Qu'est-ce qu'un enfant de la rue? 23

1.3.2 Quelques typologies d'enfants ou de jeunes de la rue. 26

1.3.3 Quelques caractéristiques distinguant les jeunes de la rue en Amérique du Nord et du Sud 32

1.3.4 Facteurs explicatifs associés au problème des enfants de la rue : une vision écologique 42

1.3.4.1 Les facteurs ontosystémiques 43

1.3.4.2 Facteurs microsystémiques 46

1.3.4.3 Facteurs macrosystémiques 48

1.3.4.4 Facteurs exosystémiques 50

1.3.4.5 Les facteurs chronosystémiques 53

1.3.5 Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue, les programmes et leurs effets. 56

1.3.5.1 Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue 56

1.3.5.2 Les programmes 58

1.3.6 Les enfants de la rue et leur devenir : qu'en disent les études? 60

Chapitre 2 : Cadre conceptuel 65

2.1 Le courant constructiviste 65

2.2 Le courant culturel 68

2.2.1 Le concept d'autonomie 71

2.2.2 Les concepts de carrière de rue et de trajectoire 76

2.2.3 L'insertion 78

2-3 Les deux thèses de Castel et de William-Julius 81

2.3.1 La thèse de désaffiliation de Robert Castel (1991) 81

2.3.2 Thèse de l'isolement social de William-Julius (1993) 82

2.4 Notre schéma théorique 85

2.5 Hypothèses 87

Chapitre 3 : Cadre méthodologique de la recherche 91

3.1 Type d'étude 91

3.2 Approche méthodologique 91
3.3 Population à l'étude 92
3.4 Méthode et technique d'échantillonnage 93
3.5 Choix d'une méthode de collecte des données : le récit de vie 95
3.5.1 Le récit de vie ou histoire de vie: un bref historique 96
3.5.2 Définition du récit de vie 97
3.5.3 Méthodologie du récit de vie 98
3.5.4 L'observation 98
3.5.5 Construction de la grille d'entretien 99
3.5.6 Déroulement et durée des entretiens 99
3.6 L'analyse du récit de vie 101
3.6.1 Première étape : réalisation des brèves histoires de vie 103
3.6.2 Deuxième étape : Codification des informations et classement des informations codées et élaboration des catégories 103
3.6.2.1 Codification des informations 103
3.6.2.2 Classement des informations codées et élaboration des catégories 104
3.6.3 Troisième étape : l'analyse proprement dite 104
3.7 Rédaction du rapport de recherche 104
3.8 Quelques considérations d'ordre éthique 105
3.9 Difficultés de terrain/ limites de l'étude 106

Chapitre 4 : Résumé de la situation vécue par chaque jeune de l'échantillon 108

Chapitre 5 : Parcours et trajectoires. 141
5.1 Origine et contexte familial des jeunes avant leur départ pour les rues de Port-au-Prince 141
5.2 De la dépendance familiale à la débrouillardise dans la rue 146
5.2.1 Raisons ayant conduit les enfants dans la rue 150
5.2.2 La vie dans la rue / vers l'autonomie dans la rue 155
5.2.2.1 La rue et les activités de survie 157
5.2.2.2 Le *baz* 161
5.2.2.3 Relation avec d'autres acteurs dans la rue 167
5.2.2.4 Relation avec la famille d'origine 175
5.2.3 Quelques difficultés rencontrées dans la rue 177
5.2.3.1 Difficultés liées à la gestion du quotidien 177
5.2.3.2 Difficultés liées aux conjonctures. 178

5.2.3.3 Difficultés liées aux agressions et à la violence 178
5.2.4 La drogue et la vie de la rue 180
5.2.4.1 L'accessibilité à la drogue 181
5.2.4.2 Connaissance des effets des drogues 182
5.2.5 La vie de rue et les activités scolaires. 182

5.3 De la débrouillardise dans la rue à l'insertion dans un centre 184
5.3.1 Les modèles d'intervention à travers lesquels sont passés les jeunes 184
5.3.2 L'entrée au centre 184
5.3.3 La vie au centre 185
5.3.4 Les activités réalisées dans le centre 188
5.3.5 Activités scolaires dans le centre 190
5.3.6 La vie au centre, le contact familial et le contact avec le *baz* 191
5.3.7 Le départ du centre 194
5.3.7, 1 L'expulsion du centre 194
5.3.7. 2 Le départ à la fin du programme 196
5.3.8 Perception des modèles d'intervention par les jeunes 200

5.4 De la débrouillardise dans la rue à la réinsertion sociale par l'insertion normalisée dans le centre. 205
5.4.1 Lieu actuel de vie des jeunes rencontrés 213
5.4.2 L'insertion : les activités actuelles des jeunes et les tentatives pour s'insérer 214
5.4.3 La situation scolaire actuelle des jeunes rencontrés 224
5.4.4 Relation avec la famille 225
5.4.5 Relation avec les gens de la communauté 228
5.4.6 Quelques difficultés rencontrées dans le processus d'insertion 231
5.4.6.1 Difficultés liées à la gestion du quotidien 231
5.4.6.2 Difficultés liées au comportement de certains des intervenants et à celui des responsables. 243
5.4.6.3 Le malaise des jeunes face aux difficultés rencontrées pour leur insertion. 246
5.4.7 Quelques propositions d'insertion faites par les jeunes rencontrés 248
5.4.8 Évaluation faite par les jeunes des activités et de l'intervention dans les centres. 249
5.4.9 Quelques faits marquants 252
5. 4.9.1 L'expérience de la mort 253
5. 4.9.2 Le viol 254
5.4.9.3 Les séjours en prison 255
5.4.9.4 Autres faits 255
5.4.10 Les personnes qui ont marqué les jeunes 257
5.4.11 Quelques faits positifs et négatifs 257
5.4.12 Les jeunes aujourd'hui en 2006 et leurs rêves 259

Chapitre 6 : Synthèse et discussion 262

6-1 Que sont devenus les enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié d'interventions des ONG au cours de la période allant de la fin des années 80 à 1999? 269

6-2 Qu'est-il advenu de ces enfants sur le plan de leur insertion sociale (communautaire, familiale et économique)? 286

6-3 Quelle perception ont-ils de l'intervention des ONG dans leur vie? 288

6-4 Considèrent-ils que les ONG ont joué un rôle déterminant dans leur trajectoire? Sur quels aspects? 289

Conclusion, pistes de recherche et d'intervention 291

Références bibliographiques 298

Les annexes

Annexe 1 : Haïti dans la Caraïbe et Carte du pays 312

Annexe 2 : Une présentation du modèle écologique 314

Annexe 3 : Guide d'entrevue (en créole) *Gid pou menen ti koze avek jèn yo* 315

Version francaise du guide d'entrevue 317

Annexe 4 : Petit glossaire de quelques mots utilisés par les enfants de la rue en Haiti. 319

Annexe 5 : Fiche signalétique de quelque uns des centres où sont passés les jeunes rencontrés dans cette étude 322

Annexe 6: Version créole des extraits intégrés dans le texte 327

Liste des tableaux et figures

Tableau 1: Quelques groupes d'enfants en situation de misère en Haïti P 11

Figure 1 : Liens relationnels des enfants de la rue en Haïti avec les tiers 17

Tableau 2 : Présentation du nombre d'enfants de la rue dans certaines villes ou certains pays d'Asie et d'Afrique 21

Tableau 3: Synthèse des typologies présentant les enfants de la rue 31

Tableau 4 : Ressemblances et différences du phénomène des enfants de la rue en Amérique du Nord et du Sud 33

Tableau 5 : Caractéristiques distinguant les enfants de la rue et dans la rue en Haïti 41

Tableau 6 : Présentation des modèles d'intervention recensés en Amérique Latine et en Haïti 57

Figure 2 : Notre schéma théorique 85

Tableau 7 : Opérationnalisation des concepts 89

Tableau 8 : Situation d'application de la technique boule de neige 94

Tableau 9 : Caractéristiques d'ensemble des jeunes de l'échantillon 109

Tableau 10 : Évolution des milieux de vie familiaux des jeunes de leur naissance à leur arrivée dans la rue 147

Tableau 11 : Synthèse des raisons ayant conduit les enfants à la rue 153

Tableau 12: Les jeunes ayant intégré ou réintégré une structure familiale 206

Tableau 13: Les jeunes qui sont retournés dans la rue après un passage au centre 207

Tableau 14 : Les jeunes oscillant entre la structure familiale et la rue 208

Tableau 15 : Tableau synthèse du parcours et du devenir des jeunes rencontrés 269

Introduction

Cette recherche s'inscrit dans le contexte des transitions et des changements survenus au sein de la famille en Haïti comme dans beaucoup d'autres sociétés. En effet, depuis les deux dernières décennies, Haïti fait face à une nouvelle réalité sociale qui occupe une place de plus en plus importante : celle des enfants et des jeunes qui quittent leur environnement familial pour aller chercher dans la rue ce qu'ils ne trouvent pas chez eux. Désormais, les villes d'Haïti, comme celles de plusieurs autres pays du monde, doivent composer avec la présence d'enfants et de jeunes qui occupent les rues de manière permanente ou provisoire. Ces enfants de la rue d'Haïti occupent les endroits très fréquentés où s'effectuent la plupart des transactions de la vie courante: les rues commerciales des centres villes, les stations de transport, les zones de restaurants et de cinémas, les places publiques, les édifices abandonnés, les zones des marchés publics, etc. Cette situation provoque un malaise profond et fait surgir des changements d'idées, d'attitudes et de comportements chez différents acteurs sociaux. Les valeurs de base sont mises sur la sellette; des questions se posent sur les responsabilités familiales, en particulier sur celles de la mère. Le rôle de l'État ainsi que celui des institutions également est remis en question dans cette situation qui ne semble pas s'améliorer.

Diverses Organisations Non Gouvernementales (ONG) interviennent auprès de ces types d'enfants; la plupart de ces ONG disent viser la réinsertion familiale des enfants et leur insertion économique et sociale. En Haïti, ces interventions des ONG se pratiquent depuis environ vingt ans. Y a-t-il eu réellement la réinsertion familiale et l'insertion économique et sociale prévues? Dans l'état actuel de la recherche sur les enfants de la rue en Haïti, on ne saurait le dire avec exactitude, car il n'y a pas eu formellement d'évaluation des programmes d'intervention des ONG auprès des enfants de la rue en Haïti, ni d'importants travaux de recherche sur le sujet. Avec cette étude, nous essayons de contribuer à l'évaluation de cette intervention.

Cette recherche s'intéresse au devenir des enfants de la rue d'Haïti après leur passage dans une institution non gouvernementale. Nous tentons de savoir et de comprendre ce que sont devenus les enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié de l'intervention des ONG au cours de la période allant de la fin des années 1980 à 1999. Cette période a été choisie en raison de l'importante expansion du phénomène des enfants de la rue en Haïti. En effet, c'est surtout à partir de la fin des années 1980 que la présence des enfants se fait réellement remarquer notamment dans les rues de Port-au-Prince, la capitale du pays. Au cours de la décennie 80 nous pouvons affirmer que les interventions sur le problème ont été plutôt timides. C'est à partir du début de la décennie 90 que l'on peut vraiment parler d'interventions auprès des enfants de la rue en Haïti à partir de modèles bien définis. L'apogée est atteinte vers les années 1998-1999. À partir des années 2000, il n'y a plus d'implantation de nouveaux modèles d'intervention.

La première génération d'enfants de la rue est donc apparue en Haïti à la fin des années 1980 et tout au cours des années 1990. À partir de ces années, la société haïtienne s'est habituée à la présence des enfants de la rue dans la capitale et dans les villes de province telles : Cap-Haïtien, Gonaïves, Saint-Marc, Cayes, etc. Ces enfants ont, en forte majorité, une connaissance des modèles d'intervention qui se pratiquent dans le pays. Ils savent bien comment fuir ou tirer profit des modèles existants et leur savoir à ce sujet a une grande importance dans cette recherche.

Plus de vingt ans après l'apparition du phénomène en Haïti, des enfants continuent d'arriver dans les rues. Ils se trouvent maintenant un peu partout, dans les principales villes du pays. Parallèlement, l'intervention auprès d'eux se poursuit également. Où en sont rendus les enfants arrivés dans les rues de Port-au-Prince à la fin des années 80 et au cours des années 90? La réponse à cette question est inconnue. Cette recherche propose d'en apporter des éléments de réponse.

Pertinence de la Recherche

Cette étude cherche à connaître le devenir des jeunes qui ont été dans la rue au cours de la période allant de 1986 à 1999 à Port-au-Prince. Elle veut jeter un éclairage sur l'intervention des ONG travaillant auprès de ces enfants à cette époque. Elle part du point de vue des acteurs, « les bénéficiaires » de l'intervention. Ces enfants font partie des problèmes sociaux auxquels est confronté le pays depuis la fin des années 1980. Généralement, les interventions ne prennent pas en compte l'organisation et le point de vue des jeunes.

Le problème des enfants de la rue en Haïti est complexe et difficile à appréhender. Les études scientifiques sur le problème dans le pays ne sont pas nombreuses. L'université ne s'implique pas suffisamment dans les discussions relatives à ce problème. Comme déjà mentionné, l'intervention se pratique depuis vingt ans. Aucune étude n'a encore fourni de réponse à la question du devenir des jeunes qui sont passés par les programmes mis en place par les organisations non gouvernementales en Haïti. Des enfants continuent d'arriver dans les rues, les interventions se pratiquent et certaines questions demeurent sans réponse. Il est difficile de dire avec précision comment améliorer l'intervention et comment la rendre plus efficace dans l'intérêt des enfants de la rue et de tout le pays de manière corollaire. Bref, on ignore si la promesse d'insertion ou de réinsertion faite aux enfants s'est réalisée.

Questions de recherche

La question de départ de cette recherche se formule ainsi : Que sont devenus les enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié d'interventions des ONG au cours de la période allant de 1986 à 1999? Plus spécifiquement, qu'est-il advenu de ces enfants sur le plan de leur insertion sociale (communautaire, familiale et économique)? Quelle perception ont-ils de l'intervention des ONG dans leur vie? Considèrent-ils que les ONG ont joué un rôle déterminant dans leur trajectoire de vie et sur quels aspects? C'est à l'ensemble de ces

questions que cette recherche propose d'apporter un éclairage. Pour répondre à ces questions, les objectifs suivants sont visés :

1. Examiner les trajectoires de vie de jeunes qui ont été dans la rue au cours de la période allant de 1986 à 1999.

2. Examiner les moments-clés particuliers de leur vie, en commençant par les motifs qui les ont amenés dans la rue jusqu'au jour de l'entrevue.

3. Décrire leur insertion sociale après leur passage dans un programme.

4. Examiner les facteurs qui ont pu favoriser ou nuire à leur processus d'insertion sociale (communautaire, familiale et économique)

5. Identifier, à partir de la reconstruction des trajectoires, le rôle qu'ont joué les interventions des ONG dans la vie des jeunes de la rue.

Le problème des enfants de la rue est complexe et difficile à cerner parce qu'il s'agit d'un groupe très hétérogène et difficile à définir. C'est également un champ de recherche récent en Haiti. Jusqu'ici, le thème des enfants de la rue est considéré davantage sous l'angle de l'intervention que sous celui de la recherche scientifique. Ainsi la production de connaissances scientifiques dans le domaine des enfants de la rue est assez rare.

Cette étude comporte 6 chapitres : le premier présente le contexte d'ensemble du problème des enfants de la rue, tant du point de vue conceptuel, de sa prévalence et de l'état des connaissances. Le deuxième chapitre présente le cadre conceptuel formulé autour du constructivisme et de la question de la culture. Le troisième chapitre présente le cadre méthodologique. Les résultats sont présentés aux chapitres 4 et 5. Une synthèse et une discussion suivies d'une brève conclusion terminent le travail.

Chapitre 1 : Contexte d'ensemble du phénomène des enfants de la rue.

Le problème des enfants de la rue n'est pas un phénomène exclusif aux pays du tiers monde. Il ne s'agit pas non plus d'un problème aussi récent qu'on pourrait être porté à le croire. Ses premières manifestations ont commencé dans les pays dits développés. En effet, Perrot (1996) rapporte le procès et la condamnation de Béasse, « jeune polisson de treize ans » (p. 12) qui avait comparu devant le tribunal correctionnel de Paris en 1840 sous la base de la prévention du vagabondage. Par ailleurs, au 17ème siècle il est possible de retracer dans les peintures de Murillo, la présence d'enfants de la rue (Jolibert, 1981). La *Children's Aid Society*, établie à New York en 1853, intervenait auprès des enfants de la rue de cet État. Elle intervenait aussi dans les maisons de charité, en envoyant tous ces enfants vivre dans des familles rurales de l'Ouest des États-Unis (Christopher, 1963). Aujourd'hui, le problème est présent dans le quotidien de plusieurs villes du monde avec des spécificités et des caractéristiques particulières. Qui sont ces enfants? Combien sont-ils? D'où proviennent-ils? Quels sont les différents modèles de compréhension et d'explication de ce phénomène? Comment intervient-on pour contrer ce problème? Quel est l'état actuel de la question en Haïti? C'est à l'ensemble de ces questions que ce chapitre se propose de répondre.

Ce chapitre traite du contexte d'ensemble du phénomène des enfants de la rue. Il comprend trois sous-sections. La première présente l'univers socio-politique où se déroule l'étude. De manière spécifique, elle présente le cadre contextuel de la recherche, la situation générale des enfants en Haïti, l'enfant dans l'univers de la rue avec tout ce que comporte la survie dans un tel espace et l'intervention auprès d'eux. La deuxième sous-section jette un regard sur l'importance du problème dans quelques pays ou dans quelques villes du monde. De manière précise, malgré les difficultés de dénombrer cette population, elle en présente une estimation à partir des chiffres avancés par plusieurs auteurs et venant de diverses sources. Finalement, la troisième sous-section présente une récension critique d'écrits sur le problème. Elle souligne notamment les difficultés

enregistrées au niveau de la définition de l'enfant ou du jeune de la rue, les différentes typologies présentées, conséquentes des difficultés de définition. La vision écologique est ici utilisée afin d'identifier les facteurs explicatifs du problème à l'étude. Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue, les programmes et leurs effets sont aussi passés en revue. Finalement, un regard sur les études traitant de la préparation à la vie autonome permet de faire le point sur la question du devenir des jeunes concernés par cette recherche.

1-1 Univers socio-politique

1.1.1 Cadre contextuel de la recherche[1]

La recherche se déroule en Haïti. Il est important de faire une brève présentation de ce pays pour une meilleure compréhension du problème des enfants de la rue.

La République d'Haïti partage avec la République Dominicaine l'île d'Haïti, la deuxième des Grandes Antilles après Cuba[2]. Haïti est située dans l'Océan Atlantique. Avec une superficie de 27 750 kilomètres carrés, elle occupe le tiers occidental de l'île. Première République noire, Haïti fut colonisée[3] successivement par l'Espagne (de 1492 à 1697) puis par la France (de 1697 à 1804). Durant toute la période de la colonisation française, tout se faisait par et pour la Métropole[4]. Après l'indépendance d'Haïti, le 1er janvier 1804, la métropole ne s'est pas résignée à perdre tous les avantages qu'elle puisait dans la Colonie. Haïti a été contrainte de payer pour la reconnaissance de son indépendance. Après l'obtention de celle-ci, la jeune nation s'est battue et se bat encore pour construire le pays. Les luttes intestines (entre ceux qui réclamaient pour leur compte les avantages de la métropole contre ceux qui réclamaient justice et liberté), les conflits avec les autres nations qui n'entendaient pas entretenir des relations avec une ancienne colonie

---

[1] Les chiffres présentés dans cette sous-section proviennent pour la plupart des données de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), notamment à partir des données du recensement de 2003.
[2] Voir carte en annexe 1.
[3] Le 5 décembre 1492, Christophe Colomb est arrivé en Haïti qui s'appelait à l'époque Ayiti Kiskeya ou Boyo; 1697 correspond à la date où l'Espage concède le tiers occidental de Ayiti Kiskeya ou Boyo à la France, 1804 correspond à la proclamation de l'Indépendance d'Haïti.
[4] La métropole est la France

d'esclaves pour ne pas donner le « mauvais exemple[5] » dans la région, n'ont pas favorisé la construction de la jeune nation. Les deux siècles écoulés ont été marqués par des périodes de troubles et d'instabilité au cours desquels le pays a vu se succéder des gouvernements autoritaires et a connu l'occupation américaine. Les couches sociales appartenant à la masse des non-propriétaires qui réclamaient et réclament encore justice et liberté n'ont pas fait bouger la hiérarchie. Au cours de l'histoire, certains groupes appartenant à la couche sociale majoritaire et pauvre ont été utilisés et manipulés à des fins politiques (on les appelait *zenglen* vers 1850, *zandolit* vers 1867, *makout* 1960-1986, *fraph* vers 1992, *chimè* 2001-2004).

Deux évènements particuliers, survenus au cours du 20ème siècle, méritent d'être mentionnés: le départ du gouvernement des Duvalier en 1986 après 30 années de dictature, et l'organisation des premières élections libres et démocratiques en 1990. L'année correspondant à la chute des Duvalier a été qualifiée de « bamboche démocratique » ayant mis fin à la répression politique depuis les 30 ans du régime qui a vu Duvalier fils succéder à Duvalier père après la mort de ce dernier. C'est au cours de cette « bamboche démocratique » notamment, que le pays a vu des enfants arriver dans les rues pour ne jamais retourner chez eux. Depuis lors, leur nombre n'a fait qu'augmenter.

Selon le dernier recensement réalisé en 2003, la population d'Haïti est évaluée à 8 373 750 habitants répartis à travers dix départements du pays (la Grande-Anse, le Sud, les Nippes, le Sud-Est, l'Ouest, le Plateau Central, l'Artibonite, le Nord, le Nord-Ouest et le Nord-Est). La densité est de 301.76 habitants au kilomètre carré. Les femmes sont majoritaires dans la population haïtienne. Leur nombre est estimé à 52% de la population totale du pays. La population haïtienne est une population jeune : plus de la moitié des habitants a moins de 21 ans et 44% de la population totale est composée d'enfants âgés de 0 à 17 ans. Les filles de 0 à 17 ans sont estimées à 1 831 173 soit 50.20% de la population totale des enfants de 0 à 17 ans et les garçons de 0 à 17 ans à 1 816 016 soit 49.79% de la population totale des enfants de 0 à 17 ans. Les filles de 0 à 17 ans représentent 42% de l'ensemble des femmes du pays alors que les garçons de 0 à 17 ans

[5] À cette époque, l'esclavage était la clef de l'économie mondiale.

comptent pour 45% de l'ensemble des hommes du pays (Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) : RGPH 2003)

Malgré une tendance à l'urbanisation se traduisant par une expansion continue des villes, le pays reste aujourd'hui encore en grande partie rural : 59% de la population totale vit en milieu rural. Près du 2/3 de la population urbaine réside dans le département de l'Ouest où se trouve Port-au-Prince, la capitale du pays. Le plus gros bidonville du pays, Cité Soleil, se trouve dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

La situation économique du pays laisse à désirer. Suivant les résultats de l'enquête budget consommation des ménages, EBCM 1999-2000, on observe dans le pays une prédominance de la branche d'activité primaire - agriculture, élevage, sylviculture et pêche (IHSI EBCM, 2000, 124, vol 1). Comme mentionné dans le premier volume de l'EBCM (2000) « la distribution des actifs occupés par branche d'activités se caractérise, à l'échelle du pays par une importante concentration de ces actifs dans l'agriculture (50.6%) » (p. 124). Il est important de noter que la grande majorité des personnes s'adonnant à cette branche d'activités dans le pays n'a pas un grand niveau scolaire. En effet, plus loin dans l'EBCM (2000) il est mentionné que « cette même branche d'activités compte 58.4% d'actifs occupés n'ayant aucun niveau d'études et 33% sont issus de l'école primaire » (p. 142). Soulignons aussi la présence de chômeurs dans cette branche d'activité. Selon les mêmes sources, en 1986-87, « l'emploi agricole comptait pour près de 60% de la population active occupée » l'EBCM (2000, p. 124). Par ailleurs, les gens qui y travaillent ne recoivent aucune subvention de l'État. En Haïti, la quantité de personnes « dépourvues de revenu » chez les individus âgés de 10 ans et plus est assez importante. Elles représentent 44.3% de la population en âge de travailler. On peut imaginer la charge qu'ont les personnes qui ont « la chance » d'avoir un emploi. Certains ménages n'ont pas non plus de revenu. Les mêmes sources ont révélé que 0.3% du total des ménages du pays sont sans revenu IHSI -EBCM (2000, 15 tome 2). La population compte beaucoup sur l'appui de la diaspora pour s'organiser. En effet, suivant une enquête réalisée sous le patronage de la banque mondiale et la banque interaméricaine de développement – BID- la diaspora a transféré 165 milliards de dollars en Haïti en 2006 (quotidien Le Matin du 6 mars 2007).

Lors de la réalisation de l'EBCM, le revenu annuel total du pays était de l'ordre de soixante trois milliards de gourdes (63 253 176 039.7 gourdes). La région Métropolitaine en percevait 41.9%, les villes de province 19.8% et finalement le milieu rural en recevait 38.3% (EBCM, 2000, 16 tome 2). L'ensemble de ces chiffres aide à comprendre la pauvreté d'une bonne partie de la population haïtienne, notamment celle travaillant dans l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche considérées comme la branche d'activité primaire. Mais ces derniers chiffres permettent aussi de saisir l'abandon dans lequel vivent les 59% de la population haïtienne vivant en milieu rural.

Depuis ces 20 dernières années, les terres agricoles, à proximité des grandes villes notamment, sont couvertes de béton par des constructions de résidences privées. Ce phénomène est qualifié de « déruralisation » de l'Aire Métropolitaine caractérisée « par la conquête des terres agricoles pour l'extension de l'habitat urbain » EBCM (2000, 135 tome 1). Dans la réalité de tous les jours, on ne sent aucune mise en place de politique de logements, ni de zonage et, encore moins d'un plan d'urbanisme. Ce qui n'est pas sans conséquences sur la situation agraire et environnementale de manière générale.

Le commerce, dont les activités se réalisent pour une large part dans l'informel, représente la deuxième activité économique. Suivant les résultats définitifs du 4ème recensement général de la population, « le secteur «formel structuré» n'absorbe que 12.15% des actifs occupés ». Le reste des « actifs occupés » est dispersé à travers d'autres branches d'activités économiques. Depuis l'application des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque Mondiale à la fin des années 70[6], le secteur informel prend de plus en plus d'ampleur. En effet, le désengagement de l'État dans des secteurs clés de la vie nationale (emploi, santé, éducation, etc.) contribue à rendre encore

[6] Selon Cordelier (dir) (2005) dans le dictionnaire historique et géopolitique du 20ème siècle, les programmes d'ajustement structurel mis en place à partir du début des années 1980 à la demande des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) comme condition d'un rééchelonnement de la dette de pays en développement (PED) comportent en général deux volets, l'un portant sur les « grands équilibres » (stabilité de la monnaie, finances publiques, comptes extérieurs), l'autre sur des réformes structurelles (désengagement de l'État, libéralisation du commerce extérieur). Ils impliquent en général une diminution de l'investissement, des transferts sociaux (au détriment notamment des services de santé et d'éducation), une diminution des effectifs d'argents de l'État, l'abandon des monopoles publics et la réduction de la protection aux frontières.

plus précaire la situation de certaines familles déjà essouflées par les conditions économiques difficiles dans le pays.

Les résultats de la même enquête révèlent que la « population des chômeurs est jeune : 69.5% des chômeurs ont moins de trente ans à l'échelle nationale. Le taux de chômage des jeunes de 20-24 ans dans l'Aire Métropolitaine s'élève à 46.3% contre un taux de chômage de 20.4% pour l'ensemble des classes d'âges » (EBCM, 2000, 112, tome 1).

Cette description de la situation haïtienne permet de comprendre la migration massive d'Haïtiens vers l'étranger. Dans un tel contexte, le problème des enfants de la rue est loin de se résorber.

Il est important de noter que par sa position géographique, Haïti est exposée aux risques des cyclones et d'autres catastrophes naturelles. Beaucoup de cyclones prennent naissance dans l'océan Atlantique et Haïti se trouve sur l'une des trajectoires qu'empruntent généralement ces cyclones. La période cyclonique est assez longue ; elle s'étend de juin à novembre.

1.1.2 Situation générale des enfants dans le contexte actuel d'Haïti

Il ne fait pas de doute que, dans le contexte ci-dessus mentionné, les conséquences de la situation du pays sur les enfants sont désastreuses. En effet, la situation de misère qui sévit au pays ne permet pas à un nombre important d'enfants de se développer dans un environnement favorable à leur mieux-être. Différents groupes d'enfants haïtiens vivent dans des conditions différentes de celles prônées par la Convention sur les droits de l'enfant ratifiée par Haïti en 1994 : enfants de la rue, enfants en domesticité, enfants violés ou abusés etc. Certains ont commencé à travailler dès leur jeune âge. En effet, suivant les résultats définitifs du RGPH (2003), une catégorie d'enfants n'ayant fait l'objet d'aucun débat encore dans le pays attire l'attention. Il s'agit d'enfants qui vivent dans des familles à titre d'employés domestiques. Suivant les résultats du dernier recensement, le RGPH (2003), on compte 9,935 enfants soit 0.4% de ceux et celles âgés entre 5 à 17 ans qui vivent dans des familles avec un statut d'employé domestique. Parmi

lesquels, 1237 sont âgés de 10 ans. Il s'agit d'une autre catégorie d'enfants. Il ne faut pas confondre les enfants de cette catégorie avec ceux qui sont classés d'âges actifs par les statistiques ou ceux et celles qui sont mis en domesticité. Ces derniers commencent à être placés en domesticité dès l'âge de 5 ans d'après le RGPH (2003). Il est à noter que les enfants de la rue ne font pas partie de ces catégories. Ils appartiennent pour une bonne majorité à plusieurs de ces groupes d'enfants. Tous ces enfants vivent dans des situations difficiles. À partir de leur sexe et de leur âge, sans vouloir être exhaustif, il est possible d'en identifier huit groupes dans le pays :

Tableau 1: Quelques groupes d'enfants en situation de misère en Haïti

Groupes d'enfants	**Sexe**	**Âge approximatif**
1- Enfants des bidonvilles et des régions pauvres	G et F	Tout âge
2- Enfants travaillant dans le secteur agricole	+G, -F	À partir de 6 ans
3- Enfants mendiants (seuls ou accompagnés d'adultes)	G et F	0 à 6 ans
4- Enfants travaillant dans les marchés (vendeuses et petites compagnes pour le marché)	+F, -G	8 à 15 ans
5- Enfants en domesticité	+F, -G	5 à 17 ans
6- Enfants travaillant à titre d'employés domestiques	+F, -G	10-17
7- Les petits portefaix (qui aident au débarquement et au transport de marchandises de toute sorte)	+G, -F	12 à 17
8- Enfants de la rue	+G, -F	5 à 17

Pour la lecture du tableau : G et F : à peu près, autant de garçons que de filles; + G ou -F : plus de garçons, moins de filles et vice versa.

Ces groupes ne sont pas mutuellement exclusifs entre eux. La plupart des enfants de la rue sont recensés parmi le premier, le troisième et le cinquième groupes. D'autres chevauchent entre deux ou trois à la fois. Dans la culture haïtienne, les enfants en domesticité sont considérés comme l'une des pires catégories dans la société. Ils sont appelés *restavèk,* enfants en service selon la loi (Lubin 2002) [7]; d'ailleurs l'appellatif

[7] Légalement, les enfants en service n'existent plus selon l'article 1 de la « loi relative à l'interdiction et à l'élimination de toutes formes d'abus, de violence, de mauvais traitements ou traitements inhumains contre les enfants » parue dans le journal officiel, « Le Moniteur » du 5 juin 2003.

restavèk est considéré comme une injure grave en Haïti. Tous ces groupes d'enfants se retrouvent en fait dans des situations conséquentes à la pauvreté et à la marginalisation. L'UNICEF (1987) les considère et les désigne comme des enfants à haut risque. Tel que rapporté par Lusk (1989, p. 59), « les enfants à haut risque représentent la plus grande catégorie comprenant des filles et des garcons qui vivent dans une pauvreté absolue ».

C'est dans ce contexte que se déroule l'étude sur les enfants de la rue. Combien sont-ils ? Comment vivent-ils dans un tel contexte ? Comment s'organisent-ils contre les vissicitudes de la vie quotidienne ? Le point suivant répond à ces questions.

1.1.3 L'enfant dans l'univers de la rue en Haïti

Des enfants occupent l'espace de la rue des centres villes de manière sporadique ou permanente. Leur nombre, leur organisation, leurs activités, leurs déboires dans cet espace méritent d'être soulignés dans le cadre de cette recherche.

1.1.3.1 Estimation du nombre d'enfants de la rue en Haïti

En Haïti, la situation des enfants de la rue n'est pas différente de celle d'autres pays pauvres. L'écart entre les chiffres est tout aussi important. Notons tout d'abord, que le dernier recensement de 2003 ne fournit pas encore de données sur cette catégorie d'enfants classés avec les « sans logis ». Pour le Centre de Ressources Humaines (CDRH), les enfants de la rue étaient au nombre de 2000 en 1991. Un chiffre qui, selon cet organisme, va en augmentant. Selon l'ONG *lakay* (un centre intervenant auprès des enfants de la rue en Haïti), le nombre des enfants des rues se situerait entre 500 et 1000 (Lofficial, 1998). Au cours de l'été 2000, d'après certaines observations dans les principales villes du pays (sauf Jérémie) : « il est difficile de dire le nombre exact d'enfants qui sont dans les rues. Cependant, presque toutes les villes, même les moins importantes économiquement, connaissent le problème des enfants de la rue. Par ordre décroissant, leur présence est plus marquée dans des villes comme Port-au-Prince, Gonaïves, Cap-Haïtien, les Cayes et Port-de-Paix. D'autres villes comme St-Marc, Petit-Goâve et Miragoâne accusent un nombre moins important. Le problème paraît moins prononcé dans les autres villes » (Lubin, 2002, p. 56).

Selon quelques récentes approximations, les enfants des rues de 6 à 18 ans sont évalués à environ 2000 (UNIQ, 1999 dans Pierre 2003). Un autre dénombrement (rapporté par Pierre, 2003) réalisé pour le compte de Aide à l'enfance et l'UNICEF évalue les enfants de et dans la rue de 5 à 17 ans entre 6226 et 7833. Une étude publiée au mois de novembre 2003 estime le nombre d'enfants des rues de moins de 18 ans à 1418 (Pierre 2003). L'exode d'enfants qui abandonnent la zone rurale pour se réfugier en milieu urbain est évident. La pauvreté urbaine ne fait que s'accentuer; la fuite en ville ne résout pas le problème de la misère.

1.1.3.2 L'occupation de l'espace par les enfants dans le milieu de la rue en Haïti[8]

Pour vivre dans le contexte ci-dessus mentionné, les enfants de la rue en Haïti font preuve d'une grande débrouillardise pour occuper l'espace de la rue. Mobilité, activités de survie, développement d'un langage de la rue comptent parmi les éléments caractéristiques du mode d'occupation de la rue par ces enfants en Haïti.

1.1.3.2.1 La mobilité

Le changement d'espace de façon continue, la mobilité, est un élément important chez les enfants de la rue en Haïti. Lors d'une recherche exploratoire réalisée sur les enfants de la rue (Lubin, 1992), il a été observé que ces enfants gèrent l'espace de la rue d'une manière qui leur est propre. En effet, ces jeunes s'approprient l'espace malgré leur mobilité. Celle-ci est un élément caractéristique, considéré comme une stratégie qui leur permet de se protéger des répressions exercées par la police ou par un autre groupe avec qui ils ont des problèmes. La mobilité est devenue pour eux un moyen d'assurer leur sécurité et leur survie. De plus, il existe des périodes de récession économique; certaines zones perdent, de ce fait, leur importance à leurs yeux. Ils décident alors d'aller ailleurs. La mobilité est une des difficultés majeures rencontrées par les intervenants dans le suivi du travail réalisé avec ces enfants dans la rue.

---

[8] Le contenu de ce point vient essentiellement des résultats des recherches de Lubin (1992; 1998) sur le problème des enfants de la rue en Haïti.

1.1.3.2.2 L'organisation sociale

L'organisation sociale est aussi un élément important dans la vie de la rue. L'organisation de base des enfants de la rue en Haïti se nomme *baz ou katèl*. Plusieurs travaux (Bernier & Ascensio, 1992; HSI, 2003; Lubin, 1992; 1997; Pierre, 2003) réalisés en Haïti reconnaissent le *katèl* comme étant une forme d'organisation propre aux enfants de la rue en Haïti. Il s'agit d'une structure de solidarité. C'est surtout à travers ce mode d'organisation que se crée l'identité. En 1992, Lubin avait observé que n'importe qui ne pouvait pas faire partie d'un *baz* donné. Il y a des normes et des règles; il faut se faire accepter par les membres. À cette époque, le *baz* était une organisation ayant un chef, un représentant de celui-ci et des membres. Il était interdit de s'absenter du *baz* durant plusieurs jours sauf pour aller visiter des parents. Les observations de 1992 ont permis de voir qu'il n'y a pas de femme chef de *baz*; l'ancienneté des membres est importante dans l'organisation. Le nouvel arrivé, appelé *grapiay*, doit être initié par un ancien, peu importe son âge. Pour faire partie d'un *baz*, il faut être présenté par un membre. Il y a des punitions pour ceux qui ne respectent pas les règles établies. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion (Lubin, 1992; 1997).

La plupart des *baz* se connaissent et entretiennent entre eux certaines relations. Pierre (2003, p. 11) parle de « réseaux de relations entre enfants des rues ». Parlant des liens qui sont tissés entre ces « enfants des rue » à Port-au-Prince, Pierre (2003, p. 11) soutient que « ces liens sont de nature diverse : ils peuvent être basés sur l'amitié, les prêts, le support affectif etc ». Certains enfants, membres d'un *baz*, peuvent être utilisés par le chef de son *baz* pour faire de la prostitution ou pour commettre d'autres délits. Le fruit de ces activités va au chef qui décide de son utilisation. Il est à noter qu'il existe dans la rue des gangs de jeunes adultes qui abusent souvent des *baz / katèl* ou des enfants eux-mêmes. Depuis quelque temps, on s'interroge sur les origines des membres de ces gangs. Pourraient-ils être d'anciens enfants de la rue? Des études sur les gangs de rue en Haïti ne sont pas recensées. La présente recherche sur l'insertion ou la réintégration des enfants qui ont été dans la rue ces 15 ou 20 dernières années pourrait fournir certaines pistes pour un travail sur les gangs de rue en Haïti.

Au cours de la réalisation d'un travail de terrain en 1996-97, travail ayant permis la réalisation d'un projet d'école de rue, Lubin (1998) a observé que plusieurs *baz* étaient composés d'enfants venant d'une même zone géographique. D'après certains intervenants, il s'agit parfois d'enfants d'une même famille ou venant d'une même zone rurale. La situation économique difficile dans ces zones pousse beaucoup d'enfants dans les rues des centres urbains. Pour aider certains à sortir du labyrinthe, des enfants d'une zone acceptent d'autres de la même zone ou de la même famille dans le *baz*. C'est une double protection pour les petits frères qui rejoignent leurs frères aînés dans un *baz*.

1.1.3.2.3 Le langage et la communication

Les enfants de la rue se communiquent au moyen de signes et de mots qui ne sont pas toujours perceptibles par ceux qui ne connaissent pas la vie de la rue. Ce langage est connu de tous, quel que soit leur *baz* d'appartenance. Certaines organisations (*lakay*, le Centre d'Éducation Populaire - CEP) qui travaillent avec ces enfants ont essayé de réaliser un petit glossaire de mots utilisés. Ce langage est appris et transmis dans la rue. Il est souvent utilisé quand on travaille avec eux. C'est un élément important pour ceux qui pensent à un apprentissage significatif pour les enfants de la rue. Par ailleurs, ceux-ci sont des fanatiques de la musique rap. Dans certains cas, la peinture leur sert de moyen d'expression.

1.1.3.2.4 Les stratégies de survie

Concernant les stratégies de survie, Lubin (1992) a observé que les activités varient un peu avec l'âge. En effet, les plus petits pratiquent la mendicité ou, de rares fois, essuient des chaussures; ce que ne font pas les plus âgés. Mais tous essuient les pare-brise des voitures ou travaillent dans le transport public. Certains assistent des marchandes (notamment les vendeuses de nourriture) ou se débrouillent dans le grand secteur de l'économie informelle[9]. Plusieurs d'entre eux sont passeurs de drogues. La pratique de la

[9] Selon une définition rapportée par Lamaute-Brisson (2002, p. 20) L'économie informelle est constituée par l'ensemble des activités qui échappent au contrôle étatique, « aux normes légales en matière fiscale, sociale, juridique ou d'enregistrement statistique » (De Miras, 1991, p. 117). Le concept d'économie

prostitution est très courante comme activité rémunératrice. Les pédophiles y trouvent un terrain assez propice pour leurs méfaits.

1.1.3.2.5 Solidarité et violence

Les enfants de la rue sont très solidaires les uns des autres. Le chef du *baz* est responsable de tous les autres membres. Celui qui n'a rien gagné au cours de la journée aura quand même de quoi manger. Les enfants se partagent la nourriture, l'argent, les sandales, les vêtements et même le ciment (colle de cordonnier qu'ils inhalent comme drogue). En cas de menace policière, tous les membres sont avisés afin de vider les lieux le plus rapidement possible. Si quelqu'un se fait prendre, il ne doit, en aucune circonstance, trahir les autres. Cependant, malgré cette grande solidarité, ils sont très violents les uns envers les autres. Ils se battent pour n'importe quoi. Ils sont capables de se battre jusqu'au sang pour une paire de sandales, pour du ciment ou pour un vieux vêtement.

1.1.4 Relations avec les tiers

Les enfants de la rue en Haïti entretiennent des rapports entre eux et avec des tiers. Ceux-ci peuvent être : la police, les passants, les marchands, tous ceux qui fréquentent la rue et qui ne sont pas des leurs. Au départ ils développent une attitude de méfiance face à ces personnes qui les considèrent en retour comme des vagabonds, de petits voleurs ou des délinquants. Dans le cas des marchandes, il peut se développer une relation de protection en faveur de l'enfant; celui-ci, en échange, leur rend gratuitement de petits services. Pour les chauffeurs publics, l'enfant deviendra un petit employé. La police, appelée « Babilone » restera le grand ennemi à craindre, pour les actes répressifs et pour les abus de toutes sortes. Les intervenants seront considérés, au départ, avec méfiance. Mais, une fois la confiance établie, ils seront plus tard des personnes proches de ces enfants. Bref, l'univers des enfants et des jeunes de la rue se situe dans un réseau de relations et de transactions dynamiques où dominent : la violence, l'exploitation, l'abus, le rejet, la pitié et la protection. La contradiction dans les relations est importante à mentionner. En effet,

---

informelle fait l'objet de diverses études (Lamaute-Brisson, 2002; Lautier, De Miras, & Morice, 1991 ; Paillant, 1993 ; Portes & Benton, 1984).

tel qu'il est démontré dans la figure qui suit, certaines relations entretenues avec ces enfants peuvent être contradictoires et même ambivalentes. Par exemple, certains passants ont à la fois de la pitié et de la répugnance pour les enfants de la rue. Des acteurs tels les chauffeurs peuvent être pour eux à la fois des protecteurs et des exploiteurs. Il en est de même pour d'autres acteurs rencontrés dans l'espace de la rue. Cet ensemble de relations peut être représenté par le schéma suivant :

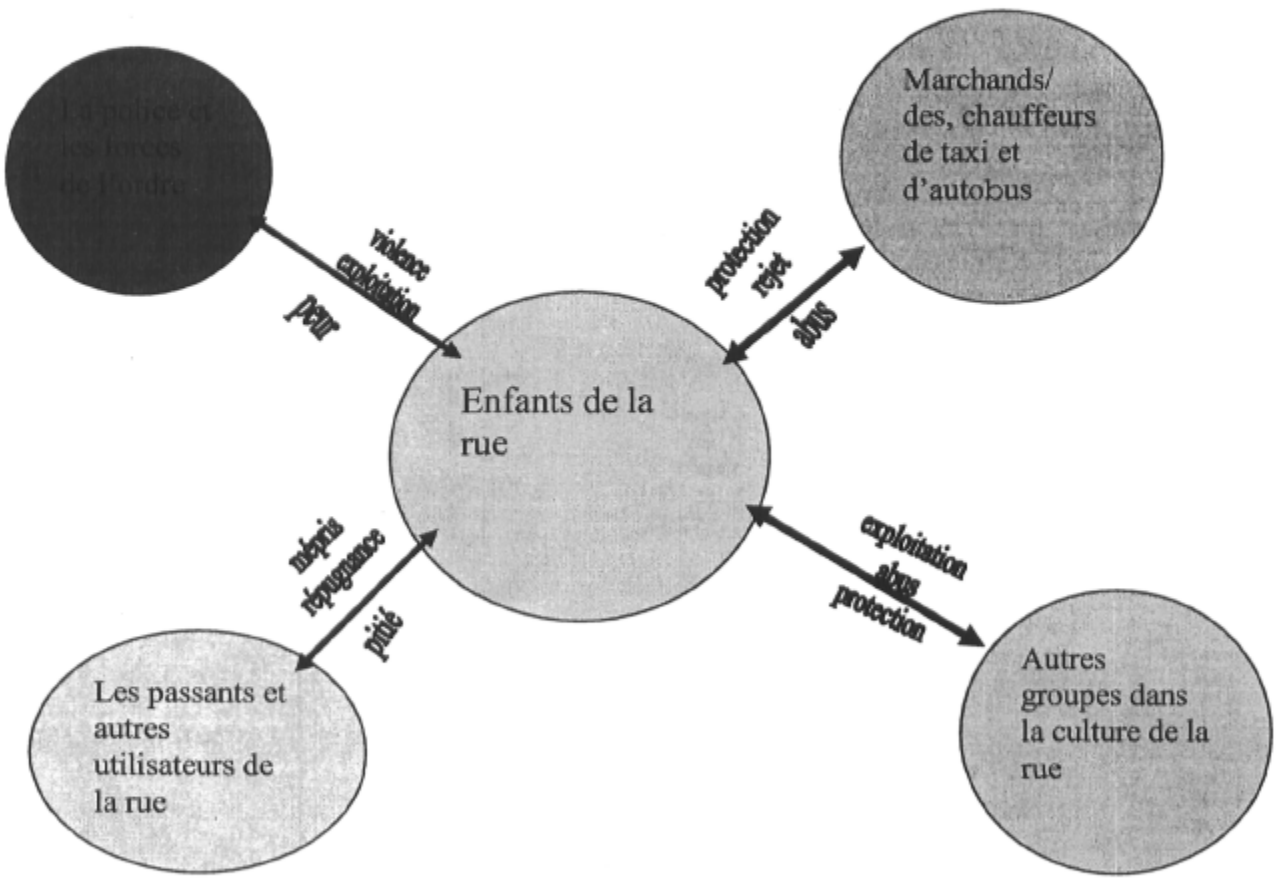

Figure 1 : liens relationnels des enfants de la rue en Haïti avec les tiers

1.1.5 L'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti

En Haïti, sur le plan des interventions, les ONG et les organismes humanitaires sans but lucratif occupent la place principale[10] Les modèles d'intervention recensés ailleurs y figurent également avec les mêmes caractéristiques. Une étude réalisée auprès des enfants de la rue en Haïti en (Lubin, 1992) a présenté cinq organismes ou centres qui intervenaient auprès de ces enfants : le Centre d'Accueil et de Rééducation, une institution publique, et quatre ONG : le foyer *Lakay,* le Centre d'Éducation Populaire (CEP), *lafanmi selavi* et le centre Emmaüs. Au début, l'idée prônée était le *nettoyage de la rue*. L'institution publique, (i.e. le Centre d'Accueil et de Rééducation) fermera ses portes et d'autres organismes privés à peu près du même genre verront le jour (Lubin 1998) : *Timkatec, KORE,* GRAER (Groupe de Réflexion et d'Action pour les Enfants de la Rue), Centre de Santé Emmaüs, CODEHA (Code Enfant Haïtien), CAFA et CAD. Aujourd'hui, on rencontre encore plusieurs organismes qui interviennent sur ce problème dans les principales villes du pays (Gonaïves, Cap-Haïtien, Cayes, Port-de-Paix, Jacmel). Le nombre d'institutions a aussi augmenté à Port-au-Prince. Certaines font leur apparition dans le paysage des villes de province.

1.2. Les enfants de la rue : un problème mondial

« Enfants du trottoir » (Weiss, 1999), « enfants du quart monde » (Wreisinki, 1979) adolescents de rue (Poigant, 1992), « Fleurs de poussière » (Vélis 1988), « enfants travailleurs » (Invernizi 2001), peu importe l'appellation adoptée, le phénomène des enfants de la rue est un problème urbain mondial. Le nombre de ces enfants augmente de jour en jour dans la plupart des villes du monde. Déjà, en 1988, les statistiques estimaient leur nombre à 50 millions dans le monde (Vélis, 1988). Il ne s'agit pas d'un problème marginal. Toute une catégorie d'enfants ou de jeunes de diverses villes du monde est confrontée à la vie de la rue. Les chiffres varient aujourd'hui d'un continent à l'autre

[10] Dans des pays comme Haïti, l'intervention auprès des enfants de la rue est surtout faite par des ONG. À part quelques lois éparses, l'État n'a pas de politique établie et discutée pour intervenir auprès des couches vulnérables. Dans le cas des enfants de la rue, les modèles et les programmes sont mis en place par les ONG qui interviennent directement ou indirectement.

1.2.1 En Europe

Le continent européen n'échappe pas au problème des enfants ou des jeunes de la rue. Plusieurs auteurs (Altanis & Goddard, 2004; Monestier, 1998; Veli, 2005) en parlent notamment pour décrire leur situation. Le problème est assez sérieux dans ce continent. En Russie, selon les informations rapportées par Monestier (1998, p. 135) « plus de 30000 mineurs sont arrêtés chaque année dans la capitale russe au cours des rafles quotidiennes effectuées par la police des mineurs ». Le problème est assez important en Turquie (Veli, 2005) et en Grèce (Altanis & Goddard, 2004). Monestier (1998, p. 135) rapporte que « dans la seule municipalité d'Ankara, plus de 15000 enfants de 7 à 15 ans survivent dans la rue en exerçant des « petits métiers ». Selon les mêmes sources (Monestier, idem) « Les enfants des rues sont également apparus ces dernières années en Hongrie, en Pologne et en Roumanie. A Bucarest, selon l'association « Terre des hommes », ils seraient entre 1500 et 2000 à errer dans les rues, se terrant la nuit, comme des taupes dans tous les recoins possibles, tranchées de canalisation, égoût, caves, gares routières et ferroviaires ».

1.2.3 En Amérique du Nord

En 1979, la police de New York avançait le nombre 20 000 *runaways* (White, 1989). En 1996, à Chicago, les fugueurs sans abri se chiffraient entre 3 000 et 4 000 (Monestier 1998, p. 135). D'après les mêmes sources, il y a 15 ans, les jeunes Américains sans abri représentaient 12% du total des sans domicile fixe – SDF-. Certaines sources autorisées évoquent que les jeunes Américains sans-abri représentent actuellement de 15 à 20% du total des SDF (Monestier, 1998). Dans une revue de littérature sur les sans-abri aux États-Unis et au Canada, Wright et Rubin (1998) cités par Parazelli (2000) estiment la population des adolescents itinérants aux États-Unis entre 500 000 et 2 millions. L'enquête de Santé Québec (1998) recense 28 214 itinérants à Montréal dont le tiers serait des personnes de moins de trente ans ce qui inclut des mineurs (Parazelli, 2000). Selon la même source, la ville de Québec compte 11 295 itinérants dont 37% sont des jeunes. Dans d'autres villes du Canada, le problème des jeunes de la rue, quoique récent, se présente aussi de façon inquiétante (Caputo & Kelly, 1998). Le rajeunissement de la

population des itinérants dans ces villes met en évidence le problème des jeunes de la rue, qui dans ce cas, sont considérés comme de jeunes itinérants.

1.2.2 En Afrique et en Asie

Dans la plupart des villes de l'Afrique et de l'Asie, le problème des enfants de la rue est souvent confondu avec le problème des mineurs travailleurs et celui de la prostitution juvénile (Monestier, 1998; UNICEF, 1988; Vélis, 1988). En effet, les enfants de la rue tels que qualifiés d'ailleurs par Invernizi (2001) sont des mineurs qui travaillent dans le secteur informel. Mais tous les enfants travailleurs, même de ce secteur, ne sont pas forcément des enfants de la rue. On n'a qu'à souligner, par exemple, les enfants en services domestiques dans les familles et les mineurs-es prostitués-ées des maisons closes. Dans les villes chinoises, il s'agit d'un problème mal connu (Stöcklin, 2005). En effet, comme le mentionne Stöcklin (2005, p. 195), « il est difficile de faire une estimation du problème car, les données quantitatives pour la Chine sont tout simplement inaccessibles, à cause de la censure ». Suivant Stöcklin (idem), « le chercheur dans ce pays, contrairement à d'autres contextes, n'est pas confronté à la nécessaire discussion de la qualité des estimations du nombre d'enfants des rues (définition, mobilité [...][11] ». Au Pakistan, certains auteurs (Sherman, Plitt, Hassan, Cheng, & Zafar, 2005) parlent de 3500 à 5000 enfants de la rue.

Le fait que des enfants utilisent la rue à une fin quelconque, les amène à vivre dans des conditions non conformes à la convention sur les droits de l'enfant. Les chiffres suivants permettent d'avoir une idée de l'ampleur du problème dans certains pays et villes de l'Afrique et de l'Asie. En effet, on compte : 50 000 enfants de rue au Viet-Nam, 55 000 à Hanoi, plus de 25 000 au Zaïre, plus de 5 000 au Kinshasa. Le tableau suivant fournit de plus amples informations.

---

[11] L'auteur fait référence au contexte politique de la Chine caractérisé par un contrôle gouvernemental de toutes les informations. L'auteur soutient un peu plus bas que « la censure sur le thème des enfants de la rue en Chine nous a contraint à n'effectuer que des entretiens informels » (Stöcklin 2005, p. 196). Il rappelle que la sociologie a été banie durant plus de 25 ans (1952 – 1978).

Tableau 2 : Présentation du nombre d'enfants de la rue dans certaines villes ou certains pays d'Asie et d'Afrique

Pays ou ville	**Nb. d'enfants de la rue**	**Pays ou ville**	**Nb d'enfants de la rue**
Bengladesh	3 millions en 2000	Pakistan (Karachi)	15 à 30000
Cambodge (Battambang)	20% des enfants	Philippines (Manille)	4 000 000
Inde (Delhi)	100 000	Thaïlande	100 000 SDF dans les villes principales
Indonésie (Djarkata)	5 000	Viet-nam Hanoi Hôchi Minh-ville	50 000 55 000 15 000
Mongolie	30000 dans les zones urbaines	Turquie (Ankara)	15 000
Népal (Katmandou)	5 000	Chine (Shangai et Guangdong)	200 000
Zaïre Kinshasa	+ de 25000 + de 5000	Russie	50 000

Ce tableau illustre la présence de jeunes et d'enfants dans la rue de certains pays ou certaines villes d'Asie et d'Afrique. Les données sont recensées dans Monestier (1998).

1.2.3 En Amérique Latine

Plusieurs auteurs (Invernizzi, 2001; Paiva, 2005; Stöcklin, 2005,) soulignent l'importance du phénomène en Amérique Latine, en tenant compte de la grande quantité d'enfants de la rue dans les villes de la région, la multiplicité et la variété des programmes d'intervention, l'importance et la variété des études relatives à ce problème. En Amérique Latine, des enfants occupent la rue de façon persistante depuis les années 70. L'année 1979, consacrée Année internationale de l'enfant, attirera l'attention sur ce phénomène devenu de plus en plus inquiétant. Il est important de rappeler par la même occasion la tenue de la formation inter ONG des programmes d'enfants de rue en 1982, le premier séminaire latino-américain d'alternatives communautaires d'attention aux mineurs de rue au Brésil en novembre 1984 et la première rencontre nationale des mineurs de rue en mai 1986 toujours au Brésil. Combien sont-ils dans cette région? Il est difficile d'avancer des

chiffres. Les études portant sur le problème dans la région ont presque toutes procédé par échantillonnage dans le grand ensemble qualifié d'enfants ou de jeunes à risque, d'enfants en difficulté, d'enfants « de », « des » ou « dans » la rue (Espinola, Glausser, Ortiz, & Ortiz de Carrizosa, 1989; Hecht, 1998; Lucchini, 1993). Vers les années 80-90, Espert et Myers (1989) ont estimé que 40 % de la population de la région de l'Amérique Latine, soit 170 000 000 de personnes vivent dans la pauvreté absolue. De ce chiffre, 75 millions sont des enfants âgés de 0 à 15 ans (Espert & Myers 1989). Pour certains pays, on avance aussi quelques chiffres ; mais il est important de souligner, en accord avec Baizerman (1988) (rapporté par LeRoux & Smith, 1998, p. 901) « *the politics of numbers can hide or distort the moral issue* » : Nicaragua: 14000 à Managua; Guatemala: 2000 à 3000 dans la capitale (Monestier, 1998). Au Mexique, les chiffres varient entre 3 à 12 millions (Tarracena, 1995). En effet, tel que rapporté par Tarracena (1995, p. 101), «Certains journalistes font état de 5,7 millions d'enfants dans la rue, dans l'ensemble du pays, dont 1,15 million à Mexico (Bárcena, Guzman, & Rodriguez, 1992). L'UNICEF parle de 5 millions au Mexique et de 1 million à Mexico, le Congrès du travail de 8 millions, l'Assemblée de représentants du district (ARDF) de 3 millions à l'échelle du pays (Flores, 1992). Le CEMEDIN (Centre mexicain pour le droit de l'enfance) parle de 12 millions ». Selon Campos et al., (1994), cités par Rivard (2004), les deux tiers des jeunes / enfants des rues du monde se trouvent en Amérique Latine avec une majorité au Brésil. Ce dernier pays a fait l'objet de diverses études (Lucchini 1993, 1995 ; Hecht 1998 ; Moulin et Pereira 2000; Filho,-G.C. et Neder,G. 2001 etc..)

En définitive, pour l'ensemble des pays ou des villes considérés en ce qui a trait à l'importance du problème des enfants et des jeunes de la rue, on peut conclure à une difficulté d'estimation en raison surtout de l'hétérogénéité de la population et des difficultés de définition conceptuelle. Comme le mentionne Damon (2002) dans le cas de population des SDF, « Il est extrêmement difficile de donner la taille d'une population hétérogène que les statisticiens s'accordent pour décrire comme « glissante », « mouvante », « fluctuante, circulant entre les territoires physiques et les catégories statistiques. Sa définition tout comme son étendue varient selon que l'on privilégie une catégorie *stricto sensu* ou *lato sensu* » (p. 139).

1.3. Revue critique des écrits

La revue de littérature est le fruit de diverses recherches effectuées d'abord à partir d'une bibliothèque personnelle, de celle des Nations Unies et de l'UNICEF en Haiti, des organisations non gouvernementales (ONG) intervenant en Haïti dans le problème des enfants de la rue, des sites internet (Google, Copernic, Yahoo). Cette revue bibliographique est additionnée des recherches réalisées à partir des banques de données spécialisées : *Social work abstracts, Sociological abstracts, PsychInfo, Repère, ERIC*, etc. La recherche est lancée à partir de mots clés écrits en créole, en français, en espagnol et en anglais. L'ensemble des informations obtenues ont permis d'avancer que, parlant des enfants de la rue, on n'est pas toujours sûr de se référer à la même population tant celle-ci est vaste, diversifiée et hétérogène. Aussi, est-il opportun de démarrer ce sous point par une discussion autour du concept enfant / jeune de la rue.

1.3.1 Qu'est-ce qu'un enfant de la rue?

D'après les textes consultés, les enfants de la rue sont majoritairement des garçons (Aptekar, 1988; Espinola, Glausser, Ortiz, & Ortiz de Carrizosa, 1987; Lalor, 1999; Lubin, 1992). Leur âge varie de 10 à 14 ans dans les pays du tiers monde et de 14 à 24 ans dans les pays dits développés (Lalor, 1999; Parazelli, 1996). Le concept d'enfant de la rue cache différentes réalités. On n'observe pas de consensus autour de ce qu'on appelle « enfants » ou « jeunes de la rue ». Il s'agit de personnes des deux sexes qui ont la rue comme référence, mais il existe la tendance d'inclure des gens de groupe d'âges divers et d'origine socio-économique modeste. On considère aussi la raison et le temps d'utilisation de l'espace de la rue pour les identifier. Ce qui donne des dénominations telles : enfants de rue, enfants des rues, enfants dans la rue (UNICEF, 1986; 1989). Dans la littérature nord-américaine, les termes utilisés pour les désigner abondent aussi (Caputo & Kelly 1994; Lindsey, Kurtz, Jarvis, Williams, & Nackerud, 2000; Whitbeck & Simons, 1990). Les diverses appellations sont plus ou moins précises, plus ou moins globalisantes les unes que les autres. Il n'est pas rare d'entendre parler de jeunes ou de mineurs en difficulté, *street children*, fugueurs, jeunes itinérants, Sans Domicile Fixe ou SDF, *homeless young*, *runaway*, gangs de rue, jeunes marginaux ou jeunes exclus suivant qu'il

s'agit d'un adolescent ou d'un jeune adulte (de 18 ans et plus). Tessier (1995) conclut à une perte de statut pour l'adulte qui est un SDF ou un itinérant, mais à une déviance pour les jeunes et les enfants. Soulignons que la dénomination « enfants / jeunes en difficultés » peut référer à des difficultés diverses vécues par les enfants /jeunes et leurs familles. A ce propos, il est important de noter que certains auteurs (Baudouin, Brousseau, Simard, Trottier et Vachon 1991), parlant de la réalité canadienne soulèvent la question de l'absence d'un cadre global et d'ensemble pour la classification des problèmes des jeunes en difficulté. Ce qui annonce en quelque sorte les couleurs dans le cas des enfants de la rue.

Le phénomène des enfants de la rue renvoie à des réalités différentes selon la région du globe où on le vit. Dans sa recherche sur les enfants de l'Amérique Latine, Lucchini (1993, p. 228) conclut « qu'on ne peut pas assimiler le cas des enfants de la rue de l'Amérique Latine à celui des bandes d'adolescents américains ». Van der Ploeg (1989)[12] a présenté une typologie où il établit la différence entre *street children* des pays du tiers monde et *homeless youth* des pays industrialisés.

Parazelli (1996) définit les jeunes de la rue comme « des personnes ayant entre 14 à 25 ans qui ont une histoire faite de violence, d'abandon et de rejet, et qui perçoivent la famille et le centre d'accueil comme des lieux moins sécuritaires que la rue elle-même » (p. 48). Côté (1991) croit qu' « une vie de jeune de rue émerge au cœur d'une expérience de vie familiale et d'une réalité psychologique individuelle particulières. Son expression est propre à chaque culture, et elle se situe au carrefour des limites tracées par la norme et les moyens de résoudre les conflits qu'une société impose aux individus » (p. 10). Shérif (1999, 26) avance que : « ce jeune n'a pas un chez-soi où s'abriter, recevoir ses amis, vaquer aux occupations quotidiennes (espace intime avec valeur affective qu'il reconnaît comme le sien par droit ou légitimité) ». Se référant au critère de l'âge et à l'autorité parentale, White (1989) les considère comme des *runaways*, c'est à dire « des jeunes, âgés de 10 à 17 ans, qui laissent leur maison la nuit sans aucune autorisation » (p. 78).

[12] Nous reviendrons sur cette typologie dans le point intitulé quelques typologies d'enfants de la rue.

Luchini (2000) parle de l'enfant de la rue comme pouvant faire une « carrière dans la rue » (p. 7), c'est-à-dire ayant une histoire personnelle inscrite dans une ou des trajectoires spécifiques. D'après Glausser (1990), le concept d'enfants de la rue est un concept construit qui mérite d'être reconstruit. Pour cela, il propose de considérer la réalité sociale de la rue. Dans cette réalité, il distingue : la signification qu'a la rue pour les différentes catégories d'enfants; les enfants qui ne font que travailler dans la rue; la situation instable liée à la mobilité dans la rue; la force des circonstances qui poussent certains à utiliser la rue; le rôle de la famille en Amérique latine, etc. Lucchini (1993) identifie en plus des éléments internes qui ont trait aux références et aux représentations de l'enfant, l'abandon scolaire et l'absence de formation professionnelle comme éléments générateurs du problème des enfants de la rue. Il est important de noter aussi qu'un certain nombre d'études considèrent les enfants ou les jeunes de la rue comme des déviants ayant un comportement pathologique. En effet, la délinquance et la fugue sont qualifiées de désordre émotionnel avant de subir d'autres interprétations (American Psychiatric Association, 1968).

Dans le cadre de ce travail, un des éléments qui sert de référence pour parler de ces enfants, est l'appartenance à une culture, celle de la rue. Dans une recherche réalisée sur les enfants de la rue en Haïti (Lubin 1998), ceux-ci sont considérés comme « des personnes des deux sexes, de cinq à dix neuf ans environ, qui fréquentent la rue pour une raison ou une autre, partagent la culture de la rue, utilisent celle-ci pour vendre ou acheter un type de produit ou de service et font de cet espace leur dortoir, leur espace de jeu ou de travail » (p. 63). Ce regard orientera la construction du concept jeune de rue de cette étude. La culture de la rue permet de mieux comprendre la situation du jeune dans l'univers de la rue. Elle permet de mieux situer le jeune dans une constellation de relations établies avec les divers acteurs utilisant la rue. En raison de la polysémie du concept de culture, il est important de préciser que, de prime abord, elle s'entend de tout ce qui caractérise le jeune dans l'univers de la rue : les rapports avec les acteurs, le langage, les modes d'organisation, les stratégies de survie ou de débrouillardise et la violence. De plus amples informations sur le concept de culture sont fournies dans le cadre théorique.

1.3.2 Quelques typologies d'enfants ou de jeunes de la rue.

D'après les études recensées, plusieurs critères sont utilisés pour définir les enfants ou les jeunes de la rue : l'usage de la rue, le rapport avec elle, l'âge et le temps passé dans la rue. Ainsi, les typologies d'enfants de rue englobent la fugue d'un jour à la délinquance chronique[13].

Une première typologie est fondée sur l'usage et le temps passé dans la rue. Van der Ploeg (1989) qualifie ces jeunes de *homelessness youth*. Il s'agit de jeunes sans abri parmi lesquels on rencontre les *shut-out youth*, les *street youth* et les *homeless youth.* "The definition of shut-out youth is young people who have been excluded by society or young people who have been excluded themselves [...] Street youth are, young people who regularly spend nights and days in the street, sleeping in doorways, cellars, underground car parks, etc." (Van Der Ploeg 1989, p. 49).

Selon l'auteur, les *street youth* sont semblables à ceux que l'on rencontre dans certaines villes de l'Amérique Latine. Ils sont différents des jeunes sans-abris, qui sont: "homeless youth: young people continually wandering from one address to another (friends, acquaintances, relatives, and strangers) under permanent threat of ending up in the street, which sometimes happens" (Van Der Ploeg 1989, p. 49).

Ces jeunes sans abris n'ont, en quelque sorte, pas d'adresse fixe puisqu'ils vont d'une adresse à l'autre. Ils sont comme les SDF. Il est important de noter qu'en Amérique Latine on rencontre des *street children* et des *street youth.* Mais l'appellation générale est *street children.* Se référant aux étapes de développement des enfants de Dorfman (1984), de Shifter (1985) et de Escobar (1986), Lusk (1989, p. 58) parle de : « *pre-gamin, gamin, and largo* » parmi les enfants de la rue de Colombie.

> A pre-gamin is a barrio (ghetto) child who spends at least part of his time on the streets in order to supplement income but who lives at home. These children are relatively pro-social although they may violate labor laws, use drugs, and engage in petty theft. A gamin is a street urchin who resides on the street at least part of the time

[13] Entendons par délinquance chronique les fugueurs récidivistes, les jeunes et les enfants « enracinés » dans la vie de la rue.

> and whose family link is declining or absent Typically this type of child lives with other gang youth either outdoors or in a barraco (a shack or flat owned or rented by the kids or and adult patron.) These children are school dropouts and are self-supporting – often through illegal activity. Finally the largos (older gang members) are adolescents who have fully taken on the street life and ethic. They are enmeshed in hardcore street life, sometimes involved in violent crime, often linked to older criminals, and do not work in any conventional sense. The largo may have a relationship with a younger gamin as his simultaneous protector and exploiter (Lusk 1989, p. 58).

Telles que définies, ces catégories ressemblent davantage aux différentes catégories d'enfants de la rue rencontrés en Haïti. Cependant, il est important de noter que dans la réalité de tous les jours, on rencontre parfois des personnes adultes (supposées être des parents) accompagnées d'enfants mendiants dans la rue. Lusk (1989) a présenté, à titre comparatif, la typologie faite par le directeur régional de l'UNICEF qui regroupe les enfants en trois catégories: les enfants à haut risque qui représentent la plus grande catégorie; ils vivent dans un contexte d'absolue pauvreté; les enfants dans la rue qui doivent être considérés dans le cadre de leurs activités dans la rue, ce sont des enfants qui travaillent dans la rue; et les enfants de la rue qui séjournent et vivent dans la rue. Ils sont comme les « gamins de Colombie »

> The largest category, children-at-high-risk is defined as boys and girls who live in absolute poverty. This group lives at home in a highly deprived environment without the basic necessities of life. These children generally receive inadequate parental supervision due to the ''latchkey'' phenomenon of working parent(s) who have no access to day care. Most live in slums without public services, adequate local schools, or community programs [...]. Children in the street, consist of those boys and girls who are in the street primarily as workers [...]. Children in the street can be best understood in the context of their work activity and there is very little that these young entrepreneurs cannot be seen doing support themselve [...]. A segment of children in the street will develop toward the third category – children of the street. UNICEF and social workers who are involved with this group describe them in a way similar to the Colombian gamines (Pereira, 1985; Pinilla, 1986; Tacon 1986) [...]. Boys and girls who are of the street have made the locale their environment (Lusk 1989, p. 59-60).

Cette typologie paraît de prime abord intéressante; cependant, il est important de constater qu'il s'agit d'une fragmentation du problème qui situe l'enfant selon une relation de travail, selon le temps passé dans la rue ou selon l'utilisation qu'il fait de l'espace de la rue. Tout cela converge vers le problème fondamental que vit un nombre

important d'enfants en Amérique Latine : la pauvreté. C'est cette typologie qui a, en quelque sorte, orienté l'intervention auprès des enfants de la rue dans la région latino-américaine. Des organisations internationales (OI) coiffées surtout par l'ONU encouragent et financent une grande partie des interventions dans ladite région.

Comparant sa typologie à celle du directeur régional de l'UNICEF, Lusk (1989) avance que : les *pre-gamin* sont semblables aux *tigers* du Brésil et les *children of the street* doivent être compris à partir des activités économiques réalisées par ces enfants, etc. Parlant des enfants de l'Amérique Latine, Lucchini (1993) a identifié trois catégories d'enfants : ceux qui ont une image négative de la rue parce qu'ils n'ont pas fait le choix de s'y retrouver et qui chercheront une alternative à la rue; les enfants plus jeunes dont l'apparence physique suscite la compassion des adultes et ceux qui ont une image positive de la rue et qui ont choisi d'adopter ce mode de vie et qui ne chercheront pas d'alternative à la rue. Ces considérations sur l'enfant de la rue sont faites à partir d'un point de vue ontosystémique.

D'autres études par contre font des considérations qui partent d'un point de vue microsystémique. En effet, un nombre important d'études (Matchinda, 1999; Van der Ploeg, 1989 ; Lundy, 1995) met l'accent sur les difficultés vécues dans des familles qualifiées de « dysfonctionnelles » qui poussent les enfants et les jeunes à se réfugier dans la rue. Une étude portant sur la victimisation des fugueurs et des sans-abri (Witebeck & Simons 1990) rapporte que, dans un échantillon de 84 adolescents dont 44 filles et 40 garçons, 42,5% des jeunes filles ont été abusées sexuellement ; 90% des garçons et 25 % des filles disent avoir été menacés avec une arme par leurs parents, leur substitut en famille d'accueil ou des proches parents. Reprenant la typologie d'enfants ou de jeunes de rue, certaines propositions mettent l'accent sur les failles enregistrées au niveau de la famille. Les typologies présentées dans ce cadre se réfèrent aux motifs d'entrée à la rue. On peut y distinguer les *runaway*, les *throwaway* et les *social rejects*. En effet, Whitbeck et Simons (1990), présentant la typologie de Adams, Gullota et Clancy (1985) distinguent les *homeless youth* aux *runaways* c'est à-dire "homeless youth:

those who left home due to family problems and social conflict. Throwaways: those who are on the streets because they are barred from returning home or were encouraged to leave by their parents. Social rejects: those on whom parents and society have given up" (Whitbeck & Simons, 1990, p. 110).

On peut aussi ajouter ici la proposition de Bucy (1985) qui distingue les *runaways,* les *homeless,* les *system kids,* les *street kids* et les *missing youths.* Ces categories, telles que rapportées par White (1989), sont ainsi définies:

> Runaways: Teenagers who are away from home at least overnight without parental or caretaker permission. Thornberg (1982) refers to this group as true runaways.
> Homeless: Youths, who have no parental, foster, institutional, or alternative home. Often of these youths have been urged to leave with the knowledge of their parents or legal guardians.
> System Kids. These are youths who have been taken into custody by the state because of child abuse, neglect, or other serious family problems. Often these youths have had few independent living skills.
> Street kids: These are long-term runaway youths who have become skilled at surviving on the streets, usually by illegal activities.
> Missing youths: This category refers to teenagers whose whereabouts are unknown. This term is often used to refer to youths who have been the victims of exploitation, foul play, or who have been abducted (White 1989, p. 78)

Cette typologie ci-dessus présentée embrasse divers aspects: manque ou absence de surveillance parentale, manque d'autorité parentale ou institutionnelle, mauvaise gestion de la question du placement et la situation des enfants exploités. Une autre typologie qu'il est pertinent de présenter ici est celle de Caputo et al. (1996) et McCullagh et Greco (1990) qui traitent de la réalité canadienne. Ils ont identifié quatre types distincts de jeunes de la rue, selon le mobile qui les a conduits dans l'espace de la rue : « ceux qui sont issus de familles conflictuelles, ceux qui se rebellent contre l'autorité de leurs parents ou de leurs tuteurs, ceux qui ont été chassés de leur foyer prématurément (les laissés-pour-compte) et enfin ceux qui se sont trouvés dans la rue pour ainsi dire par accident » (Caputo & Kelly, 1994, p. 440-441). Les jeunes qui se trouvent dans la rue par accident sont « des jeunes qui quittent une petite localité en quête d'un emploi ou d'une vie de plus en plus mouvementée dans les grandes villes. Comme le marché du travail

offre peu de possibilités et qu'ils n'ont ni expérience, ni aptitudes professionnelles, beaucoup se retrouvent dans la rue » (Caputo & Kelly, 1994, p. 441).

Dans le cas des enfants de la rue de l'Amérique Latine, Lucchini (1993) identifie : les réseaux d'entraide entre les voisins, les réseaux d'enfants dans la rue, les bandes de quartiers (*quadrilhas*), l'habitation, le quartier et la rue, la structure de la famille et de la parenté. Ces éléments, selon lui, jouent un rôle important dans l'émergence du problème des enfants de la rue dans cette région. Ces résultats sont en parfaite cohérence avec ceux de Hecht (1998) dans sa recherche sur les enfants de la rue du Brésil. En effet, d'après les résultats de cette recherche qui avait pour but de proposer des solutions à l'éradication du problème, l'auteur avance que : « In their homes and neighborhood, children are exposed to beating and sexual assault, but above all, they are exposed to violence of hunger and poverty that renders the street materially attractive alternative» (Hecht, 1998, p. 192).

Reprenant les typologies présentées, le tableau suivant permet d'en faire la synthèse. En effet, on observe quatre grandes catégories d'enfants ou de jeunes de rue. Celles-ci sont identifiées à partir des définitions ou des perceptions du problème présentées par les auteurs consultés. Les terminologies relatives aux définitions sont aussi présentées. La dernière colonne précise quelle dimension de l'écologie du jeune est invoquée. Le tableau suivant présente une synthèse des définitions et des typologies relatives aux enfants / jeunes de la rue.

Tableau 3 : Synthèse des typologies présentant les enfants de la rue

Catégories	Notions invoquées	Auteurs	Terminologies	Dimensions écologiques
1ère catégorie	L'usage de la rue, le rapport avec la rue, l'âge, le temps passé dans la rue	➢ Van der Ploeg (1989)	• *homeless youth* • *shut-out youth* • *street youth*	Ontosystémique
		➢ Adams, Gullota et Clancy (1985, dans Whitbeck et Simons, 1990).	• *homeless youth* • *runaways*	Microsystémique
		➢ Caputo et al. (1996) et McCullagh et Greco (1990)	• jeunes de famille conflictuelle • les fugueurs • les laissés-pour-compte	Microsystémique
		➢ UNICEF (Pinilla, 1986, dans Lusk, 1989)	• *children-at-high-risk* • *children in the street* • *children of the street*	Ontosystémique
2ème catégorie	Les étapes de développement des enfants de Dorfman, (1984), Shifter (1985) et Escobar (1986)	➢ Lusk (1989)	• *pre-gamin* • *gamin* • *largo*	Ontosystémique
3ème catégorie	Perception de la rue par les enfants	➢ Lucchini (1993)	• Enfants de la rue	Ontosystémique
4ème catégorie	Criminalisation du problème	➢ Bucy (1985, dans White, 1989)	• *runaways* • *homeless* • *system kids* • *street kids* • *missing youths*	Microsystémique

Les informations présentées dans ce tableau permettent de constater que les catégories se font à partir de facteurs ontosystémiques et microsystémiques. En considérant les premiers facteurs, les enfants / jeunes de rue sont catégorisés à partir de leurs caractéristiques individuelles ou de critères qui permettent de les distinguer les uns des autres. Les seconds facteurs les mettent en lien avec la famille, le quartier et l'école. Il est aussi possible à partir de ce tableau, d'identifier certaines caractéristiques permettant de distinguer les enfants / les jeunes de la rue de l'Amérique du Nord et du Sud.

1.3.3 Quelques caractéristiques distinguant les jeunes de la rue de l'Amérique du Nord et du Sud

Les typologies présentées plus haut permettent d'identifier des jeunes et des enfants confrontés à des conflits familiaux, à des difficultés économiques, à des problèmes psychologiques causés par leur vie marginale et leur passé familial conflictuel. Ces différentes positions s'insèrent dans des paradigmes différents. Il est très difficile d'établir, à partir de ces typologies, des ressemblances et des différences entre les enfants de la rue de l'Amérique. Bien plus, les difficultés conceptuelles rendent ardues les tentatives du genre. Cependant, si l'on considère quatre des principaux critères utilisés dans les études portant sur les enfants et les jeunes de la rue de l'Amérique du Nord et du Sud : terminologie, âge, sexe et raisons d'aller dans la rue, le tableau qui suit permet de comparer les caractéristiques des jeunes de la rue de l'Amérique du Nord et du Sud

Tableau 4 : Ressemblances et différences du phénomène des enfants de la rue en Amériques du Nord et du Sud.

Critères	**Amérique du Nord (Canada, États-Unis)**	**Amérique du Sud**
Terminologie	Jeunes de rue, fugueurs, *homeless youth*	Enfants de la rue
Sexe	Plus de garçons mais les filles sont aussi en nombre important	Encore plus de garçons (85% selon l'UNICEF)
Âge	Plutôt des adolescents et des jeunes adultes	Des enfants, des adolescents et des jeunes adultes
Raisons d'aller dans la rue	Fondamentalement les conflits familiaux dus à divers problèmes	Fondamentalement les problèmes économiques

En Haïti, le problème des enfants de la rue a pris des proportions importantes à partir de 1986. Les difficultés conceptuelles enregistrées ailleurs dans le monde existent également en Haïti. Au niveau de la recherche scientifique, les travaux sont assez rares : quelques travaux de mémoire de licence réalisés par des finissantes en travail social et en santé communautaire : (Bernier & Ascencio, 1992; Lubin, 1992; 1998; Renois, 2000) et quelques consultations commanditées par des organisations internationales (HSI, 2003; Pierre, 2003).

En juillet 1992, une étude intitulée «Pour une intégration institutionnelle des enfants de la rue à Port-au-Prince » est présentée à la Faculté des Sciences Humaines de l'Université d'État d'Haïti (Lubin, 1992). L'étude part des questions suivantes : Pourquoi des enfants se trouvent dans les rues et non dans des institutions d'accueil qui travaillent avec eux? Quelles sont les raisons qui poussent ces enfants à choisir la rue? Les institutions d'accueil réunissent-elles les conditions nécessaires devant conduire à leur réinsertion? (Lubin, 1992). La finalité de cette étude est de « faire des propositions de réorganisation des institutions d'accueil pour une meilleure insertion institutionnelle des enfants de la rue » (Lubin, 1992, p. 6). L'étude se fixe comme objectifs de : « décrire la situation des enfants de la rue et des enfants en institution, puis, de décrire le fonctionnement de certaines institutions travaillant avec des enfants démunis » (Lubin, 1992, p. 6). Il s'agit

d'une étude explorant trois aspects: les enfants de la rue (qui représentent l'intérêt principal de la recherche), les institutions d'accueil et les enfants qui fréquentent ces institutions. Un échantillon de 77 enfants est sélectionné : 46 en institution et 31 dans la rue. Cinq institutions sont sélectionnées. Mises ensemble, « celles-ci représentent les grands courants de l'intervention auprès de l'enfance dans le pays : institutions ouvertes, fermées et mixtes recevant des enfants orphelins, des enfants en chute dans la délinquance, des enfants de la rue etc. » (Lubin, 1992, p. 69). Les données sont recueillies à partir de questionnaires, d'observations et d'entrevues. Les limites de la recherche (celles identifiées par l'auteure) se situent au niveau d'une bibliographie limitée et de l'absence de données chiffrées sur le phénomène des enfants de la rue. Les résultats présentent un panorama de la situation des enfants de la rue et des enfants en institution, celui des institutions de l'échantillon, les résultats de l'enquête menée auprès des enfants de la rue et celle meneé auprès des enfants en institution. Quelques données sont aussi fournies sur les familles d'origine des enfants de la rue. L'auteure présente, à la fin du travail, une proposition pour l'intégration des enfants dans des centres.

Les résultats portent sur une présentation des centres impliqués dans l'étude. Ils ont aussi démontré la situation de conflits familiaux comme élément déclencheur du départ vers la rue. Une courbe présentant la fréquentation de la rue (Lubin, 1992) a fait ressortir que la grande majorité des enfants de la rue d'alors était âgée entre 11 à 14 ans. On n'a pas enregistré des cas d'enfants qui faisaient des activités commerciales dans cette étude. Mais une autre courbe explique la corrélation entre la mendicité et les activités autonomes (*manadjè* par exemple). La courbe permet d'observer que ces deux activités varient avec l'âge. En effet, la pratique de la mendicité commence dès le jeune âge et augmente jusqu'à 12 ans pour diminuer par la suite, faisant place aux activités plus autonomes telles chargeurs - portefaix- (*lepandyè*) qui apparaissent à 15-16 ans pour croître jusqu'à 18 ans et plus (Lubin, 1992). Ces résultats concernent les enfants de la rue.

A propos des enfants en institution, les résultats ont permis de voir que 13% des enfants rencontrés disent qu'ils restent dans le centre parce qu'ils sont contraints d'y rester, 24% disent qu'ils veulent bien y rester. Certains enfants n'ont pas voulu opiner sur la question (Lubin, 1992). Il est important de noter que les enfants qui ne désiraient pas rester au centre séjournaient à cette époque au Centre d'Accueil et de Rééducation- CAR (une institution publique). Les résultats ont aussi permis d'observer que 32.60% des enfants du CAR ont été amenés au centre par leurs parents et 28.26% par des amis (Lubin, 1992).

Toujours au cours de l'année 1992, une autre étude intitulée : le SIDA et les enfants de la rue en Haïti (Bernier & Ascensio, 1992) est déposée en santé communautaire à l'Université de Montréal. L'étude fixe comme objectifs « d'identifier les facteurs sociaux, psychologiques, économiques et environnementaux pouvant agir sur les attitudes, les croyances et les comportements des jeunes de la rue face à leur sexualité, à l'adoption et au maintien de comportements sexuels les protégeant des MST et du SIDA; de soutenir le développement, chez les enfants de la rue, d'une réflexion sur leur mode de vie, leur sexualité, leur santé, les MST et le SIDA; de formuler des orientations relatives à la forme et au contenu de programme d'éducation sur le SIDA destinés aux enfants de la rue » (p. 7). Il s'agit d'une étude de nature qualitative réalisée selon les auteurs, à partir de l'observation participante et des entrevues à des informateurs-clés. Les résultats sont présentés de manière descriptive sous les titres d'une série « d'univers » où vivent les enfants de la rue en Haïti : l'univers socio-économique, l'univers psycho-sociologique, l'univers idéologico-culturel, l'univers politique et sexuel, puis le sida et les maladies sexuellement transmissibles. Il ressort que « les enfants de la rue de Port-au-Prince ont recours à des pratiques sexuelles qui les placent à haut risque de contracter le virus du sida » (Bernier & Ascensio, 1992, p. 79). Les résultats ont démontré aussi que « les enfants de la rue n'utilisent pas le condom lors des relations sexuelles » (Bernier & Ascensio, 1992, p. 80). Cette attitude s'explique entre autres pour des raisons suivantes : une connaissance limitée du sida, l'utilisation de la prostitution comme moyen de gagner un peu d'argent, la perception du condom comme barrière à une jouissance complète sur la plan sexuel (Bernier & Ascensio 1992).

Ces deux études ont permis une exploration du phénomène d'enfants de la rue en touchant deux aspects importants : l'insertion institutionnelle et le problème du VIH/SIDA. Cependant, il faut noter certaines limites au niveau de ces études. En effet, en posant le problème de l'insertion institutionnelle, Lubin (1992) n'a pas pris en compte les éléments structurels caractérisant la société haïtienne. En ce sens, elle n'a pas dépassé l'idée des ONG de l'époque qui se proposaient de « retirer tous les enfants de l'espace de la rue ». Notons que l'auteure a critiqué cet aspect de son travail dans une autre étude (Lubin, 1998) réalisée sur le problème de la scolarisation des enfants de la rue. Cette dernière étude qui se proposait de mieux cerner le problème de la scolarisation des enfants dans les centres et dans la rue a expérimenté un programme de travail dans la rue où la culture de la rue est considérée comme étant le point central de son expérimentation. De plus, il ressort de cette étude la nécessité d'encourager une école adaptée aux caractéristiques des enfants de la rue en Haïti. Pour cela, partir de la réalité des enfants dans l'espace de la rue se révèle important si l'on veut arriver à un apprentissage significatif. Les expériences scolaires réalisées dans certains centres renforcent cette position. À noter qu'aujourd'hui encore, la culture de la rue, n'est pas au centre des interventions. Néanmoins, lors de la réalisation de certains sondages pour une estimation du nombre d'enfants de la rue, certains aspects de cette culture de la rue aient été considérés et aient guidé le travail de terrain (Haïti Solidarité Internationale-HSI, 2003).

Au cours de l'année 2000, une autre étude intitulée : « L'inadéquation des attributions de l'Institut du Bien-être Social et de Recherche dans la prise en charge des enfants de la rue de Port-au-Prince » (Renois, 2000) est présentée à la Faculté des Sciences Humaines. L'auteure se propose de voir comment s'articule la relation entre l'Institut du Bien-Être Social et de Recherche –IBESR- et les organisations non gouvernementales intervenant dans la question des enfants de la rue. Les objectifs suivants sont visés dans le cadre de cette étude : identifier les institutions publiques et privées qui travaillent avec les enfants de la rue, puis analyser l'action de l'Institut du Bien-Être Social et de Recherche face à

ces organisations et leur appui aux enfants de la rue (Renois, 2000). C'est une étude exploratoire « organisée autour des diverses structures impliquées auprès des enfants de la rue » (Renois, 2000, p. 43). Les résultats de cette étude ont montré des problèmes divers auxquels fait face l'IBESR : manque de ressources humaines qualifiées, manque de moyens financiers, manque d'initiative de la part des responsables des divers services existant dans l'IBESR (Renois, 2000). L'auteure conclut que « la prise en charge des enfants de la rue par des structures de remplacement se substituant à l'État n'apporte pas d'amélioration à la situation de ces enfants [...] des actions planifiées devront toucher la famille et considérer le logement, l'emploi dans les couches défavorisées à Port-au-Prince et dans les villes de province » (Renois, 2000, p. 73).

Il est important de souligner qu'au cours de cette époque, les discussions autour du problème des enfants de la rue ont été alimentées par une série de publications de l'UNICEF sur la situation en Amérique Latine (Équateur #2, Mexique #3, Paraguay #5), des éditions de l'UNESCO (BICE, 1995; Vélis, 1993) et le texte de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant (1989). Le texte de Freire (#1 sans date publié par l'UNICEF) proposant une approche analytique pour le travail dans le milieu de la rue a contribué aussi dans les discussions et aidé dans l'orientation des interventions.

En plus de ces études, il faut souligner les documents de présentation de certaines ONG (CEP, 1990; *Lakay*, 1990; 1998 ; *TIMKATEC*, 1992) qui ont aussi aidé à mieux circonscrire l'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti. À l'exception d'un seul (*lakay* présenté par Lofficial, 1998), ces documents ne sont pas accessibles au grand public.

Il est important de souligner que les difficultés conceptuelles enregistrées aujourd'hui encore, quand on parle des enfants de la rue, étaient déjà à la table des discussions. Les dénominations enfants des rues, enfants dans la rue, enfants de la rue identifiées notamment dans les documents de l'UNICEF de cette époque ont beaucoup marqué la

discussion et orienté du même coup des interventions. Dans leur travail avec les enfants de la rue à Port-au-Prince à cette époque, des ONG utilisaient de plus des appellations telles : enfants de la rue (ceux des grandes artères) et enfants des petites ruelles (ceux des bidonvilles) (lakay, 1999); enfants dits de la rue (c'est-à-dire qui n'occupent la rue que de façon occasionnelle) (Centre d'Éducation Populaire CEP); enfants en situation difficile, enfants à risque ou enfants en danger (UNICEF, 1989). Les concepts enfants de, dans ou des rues apparaissent aujourd'hui encore dans les discussions. Mais il faut noter que l'UNICEF a proposé une autre catégorie d'enfants dans ce débat conceptuel. Il s'agit de « mineurs-res abandonnés ou en fuite qui choisissent de vivre seuls, au lieu d'intégrer un groupe ou bande » (HSI, 2003, p. 4). Compte tenu de l'importance accordée à la culture de la rue, il serait intéressant de voir cette catégorie actuellement dans le milieu de la rue afin de voir en quoi elle fait varier la réalité du *baz* (voir le glossaire en annexe 5), par exemple.

Une question importante relative à la formation des intervenants et des intervenantes s'est posée au cours de cette période. En ce sens, on peut identifier certaines propositions de curriculum pour fournir une réponse à la question (UNICEF, 1992; UNIQ, 1998 ; Lubin 1999). Ces propositions de curriculum se font sous la base d'un ensemble de thèmes à développer à partir d'objectifs et de contenus préalablement définis (UNICEF, 1992), d'une série de sections comportant un ensemble de modules (UNIQ 1998), d'un ensemble de modules (Lubin 1998). Les deux premières propositions sont dirigées aux « encadreurs de rue ». La troisième propose un « certificat en travail social avec les enfants de la rue » et une « spécialisation en travail social avec les enfants de la rue ». Il est important de noter qu'à part quelques séances de formation, ces propositions curriculaires n'ont pas fait objet d'application complète et d'évaluation continues.

Les consultations commanditées par certaines ONG au cours de ces six dernières années méritent d'être mentionnées. Il faut noter que les résultats de ces consultations ne sont pas toujours accessibles au grand public. Celles qui ont fait l'objet de publication et qu'on a pu trouver ont toute leur importance dans ce cadre. Celle présentée en mars 2003

(HSI, 2003) part de deux objectifs principaux : « besoin de jeter un regard sur la situation et les conditions spécifiques des filles des rues; besoin de mieux appréhender l'évolution du phénomène dans le milieu, au cours des dernières années, afin de développer des réponses appropriées » (p. 17). Les données sont recueillies à partir d'un questionnaire d'enquête auprès de 710 personnes dont 70% de filles et 30% de garçons réalisés au cours du mois de juillet 2002, et d'un ensemble de 17 *focus group*. Les résultats ont révélé entre autres que les filles ont tendance à être dans la rue dans une proportion plus importante que les garçons. En effet, suivant les chiffres recensés, on a observé que 78% des filles sont dans la rue et 22% sont de la rue. En ce qui concerne les garçons, 52,5% d'entre eux sont dans la rue contre 47,5% de la rue (HSI 2003, 26).

Une autre publication du mois de novembre 2003 a repris des objectifs de l'étude publiée en mars 2003. Selon le consultant (Pierre, 2003), elle se concentre de plus sur les liens que les enfants ont développés entre eux et sur le groupe en tant que réseaux d'échange entre les individus qui le composent. Les résultats estiment le nombre des enfants des rues de moins de 18 ans à 1418 (Pierre, 2003). Mais, soutient le consultant, « si l'on tient compte des enfants non comptés, particulièrement à Cité Soleil, une estimation réaliste du nombre d'enfants des rue dans l'agglomération de Port-au-Prince serait ainsi comprise entre 1500 à 2000 en juin 2003 » (Pierre, 2003, p. 21) .

Une autre consultation (Centre de santé Emmaüs et al., 2004) publiée au mois d'août 2004 s'est fixée comme objectif de « dresser le profil psychologique des enfants en situation difficile » (p. 3). Spécifiquement, elle voulait : « inventorier, analyser les comportements des enfants des rues et déterminer leurs différents types de comportement pour produire par la suite un document de référence sur le processus de réinsertion sociale et familiale de ces enfants » (Centre de santé Emmaüs et al. 2004, p. 3). Il est important de noter que le document en question ici, contrairement aux autres précédemment cités, ne fait aucune mise au point sur le concept d'enfants de la rue ni sur ce qu'on appelle le profil psychologique. Les résultats parlent de : troubles d'agressivité, trouble affectif, problème d'inhibition, faible estime de soi et problème d'instabilité sans

avoir préalablement discuté ces concepts. Aucune information n'est fournie sur le type de test appliqué ni sur les procédés de validation au cas où cela s'est réalisé.

En ce qui concerne les difficultés relatives au concept d'enfants de la rue, il faut noter que, généralement, les organismes commanditaires des études fixent leur position dans les thèmes de référence. Ce qui ne favorise pas une bonne discussion conceptuelle. Notons que ce dernier aspect relève en général des débats entrepris à l'université. Mais comme on peut l'observer avec la carence d'études réalisées sur les enfants de la rue notamment dans cette institution, le débat conceptuel n'est pas fait. Les commandes d'études de la part des ONG utilisent encore le concept d'enfants de la rue en continuant à le mettre en relation avec le temps passé dans la rue. Malgré les limites mentionnées, certains consultants font une bonne considération de la difficulté de définir l'enfant de la rue. Il faut toutefois reconnaître qu'il est difficile de dépasser les limites imposées par le commanditaire. Pierre (2003) présente une typologie en quatre catégories d'enfants de la rue rencontrés dans les rues de Port-au-Prince. Mais là encore, il ne dépasse pas la question de temps vécu dans la rue. D'ailleurs, les catégories élaborées sont en lien avec le temps passé dans un domicile ou dans un centre. Il distingue :

a) Enfants des rues transitaires : qui ont un chez soi et qui fréquentent un centre

b) Enfants dans la rue : qui ont un chez soi et qui ne fréquentent pas un centre

c) Enfants des rues assistés : qui n'ont pas un chez soi et qui fréquentent un centre

d) Enfants de la rue : qui n'ont pas un chez soi et qui ne fréquentent pas un centre

Cette typologie introduit les notions de transition et d'assistance vis-à-vis des enfants des rues. D'une certaine manière, les deux notions se rejoignent. En effet, pour transiter dans la rue, il faut une certaine forme d'assistance d'autant que ces enfants, tels que définis par l'auteur, fréquentent un centre. Par contre, on peut devenir effectivement dépendant des systèmes d'aide. Mais étant donné qu'il s'agit de mineurs âgés de moins de 18 ans, ne leur doit-on pas un minimum pour assurer leur « bon développement » tel que stipulé dans l'article 6-1 et 6-2 de la Convention relative aux droits de l'enfant? Cette

catégorisation mérite de faire l'objet de discussions. En effet, elle ne tient pas compte de la culture de la rue qui permettrait de comprendre et de saisir les raisons qui ont poussé les enfants dans les rues, du mode d'adaptation à la vie de rue et du niveau de débrouillardise dont les enfants font preuve dans l'univers de la rue.

HSI (2003) a présenté un tableau permettant de distinguer dans la catégorie des enfants des rues, les enfants dans la rue de ceux de la rue. Il est important d'observer que ces deux sous-catégories se distinguent par la présence ou non d'une autorité adulte dans leur vie. Cela n'empêche qu'ils participent à la même culture de la rue.

Tableau 5 : Caractéristiques distinguant les enfants de la rue et dans la rue en Haïti

	Enfants des rues	
Caractéristiques	**Enfants de la rue**	**Enfants dans la rue**
Âgé de moins de 18 ans	√	√
Vivant en région urbaine	√	√
Dans l'obligation de mener plusieurs activités dans la rue pour assurer leur « survie »	√	√
Conditionné à vivre au jour le jour	√	√
Vivant en groupe	√	√
Dépendant / surveillé par une autorité adulte		√

Sources : HSI (2003)

À partir de ces quelques documents, on peut noter que les enfants de la rue sont loin d'être une population homogène en Haïti. Tous les auteurs s'entendent sur le fait qu'il s'agit d'enfants de moins de 18 ans. Au niveau de la dénomination, il n'y a pas encore entente et on ne peut parler vraiment de débat. On observe d'ailleurs que les organismes commanditaires des études restent dans le cadre de la catégorie proposée par l'UNICEF dès le début de la manifestation du problème en 1986. L'université ne fait pas bonne figure dans ce débat en raison de la carence d'études réalisées en son sein. Toutefois, les notions d'assistance et de transition introduites mériteraient de faire partie de la

discussion conceptuelle. Pour la question du dénombrement, il faut rappeler que la définition est déterminante dans l'estimation du nombre d'enfants de la rue.

1.3.4 Facteurs explicatifs associés au problème des enfants de la rue : une vision écologique

Plusieurs facteurs et modèles explicatifs du problème des enfants de la rue sont recensés dans la littérature. Le modèle écologique est utilisé ici, afin d'organiser ces facteurs explicatifs. Ce modèle occupe une place importante dans l'intervention en travail social (Jean Guy, 1989; Pauzé, 2004; Tessier, 1989). Ces auteurs (Pauzé, 2004; Tessier, 1989; Vaillancourt, 1989) s'accordent pour reconnaître l'important apport fait par Bronfenbrenner à cette approche. En effet, « introduit dans la littérature en 1866 par le biologiste allemand Ernst Hacckel, le concept d'écologie visait à définir les relations qui existent entre les êtres vivants et le milieu dans lequel ils évoluent » (Tessier, 1989, p. 55). Bronfenbrenner (1986) a travaillé le concept en mentionnant les divers systèmes pouvant influencer l'individu. Il définit l'environnement comme un « ensemble de structures concentriques, incluses les unes dans les autres, et qui maintiennent entre elles et à l'intérieur d'elles, des relations fonctionnelles à différents niveaux » Bronfenbrenner (1986, 323). Il a apporté à l'approche écologique l'idée de la prise en compte de différents niveaux de systèmes : le macrosystème, le mésosystème, l'exosystème et récemment le chronosystème. Il est important de noter que certains auteurs, sous la direction de Tessier (1989), tentent de présenter cette approche comme étant un nouveau paradigme. A ce propos, Tessier (1989) lui-même avance que ce mouvement enclenché par Bronfenbrenner au cours des années 60 « tente de rallier l'écologie à une démarche plus traditionnelle, en élaborant une théorie qui permette à la fois de décrire, de prédire et d'expliquer les comportements humains » (p. 67). Il est appliqué à l'étude de nombreuses situations. Dans le cadre de cette étude, le modèle écologique est utilisé afin d'organiser la présentation des divers facteurs et modèles recensés dans la littérature sur le problème des enfants / jeunes de la rue.

Dans l'état actuel de la recherche sur les enfants de la rue, on recense différents modèles ou approches théoriques qui tentent d'expliquer le problème des enfants et des jeunes de la rue. Ces modèles ont été élaborés fondamentalement à partir de la réalité nord américaine. On peut identifier : le modèle pathologique ou « *bad sick* » centré sur les carences du jeune (American Psychiatric Association, 1968; Armstrong, 1932; 1937; Jenkins et al., 1968; 1969; 1971; Scientific Analysis Corporation, 1974; Walker, 1975 cités par Caputo & Kelly, 1994); l'approche médicale qui considère le problème sous l'angle de l'itinérance qui lui-même est vu sous l'angle d'un problème publique (Caputo & Kelly ?, 1994); l'approche non médicale où la marginalisation économique sert de cadre de référence (Caputo & Kelly, 1994; McCarthy, 1990; McCarthy & Hagan, 1992; Smart et al., 1990; Windle, 1989); la *life/style exposure theory* qui considère la vulnérabilité des jeunes comme responsable de leurs conditions marginales (Whitbeck & Simons, 1990) et la théorie de la seconde socialisation qui considère la rue comme étant un second lieu de socialisation après l'échec familial comme premier lieu de socialisation (Clark, 1992; Crespi & Sabatelli, 1993; De'Ath & Newman, 1987, cités par Holdaway & Ray, 1992; Adams & Adams, 1987; Kuyu, 1995; McCarthy & Hagan, 1992). Ces approches ou modèles théoriques présentent un grand intérêt pour l'étude du problème des jeunes de la rue. Une brève présentation permet de saisir l'essentiel de ces modèles et de les situer dans les dimensions qui leur correspondent suivant l'approche écologique.

1.3.4.1 Les facteurs ontosystémiques

Selon certains auteurs (Bouchard, 1987; Bronfenbrenner, 1986; Pauzé, 2004), « l'ontosystémisme constitue l'ensemble des caractéristiques d'un individu, qu'elles soient innées ou acquises, par exemple l'âge, le sexe, les compétences, la présence d'un handicap, les habiletés et les déficits » (Bouchard, 1987, 459). Quatre modèles peuvent entrer dans cette dimension : le modèle pathologique ou *bad sick*, l'approche médicale, la *Life/style exposure theory* et la théorie de la seconde socialisation.

Suivant le premier modèle, « le modèle pathologique », le jeune ou l'enfant de la rue est un fugueur et celui-ci est considéré comme un délinquant. Pour certains auteurs

American Psychiatric Association, 1968; Armstrong, 1932; 1937; Jenkins et al., 1968; 1969; 1971; Scientific Analysis Corporation, 1974; Walker, 1975 repris par Van Der Ploeg, 1989; Adams, Gullota, & Clancy, 1985; Whitbeck & Simons, 1990), la fugue et la délinquance juvénile sont considérées comme un désordre émotionnel. L'intervention doit donc se centrer fondamentalement sur la correction du problème émotionnel. D'autres auteurs (Brennan, 1980; Brennan et al., 1978; 1980; Gulotta, 1978; Justice & Duncan, 1976; Loveless, 1981a; 1981b; Nye, 1980; Orten & Soll, 1980; Ritter, 1979 repris notamment par Caputo & Kelly, 1994) ne partagent pas cette position. Ils suggèrent de trouver dans l'environnement les éléments déclencheurs des comportements délinquants au lieu de se centrer uniquement sur les aspects émotionnels.

Le deuxième modèle, l'approche médicale, considère l'enfant ou le jeune de la rue comme un itinérant et l'itinérance est un problème public (Fédération canadienne des municipalités, 1994 raporté par Caputo & Kelly, 1994). Selon cette approche, les réseaux inter-organismes sont le moyen le plus pertinent et le plus efficace pour surmonter les problèmes aussi complexes que l'itinérance chez les jeunes. L'intervention doit se structurer à partir de leur santé. Dans ce cadre, « la santé est définie au sens très large, de façon à englober toute la personne avec son environnement. Les déterminants de la santé s'entendent de tous les aspects physiques, psychologiques, sociaux, économiques et culturels de la vie » (Caputo & Kelly 1994, p. 438).

Le troisième modèle, la *life/style exposure theory,* est soutenu par Whitbeck et Simons (1990) dans leur étude sur les jeunes de la rue ou les fugueurs. Suivant cette théorie, certains groupes sociaux adoptent un style de vie cohérent avec leur niveau de ressources économiques, sociales et. Cette situation les habilite souvent à passer beaucoup de temps dans des espaces tels, les places publiques et les rues où ils sont quotidiennement exposés à des actes de criminalité. Les auteurs précédemment cités présentent cette théorie qui, selon Hindelang et al. (1978) rapporté par Whitbeck et Simons (1990):

> [...] argues that groups of people adopt life styles consistent with their levels of economic, social, and psychological resources. The concept of life-style is defined as the routine daily activities, both vocational and leisure, which tend to characterize the lives of individuals occupying a certain social position. The life-styles that people

> adopt greatly affect the probability of criminal attack. Hindelang suggests that persons are particularly vulnerable to criminal victimization when their life-style leads them to spend large amounts of time in public places (the street, parks, etc) especially at night (Whitbeck & Simons, 1990, p. 110).

Partant de cette explication, les jeunes de la rue ont des caractéristiques propres et l'intervention doit en tenir compte. Leur vulnérabilité est due à leurs conditions. Leur style de vie est une démonstration de leur différence avec l'ensemble de la population où ils vivent.

Le quatrième modèle, la théorie de la seconde socialisation, est proposé dans une étude non publiée de Wilkinson (1987) citée par Holdaway et Ray (1992). L'enfant de la rue est considéré dans cette étude comme un fugueur qui a échoué dans un premier processus de socialisation. S'inspirant de Berger et Luckman (1996), cette théorie considère que les enfants et les jeunes qui ont fui de chez leurs parents n'ont pas été satisfaits de leur vie et sont à la recherche de cette satisfaction. La famille comme lieu de première socialisation, a échoué dans son travail. Les jeunes vont donc dans la rue et cherchent, en utilisant différents types de stratégies, à se socialiser. C'est ce qui est qualifié de seconde socialisation. D'autres auteurs ont aussi repris cette théorie Clark, 1992; Crespi & Sabatelli, 1993; De'Ath & Newman, 1987, cités par Holdaway & Ray, 1992; Adams & Adams, 1987; McCarthy & Hagan, 1992). Kuyu (1995) de son côté l'explique par la marginalisation dans laquelle se développent les enfants de la rue. Selon lui, « un enfant marginalisé est par définition un enfant qui vit en marge de la marge de la société, c'est-à-dire qui a opéré une rupture avec les normes et les valeurs de la société globale. Cette rupture est en réalité seconde par rapport à une autre qui a lieu en amont : la rupture avec les parents » (p. 88).

En accord avec la dimension ontosystémique, les quatre modèles présentés pour cette dimension, mettent fondamentalement l'accent sur le jeune et ses compétences. Il est important de noter ici la date des études citées en référence à ces quatre modèles. On observe une certaine évolution dans la compréhension du problème en ce qui a trait à cette dimension. En effet, le focus sur l'individu (explication et intervention) se situe au

cours des années 1930 à 1975. À partir de cette dernière date, le focus sur l'individu est toujours maintenu au plan explicatif, mais l'intervention va au-delà de lui. Un regard sur l'environnement est considéré (considération exo et microsystémique). Sont considérés les réseaux inter-organismes et la santé – la santé est prise ici dans un sens général- comme cadre d'intervention. Une synthèse de ces modèles est présentée après les facteurs microsystémiques.

1.3.4.2 Facteurs microsystémiques

Selon Bouchard (1987), ces facteurs renvoient au milieu de vie immédiat de la personne : famille, école, milieu de travail (l'environnement physique, la maison, le quartier, le climat, la structure familiale; et la qualité des compétences parentales). Pour cette dimension, on peut identifier dans les études recensées : la structure de la famille et de la parenté, la qualité des compétences parentales, l'habitation et le quartier comme des éléments susceptibles de jouer en faveur du problème des enfants de la rue. Il faut rappeler que Lucchini (1993) a parlé des réseaux d'entraide entre les voisins, des réseaux d'enfants dans la rue, des bandes de quartiers appelées *quadrilhas*, qui peuvent entrer dans la dimension microsystémique. À ces facteurs, il faut ajouter le milieu de vie immédiat des enfants de la rue : l'école, le milieu de travail (l'environnement physique, la maison, le climat;). Un nombre important d'études (Matchinda, 1999; Van der Ploeg, 1989) met l'accent sur les difficultés vécues dans des familles (Espinola, Glausser, Ortiz, et Ortiz de Carrizosa 1987). Ces familles sont qualifiées de dysfonctionnelles (Matchinda, 1999; Van der Ploeg, 1989). C'est cette dysfonctionnalité qui pousse les enfants et les jeunes à se réfugier dans la rue. Une approche pouvant entrer dans cette dimension est l'approche non médicale. Tout comme l'approche médicale, celle-ci est identifiée par Caputo et Kelly (1994). Les études menées à partir de cette approche considèrent les jeunes de rue comme des individus ayant vécu dans des familles dysfonctionnelles et conflictuelles. Pour enrayer le problème, l'intervention doit se structurer à partir de la famille ou des réseaux d'intervention. Les comportements des jeunes tels que l'usage de la drogue, la prostitution, la participation à des activités délinquantes et criminelles, la sexualité (McCarthy, 1990; McCarthy & Hagan, 1991; Smart et al., 1990; Windle, 1989) sont une conséquence du dysfonctionnement des

familles dont ces jeunes sont issues. Dans ces études, la marginalisation économique sert de cadre de référence (Fuchs & Reklis, 1992, dans Caputo & Kelly, 1994).

Il faut remarquer que les modèles présentés dans les dimensions onto et microsystémiques ne sont pas tout à fait exclusifs entre eux. En effet, le modèle pathologique et l'approche non médicale peuvent facilement se fusionner. Les deux ont adopté une approche béhavioriste. Aditionnés de l'approche médicale, ils se réfèrent fondamentalement à l'intervention. Ils mettent l'accent sur le jeune avec ses troubles émotionnels et la famille avec ses défaillances ou son dysfonctionnement pathologique.

La *life style/exposure theory* est liée à la théorie de la seconde socialisation. En effet, en parlant du style de vie comme un élément dépendant « des ressources économiques, sociales et psychologiques dont disposent les acteurs » (Whitbeck & Simons, 1990, p. 110) cela permet de regarder les jeunes dans leur deuxième espace de socialisation, car c'est dans cet espace qu'ils vont développer un nouveau style de vie pour s'adapter à la réalité de la rue. Il est important de noter que le second lieu de socialisation (ici la rue) représente souvent un espace où la consommation de drogues devient une réalité. Le projet de recherche de Lucchini, (1989-1990), les études de Smart, Adlaf, et Porterfield (1990), de Tremblay, Haapasalo et Pulkkinen (1995), de Charbonneau (1995), celles de Roy, Haley, Boivin, Frappier, Claessens, C.(1998, 2001), de Sherman, Plitt, Hassan, Cheng, et Zafar (2005), permettent de bien comprendre cet aspect de la consommation de drogues ou d'une certaine attitude prédisposant à la consommation de la drogue dans ce « second lieu de socialisation ».

Par ailleurs, la théorie de la seconde socialisation, en posant le problème de la rupture vécue par les jeunes au cours de leur socialisation, touche un concept important de cette étude : l'insertion. Ce concept sera repris dans le cadre conceptuel.

Un autre constat qu'il faut faire à partir de ces modèles est le fait qu'ils sont tous liés à la fugue ou à la déviance. En ce sens, les jeunes ou les enfants de la rue sont considérés

comme des fugueurs ou des déviants. Ces modèles explicatifs s'alignent bien avec une perspective criminologique dont les recherches tendaient auparavant « à expliquer le passage à l'acte déviant par des caractéristiques propres à son auteur : sa personnalité, son milieu d'origine, son quartier, etc. » (Xiberras, 1998, p. 98). L'enfant ou le jeune de rue aurait ainsi des caractéristiques qui lui sont propres et qui sont responsables de son départ à la rue. Ce départ est considéré comme un acte déviant. Cette façon d'expliquer la déviance du jeune ou de l'enfant de la rue, même au plan ontosystémique, n'est pas unique. Kuyu (1995) l'explique par la marginalisation qu'ils vivent. C'est-à dire par « une rupture avec les normes ». En ce sens, sa position rejoint celle de Becker (1985) qui a proposé, dans *outsider,* de voir la déviance comme étant une transgression aux normes. Bref, le concept de jeune de rue suivant ces positions est construit à partir de la déviance ou de la fugue. Ainsi, les jeunes sont ici considérés comme des déviants ou des fugueurs.

1.3.4.3 Facteurs macrosystémiques

Tels que présentés par Pauzé (2004) et Bouchard (1987), ces facteurs font référence aux valeurs, aux croyances et aux idéologies présentes dans une société. Bronfenbrenner (1986, p. 324) parle des « valeurs et pratiques culturelles, attentes différentes attendues par les parents, les garçons et les filles ». Les facteurs macrosystémiques peuvent se retrouver dans les caractéristiques culturelles et idéologiques particulières qui favorisent le départ des enfants vers la rue. Les études de Wilson et Arnold (1986) ainsi que celles de Tait (1993) et de Sercombe (1993) notamment, illustrent bien cette dimension sous l'aspect de la culture. En effet, la théorie de la culture, appliquée aux jeunes de rue, postule que « youth as a group started to perceive itself to be intrinsically different from the parent generation » (Tait, 1993, p. 84). De cette manière, ces jeunes font l'expérience de leur appartenance, différemment de leurs parents et à différents moments de leur histoire. Ainsi, les enfants de la rue, comme le soulignent Wilson et Arnold (1986, p. 7-8), «[…] survive on their wits. Demoralized and debased, they feel under threat from the police and misunderstood by childcare institutions because both are seen as punitive rather than supportive. Street kids feel exploited by almost everyone: the media, the pusher, the sex purchasers, the sociologists […] ».

Cette explication pourrait bien combiner avec celle de la *life style/exposure theory* qui parle des « groupes qui adoptent un style de vie cohérent avec leur niveau de ressources économiques, sociales et psychologiques » (Whitbeck & Simons, 1990, p. 110). Elle combine bien aussi avec la théorie de la seconde socialisation où les jeunes font une deuxième socialisation après l'échec vécu dans la famille.

Il est important de noter d'autres éléments relevant des habitudes ou des coutumes qui peuvent faire partie de cette dimension. En effet, dans certaines régions de l'Afrique par exemple[14], il est acceptable qu'un enfant soit élevé dans un milieu autre que celui de ses parents biologiques. À titre illustratif, on peut citer les « petits Talibé », les enfants « confiés » chez les Wolof du Sénégal, l'existence de « parente de lait », le don d'un enfant fait par une fille à sa mère pour la remercier de l'avoir élevée (Vélis, 1988). Les habitudes culturelles sont nombreuses mais elles ne sont pas en tout temps en faveur des enfants. En effet, dans ce cas, quand la famille (entendue famille élargie) n'a plus les moyens de s'occuper des « enfants reçus en don », ceux-ci doivent trouver des moyens de survie. La rue est considérée dans ce cas comme une alternative.

Un troisième élément pouvant entrer dans les facteurs macrosystémiques, se situe sur le plan idéologique. On peut identifier à ce titre, certains mouvements qui ont favorisé l'émergence du phénomène des jeunes de la rue. C'est le cas de celui des hippies des années[15] 1960-1970 et plus près de nous celui de « Rat-Pack[16] » des années 80 (White,

---

[14] Pour de plus amples informations, voir Rabain Jacqueline (1979) : *L'enfant du lignage. Du sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*. Payot, Paris.

[15] Parlant des hippies, le sociologue Walter Holstein affirme que c'est un mouvement qui fut vécu par des jeunes qui pouvaient profiter de tous les avantages et privilèges du système. Ce n'est ni l'envie ni l'ambition qui provoquèrent la révolte des enfants brandissant une fleur, mais plutôt l'abondance et le désir de vivre quelque chose de différent (Watzlawick, 1988).

[16] White (1989) parlant des « rat pack », avance qu'il s'agit des groupes de jeunes dans la Vallée de San Fernando appartenant à la classe moyenne; ils refusent d'aller à l'école, ils restent dehors au-delà des limites de temps normal, ils passent beaucoup de temps chez des amis, ils traînent dans les discos, mais ils communiquent régulièrement avec leurs parents pour leur faire savoir où ils se trouvent. Ils refusent de retourner chez eux, car ils ne peuvent continuer à vivre chez leurs parents avec des activités que les règles parentales n'autorisent pas.

1989). Monestier (1998) qualifie ces mouvements de « raisonnements socio-philosophiques bon marché qui voient dans l'anti-matérialisme une nouvelle philosophie de vie » (p. 135). D'après ce même auteur, aujourd'hui encore en Californie, dans la vallée de San Fernando, on peut dénombrer quelques centaines d'adeptes de ces mouvements qui se réfugient le soir sur les plages ou dans les hangars à bateaux pour passer la nuit.

1.3.4.4 Facteurs exosystémiques

Ces facteurs se réfèrent, suivant Bouchard (1987) et Bronfenbrenner (1986), aux « environnements dans lesquels la personne n'est pas directement engagée, mais dans lesquels les évènements qui se déroulent affectent cette personne » (Bronfenbrenner 1986, p. 323). Lucchini (1993) identifie la dette externe et interne de l'État, la réduction des dépenses dans le domaine social, de la santé et du logement, l'urbanisation accélérée et la « taudisation », le chômage, la précarité de l'emploi, les distances considérables entre le lieu de résidence et le lieu de travail, le manque de sécurité dans les bidonvilles et les périphéries, les programmes d'assistance et l'espace construit comme les principales caractéristiques des facteurs exosystémiques. Pour sa part, Monestier (1998) considère l'inégale répartition des richesses et des ressources comme faisant partie de ce qui produit « la fracture sociale ».

Se référant à la réalité du Brésil, Moulin et Pereira (2000) identifient la globalisation et les conséquences désastreuses de l'économie comme les principaux facteurs qui sont à la base du problème des enfants/jeunes de la rue. Les mouvements de population, suivant ces auteurs, suite aux conséquences économiques ont une grande influence sur le développement de cette situation au Brésil où plus de la moitié de la population vit en milieu urbain (56% en 1991 d'après le Brazilian Institute of Geography and statistics (IBGE) et 78,9% en 1995 d'après le National Survey of Sample Households (Pesquisa National por Amostra de Domicilos), (IBGE-PNAD), 1996). D'autres éléments sont aussi à la base de ce problème selon ces auteurs: les femmes chef de famille, la pauvreté de celles-ci et la marginalisation de l'homme dans la famille suite à l'héritage de la période

esclavagiste[17]. À Cuba où il y a très peu d'enfants de la rue, la globalisation et l'isolement économique de ce pays sont les principales causes de la réémergence de ce problème qui, dans les faits, n'existait pas durant la "période spéciale[18]" (Lutjens, 2000).

Au Mexique, la situation n'est pas différente (UNICEF, 1984). D'après la Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (ELAC) (Espert & Myers, 1989) : « depuis 1981, la plupart des pays de l'Amérique Latine et de la Caraïbe sont confrontés à la crise économique la plus aiguë et la plus longue jamais enregistrée au cours des 50 dernières années. En effet, ils sont tellement en retard du point de vue du développement qu'il est possible que les années 80 deviennent une «décennie perdue » pour beaucoup d'économies de la région » (p. 8).

En Haïti, les conditions socio-économiques ne sont pas meilleures. Les informations présentées dans le cadre contextuel sont révélatrices de ces conditions socio-économiques.

Le processus d'appauvrissement a généré des inégalités socio-économiques scandaleuses dans la région de l'Amérique latine et notamment en Haïti (Ziegler, 2003), obligeant ainsi les individus, les familles et les couches sociales victimes à ne plus être en mesure de répondre aux besoins de leurs enfants, de leur famille et de leur communauté. Cette pauvreté a eu entre autres conséquences la migration accrue vers les centres urbains; les statistiques Brésiliennes le démontrent bien. Ainsi, la pauvreté des familles particulièrement dans les zones rurales, la dette externe, les mauvaises politiques socio-économiques ne sont que des éléments caractérisant cette dimension. D'ailleurs, les couches pauvres de la région n'ont pas connu les avantages de l'État Providence qui ont

[17] À l'époque esclavagiste, les pères avaient peu d'importance dans la famille. D'ailleurs, il était même difficile de parler de famille vu les conditions existantes. En Haïti par exemple, le code noir établissait les règles du jeu. À côté de ce code noir, il existait aussi les ordonnances royales. Madiou (1989) rapporte que par l'ordonnance de 1685 « quand un blanc débauchait une esclave, la femme et ses enfants étaient confisqués au profit de l'Hôpital des Pères de la Charité, sans pouvoir être jamais rachetés » (p. 35). Par ailleurs, vu les conditions d'humiliation existant dans les plantations, un esclave n'avait pas de raison de prendre une esclave de la même plantation pour femme.

[18] La période spéciale s'entend de la période post révolutionnaire à Cuba avant la chute du mur de Berlin.

propulsé le développement économique et social dans certains pays. En tout cas, Haïti n'a jamais connu un État Providence au cours de son histoire. Le droit coutumier est chargé d'exemples d'initiatives prises[19] par les familles et les communautés pour résoudre toute sorte de problèmes. Quand les moyens sont maigres, on se plonge dans des activités de survie. Les enfants de la rue d'aujourd'hui sont une résultante de cette situation.

Dans la dynamique de toute société, le panorama social est composé de différents groupes sociaux avec des préoccupations particulières. Les situations d'exploitation des uns par les autres sont légion. Ceux qui exploitent veulent conserver leurs privilèges et les autres entendent se défaire des rapports d'exploitation. De là surgissent les conflits d'intérêt. Le thème des « sans terre[20] » souligné par Zamudo, Tessier et Lecomte (2005) illustre bien la situation conflictuelle existant dans les sociétés de l'Amérique Latine. À ce propos, ces auteurs soulignent que « le débat structuré qui prévaut en Amérique Latine sur les enjeux sociaux et économiques de la pauvreté (sur le thème des « sans terre » etc.) butte sur la question de l'enfant » (Zamudo, Tessier et Lecomte, 2005, p. 216). Dans certaines sociétés (le Canada par exemple), l'intervention de l'État permet une certaine régulation en mettant en place des prestations d'aide sociale, d'allocation et d'assurance de toute sorte. C'est à travers ces dispositifs qu'on arrive à privilégier, dans certains cas, l'intervention auprès de l'enfance et de la jeunesse. Mais là encore, les conflits d'intérêt ne disparaissent pas. La question se situe d'avantage au niveau des types de politiques sociales à adopter et de l'orientation des dispositifs sociaux (Vaillancourt, 1988 explique bien cet aspect dans ses écrits). Dans d'autres sociétés par contre (celles de l'Amérique Latine par exemple et notamment la société haïtienne) où ces systèmes existent à peine ou presque pas, les conflits sont encore plus marqués. Ils entraînent un écart qui grandit de jour en jour. Les couches sociales victimes se reproduisent difficilement ou arrivent à peine à se reproduire. Pour cela, elles développent toute une série de stratégies de survie. Ne bénéficiant pas d'allocations familiales, d'assurance emploi ou d'assurance maladie,

---

[19] Le placement des enfants en domesticité dans la famille élargie ou dans d'autres familles est un exemple concret. Cette pratique avait fait l'objet d'une législation qui de toute évidence est contraire à la convention relative aux droits de l'enfant ratifié par Haïti en 1994. Cette législation est annulée depuis l'année 2003.

[20] Pour de plus amples informations sur le problème des sans terre, on peut voir, dans l'émission Les Grands Reportages diffusés sur les ondes de la RDI, le reportage « L'esclavage au Brésil. Les forçats de la terre ». Ce reportage a été présenté le 11 juillet 2006 à 20 heures.

elles établissent des priorités avec leurs maigres disponibilités financières, mais elles doivent tenir compte aussi des aléas et des conjonctures. Dans ces situations, les enfants sortent très affectés. Les concepts de pauvreté des enfants, d'enfants en danger, d'enfants à risque ou d'enfants vivant en situation difficile et, dans le cas ici présent, celui des enfants de la rue font partie des différentes nuances de cette situation.

1.3.4.5 Les facteurs chronosystémiques

Au cours de l'histoire, les pays de l'Amérique Latine se sont vus dépossédés d'une bonne partie de leurs richesses. Ils ont aussi connu le massacre de leurs populations (Madiou, 1989, Ziegler, 2003). Le cas Haïtien, n'est donc pas unique dans la région. Après la dépossession et les massacres de populations indigènes, l'ère de l'esclavage fait son apparition. Les conditions d'esclavage qui ont prévalu en Amérique Latine ont appauvri considérablement les pays de la région. En effet, parlant des oligarchies régnantes du début du xxième siècle, originaires de l'hémisphère Nord de la planète, pour expliquer les moyens financiers illimités dont disposent ces oligarchies, Ziegler (2003, p. 29) avance : « dans leurs colonies d'outre-mer, les seigneurs ont pratiqué dès la fin du xvème siècle un pillage systématique. Celui-ci est au fondement de l'accumulation primitive du capital dans les pays d'Europe ». Rapportant Marx (vol 2 du capital), le même auteur (Ziegler 2003, p. 29) rapporte que « les trésors directement extorqués hors de l'Europe par le travail forcé des indigènes réduits en esclavage, par la concussion, le pillage et le meurtre, refluaient à la mère patrie pour y fonctionner comme capital ». Cette accumulation a été faite au détriment des enfants. Car, plus loin, Ziegler (2003, p. 29) poursuit : « ce sont principalement les africains – hommes, femmes et enfants – qui, dès le début du xvième siècle et dans des conditions d'une indicible cruauté, ont payé de leur sang et de leur vie l'accumulation première du capital européen ».

Les conditions d'esclavage ayant prévalu dans la région n'étaient pas en faveur de la formation de famille (Madiou, 1989). En Haïti, les enfants des esclaves naissaient automatiquement esclaves (voir les dispositions des articles 10 à 12 du code noir, Lubin, 2002). Plus tard, après l'indépendance du pays, de petits groupes d'intérêt formés pour

l'obtention de cette indépendance en 1804, entendent s'approprier des biens appartenant aux anciens colons, voulant ainsi reproduire le système d'exploitation en leur faveur évidemment, avec des nuances. Ainsi, la grande majorité de la population de ces pays va passer d'un statut d'esclave à un statut de paysans pauvres et sans terre, et, plus tard, à celui d'ouvriers agricoles ou industriels vivant les pires conditions dans la société. Une situation que cette majorité n'entend pas accepter. Les conflits terriens et les luttes syndicales illustrent bien cette situation. La période industrielle ne permettra pas à la population de résoudre ses problèmes; les enfants des couches sociales victimes de cette situation interminable resteront à la dérive et se reproduiront dans les mêmes circonstances. On comprend pourquoi la grande majorité des enfants de la rue viennent de ces couches. Rappelons en ce sens que Lomnitz (1975, cité par Fassin, 1996) rapportant les prédictions optimistes sur la possibilité pour le système industriel d'absorber ces populations, avance que « ces prédictions ne s'étaient pas accomplies. Au contraire, les périphéries urbaines continuaient de s'étendre et la seconde génération de leurs habitants ne parvenait pas à accéder au prolétariat industriel » (p. 263). En définitive, le problème des enfants de la rue de l'Amérique Latine, notamment d'Haïti, n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'un long processus d'appauvrissement des couches défavorisées. Les prédictions de ELAC dans Myers (1989) sont également révélatrices de ce processus d'appauvrissement. Le phénomène de bidonvilisation très répandu et les conditions de vie infrahumaines qui y prédominent font partie de ce processus historique. Le problème des enfants de la rue ne doit pas être vu en considérant les familles ou les individus comme des entités séparées ou isolées du reste de la société. Le contexte et les dynamiques sociales sont déterminants à ce niveau.

Cette explication qui vient d'être fournie ne permet pas de répondre à la question du devenir des enfants de la rue. Cependant, elle permet d'identifier le processus historique et de situer le cadre social de référence où se sont insérés les aïeux de la grande majorité des enfants de la rue avant de se trouver dans la rue. Il sera utile aussi de considérer ce cadre lorsqu'il s'agira pour ces enfants de se réinsérer socialement ou de reprendre leur autonomie dans un processus d'insertion sociale.

L'approche écologique dans l'étude sur les enfants de la rue paraît comme un « tout englobant et interactif». Dans le sens où il y a de la place pour tout. Tout y entre : problème individuel considéré dans une perspective psychologique, conflit idéologique et position politique considérés dans une perspective de la sociologie critique etc. En ce sens, il est important de souligner que Tessier (1989) avance que « la définition que Bronfenbrenner fait de l'environnement comme un ensemble de systèmes de niveaux différents et réciproquement influents, les uns sur les autres, rejoint la position sociologique aux niveaux exo et macrosystémiques (organisation sociale, systèmes de valeurs) et la position psychologique par les micro et mésosystèmes » (p. 67). En les structurant sous forme de niveaux influençant l'enfant de la rue, cette approche donne l'impression que peu d'importance est accordée aux conflits idéologiques et politiques qui paraissent être tout simplement mis dans une dimension située loin de l'enfant de la rue. Cette façon d'établir ou de présenter les niveaux de systèmes donne l'impression d'établir une certaine priorité susceptible d'influencer l'intervention. Mais il est important de noter que l'explication en elle-même peut bien être cohérente d'autant plus que la question de l'influence réciproque est fondamentale dans cette approche. Cependant les présentations[21] (celle de Pauzé, 2004 entre autres) sont susceptibles d'introduire les intervenants en erreur. Les professionnels en travail social doivent faire très attention dans l'application de cette approche dont les dimensions onto et microsystémiques semblent paraître moins difficiles d'accès que les autres niveaux. Ils courent le risque dans un tel cas d'être considérés comme « des passeurs d'éponge sur les problèmes sociaux » ou de « béquilles du capitalisme » selon l'expression de Jeanine Verdes Lehoux (1985), à force de ne pas dépasser les deux premières dimensions qui paraissent plus abordables dans le cadre d'une planification de l'intervention.

La présente étude s'intéresse au devenir des enfants qui ont été dans la rue à la fin des années 1980 à 1999. Ceux qui sont concernés doivent avoir passé par un programme d'intervention d'une ONG. Il s'avère important de voir ce qui est dit dans la littérature sur les centres d'intervention pour enfants de la rue.

---

[21] Voir annexe 3

1.3.5 Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue, les programmes et leurs effets.

1.3.5.1 Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue

Les études réalisées sur les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue (Lusk, 1989; Rizzini & Lusk, 1995, Jean F. et Roy, S. 1996, Filho,-G.C.; Neder, G. 2001, Dybicz, P. 2005), ont révélé qu'on peut identifier quatre modèles d'intervention auprès de ces enfants : le modèle correctionnel, l'approche réhabilitative, l'intervention en milieu ouvert « *outreach* » et le modèle préventif.

Le modèle correctionnel correspond aux premières formes d'action auprès des enfants de la rue. Ces interventions ont plutôt été de type répressif (Monestier, 1998). En effet, on ne peut ignorer les rafles d'enfants effectuées par la police un peu partout dans le monde, les escadrons de la mort au Brésil et les couvre-feu pratiqués dans certains pays aujourd'hui encore (Monestier, 1998). En Haïti, les pratiques étaient les mêmes. Signalons à ce titre la présence des « chalans[22] » qui raflaient les enfants déambulant dans les rues à Port-au-Prince au cours des années 60-70 et même au cours des années 1980. Ces enfants étaient conduits la plupart du temps à une institution publique[23] (centre fermé aujourd'hui en 2007). Peu à peu, une approche réhabilitative trouvera sa place à côté de l'approche correctionnelle. En Amérique Latine, par exemple, cette dernière approche s'est basée sur celle de besoins (les expériences de l'UNICEF des années 80 au Mexique, Équateur, Pérou et Colombie {voir toute la publication de l'UNICEF de l'époque} constituent un bel exemple.) alors qu'on rapporte une migration majeure de la population vers le milieu urbain (Espert & Myers, 1989; Mikerson, 2000; Monestier, 1998). Tout comme l'approche correctionnelle, l'approche réhabilitative est aussi basée sur l'intervention en institution. Au niveau du travail en milieu ouvert, les services sont offerts à des heures déterminées au cours de la semaine. Il ne faut pas confondre l'intervention en milieu ouvert avec l'intervention ponctuelle ou d'urgence. Cette dernière, comme son nom l'indique, se fait sur une base ponctuelle ou en cas d'urgence et peut ne pas considérer

[22] Nom donné aux policiers qui raflaient les enfants déambulant dans les rues des grandes villes en Haïti.
[23] Ce centre a connu et connaît aujourd'hui encore des difficultés diverses : fermeture et réouverture se sont succédées au cours du temps.

uniquement les enfants ou les jeunes de rue. Le modèle préventif est caractérisé par l'intervention dans la communauté pour y retenir les enfants, les encourager à vivre dans leur famille et éviter qu'ils aillent en ville pour se réfugier dans la rue par la suite. Aujourd'hui encore, les deux premiers demeurent les modèles dominants un peu partout dans le monde (voir Monestier, 1998; UNESCO & BICE, 1995; UNICEF, 1989). Dans la réalité haïtienne, les quatre modèles ci-dessus mentionnés caractérisent aussi l'intervention. Le tableau suivant résume les 4 modèles identifiés dans les études recensées. Les informations viennent de sources diverses (BICE/UNESCO, 1995 ; Lusk, 1989; Mikerson, 2000; Monestier, 1998; Rivard, 2004; Rizzini & Lusk, 1995).

Tableau 6 : Présentation des modèles d'intervention recensés en Amérique Latine et en Haïti

Les modèles d'interprétation	**Source d'inspiration**	**Perception de l'enfant de la rue**	**Milieux d'intervention**
Modèle correctionnel	Anglo-Saxonne	➢ Enfant de la rue : un problème impliquant la délinquance. Mesures restrictives pour normaliser la situation	➢ Institution fermée
Approche réhabilitative	Le clergé et les travailleurs sociaux; approche humaniste	➢ Enfant de la rue : victime de ses conditions de vie	➢ Institution fermée ou milieu substitut de la famille
Intervention en « milieu naturel », *outreach* approche d'éducation et de conscientisation	Paolo Freire	➢ Enfant de la rue : un enfant héroïque	➢ Milieu ouvert, intervention dans la rue
Modèle préventif	Intervention communautaire	➢ Enfant de la rue : problème lié à l'économie et aux droits humains.	➢ Intervention dans la communauté

1.3.5.2 Les programmes

Tels que présentés, les programmes font référence au contenu développé ou appliqué au sein des modèles d'intervention. En Amérique Latine et notamment en Haïti, l'essentiel des programmes d'intervention auprès des enfants de la rue est à la charge des ONG. D'après ce que soutiennent des auteurs tels que Karabanow et Rains (1997), les programmes d'intervention auprès des enfants de la rue ne sont pas encore bien définis. Il est important de noter que les services sociaux à l'enfance, tels que décrits par certains auteurs (Kadushin et Martin, 1988; Kamerman et Kahn, 1976; Christopher, 1963) ont servi de référence à l'intervention auprès de la population considérée dans le cadre de cette recherche. C'est pourquoi, comme le soulignent Karabanow et Rains (1997), il est fréquent que les institutions pour jeunes placés en général soient confondues avec celles destinées spécifiquement aux enfants de la rue. Ce qui revient à soutenir que les programmes pour ces jeunes soient probablement les mêmes pour les enfants ou les jeunes de la rue. Il faut noter que, généralement, les auteurs se contentent de présenter une description des programmes ou activités mises en place par les centres qui interviennent auprès de cette clientèle (BICE / UNESCO, 1995; Lubin, 1992; Lusk, 1989). Parlant des programmes d'assistance auprès des enfants de la rue, Lucchini (1989; 1990) identifie 4 grandes catégories : les projets d'assistance simple ou caritatifs, les projets d'assistance combinée ou de formation, les projets de conscientisation ou d'auto émancipation et les projets mixtes. Certains modèles correspondent mieux à un type de programme. Par exemple, l'intervention en milieu ouvert convient mieux avec les projets de conscientisation ou d'autoémancipation alors que l'approche réhabilitative correspond mieux au projet d'assistance ou de formation. En Haïti, il ne faut pas s'attendre à une telle cohérence dans la pratique quotidienne. De plus, il s'agit d'un aspect qui n'est vraiment pas pris en compte dans la littérature recensée dans le cadre de cette étude.

Le problème des enfants et des jeunes de la rue est souvent considéré sous l'angle de la déviance, de la délinquance ou d'autres problèmes de l'enfance existant déjà au niveau de l'intervention. Leur accompagnement se fait généralement sous cette base conceptuelle. Il est important de noter que les effets escomptés seront difficilement atteints. En ce sens, rappelons les résultats de l'étude de Lugtig (1996) qui ont révélé que les structures mises

en place dans le cadre de la politique sociale de l'Ontario pour intervenir auprès des jeunes de manière générale, ne correspondent pas aux besoins des jeunes de la rue. En Haïti, les enfants et les jeunes passent d'un programme à l'autre sans y rester longtemps. Souvent, ils les abandonnent. Dans une étude exploratoire sur les raisons possibles du décrochage des enfants de la rue de certains programmes, Medina-Mora, Gutierrez et Vega (1997) ont constaté que ce décrochage est dû à la « fixation de buts irréalistes au niveau des programmes et d'une perception fragmentée du problème. Ce qui fournit des solutions fragmentées » (p. 316) Une étude de Karabanow et Rains (1997), sur les structures et les soins en centre d'accueil pour enfants de la rue, a conclu que la rigidité des structures en place est la cause du décrochage des enfants. Celui-ci peut être affilié aux difficultés conceptuelles du problème sous étude et au fait que les programmes ne sont pas encore bien définis.

En ce qui a trait à une évaluation de ces programmes, soulignons que l'expérience réalisée en Abitibi-Témiscamingue (Simard, P. et Berthiaume 1998) a permis de conclure à une non prise en compte d'une logique d'action préoccupée par les besoins des intervenants ni de ceux des populations visées. Cette expérience porte sur le réseau de la santé et des services sociaux en région éloignée. À part cette expérience, il est important de noter que la plupart des auteurs recensés dans la revue de littérature (Adams & Adams, 1987; Charbonneau, 1995; Fortier & Roy, 1996; Holdaway & Ray, 1992; Lubin, 1992; 1998; Lusk, 1989) traitant des programmes d'intervention auprès des enfants de la rue ne considèrent pas l'aspect d'évaluation. Cependant, une étude portant sur l'évaluation des ONG en Amérique Latine (Paiva, 2005) a permis de conclure que « l'évaluation apparaît servir surtout de lien avec les bailleurs de fond, qui imposent une certaine façon d'appréhender les programmes et d'en mesurer l'évolution. L'usage des résultats de l'évaluation, en effet, montre une prépondérance pour l'accroissement des activités, la justification des stratégies en cours, la justification des dépenses engagées. Tous, éléments indispensables pour jouer le rôle d'intermédiaire qui est dévolu aux ONG en Amérique Latine » (p. 311). Le point de vue des jeunes ou des enfants en difficulté - le public ciblé par ces ONG sélectionnées dans le cadre de cette évaluation- n'est pas pris en compte. Un questionnaire a été envoyé par la poste aux dirigeants et aux techniciens

de ces ONG. Sur 36, 16 ont retourné les questionnaires et un entretien avec 6 autres dans Bello Horizonte (Brésil) a été réalisé. En fait, les pays ayant participé à l'évaluation sont les suivants[24] : Pérou (1), Vénézuéla (2), Colombie (1), Équateur (1), Brésil (5) et Bolivie (6).

En Haïti, au niveau du travail effectué, comme le mentionnent les conclusions de l'évaluation réalisée par Paiva (2005), les responsables d'ONG réalisent ce travail périodiquement car il faut justifier les dépenses réalisées pour continuer à recevoir l'appui financier des bailleurs de fonds. Mais ces évaluations ne sont pas accessibles au grand public. Quelque puissent être les conclusions de ces évaluations, il est évident qu'elles n'ont pas pu « nettoyer la rue » comme elles le proposaient au début de l'intervention. À environ vingt années du début des interventions, qu'en est-il des enfants et des jeunes ayant bénéficié de l'intervention des ONG ? La réponse à cette question n'est pas trouvée encore.

1.3.6 Les enfants de la rue et leur devenir : qu'en disent les études?

La recherche porte sur la question du devenir des enfants de la rue en Haïti. Il est donc important d'explorer cet aspect avant de clore ce chapitre. Dores et déjà, il faut noter que les études portant sur le devenir des enfants de la rue sont presque inexistantes. Quoiqu'il en soit, il n'est pas inutile de voir comment la question du devenir se présente dans les études qui portent sur les jeunes placés. En effet, ces dernières posent le problème de l'émancipation des jeunes placés ou la préparation à la vie autonome (Mauzerall, 1983; Pasztor, Clarren, Timberlake, & Bayless, 1986; Timberlake, Pasztor, Sheagren, & Lammert, 1987 ; Meston, 1988; McMillen, Rideout, Fischer, et Tucker, 1997; Nollan, Wolf, Ansell, Burns, Barr, Copeland, and Paddock, 2000). La pertinence de ces études dans le cadre de la présente recherche trouve sa justification dans le fait que, les jeunes de la rue, après leur passage dans les centres d'intervention, doivent s'insérer quelque part (soit dans la communauté, soit dans la famille). La question de l'émancipation permettra

[24] Le chiffre après chaque pays représente le nombre de questionnaires retournés aux responsables de l'étude.

de voir comment les jeunes placés qui ont été dans ces programmes, ont pu vivre dans la société après ce passage; cela permettra la compréhension du devenir des jeunes de la rue après leur passage dans les centres d'intervention.

Pour la préparation à la vie autonome, les études recensées ne présentent pas de grands exposés théoriques. Les expériences présentées mettent l'accent sur les compétences du jeune, ses besoins, le développement de son potentiel et l'implication de ses parents. Certains des programmes mis en place dans ce cadre présentent le concept de la vie autonome. Stone (1987) en a fait une revue où il présente les diverses conceptions enregistrées dans ces programmes. Ceux-ci considèrent les capacités relationnelles des jeunes avec les adultes, les compétences acquises ou à acquérir en matière de gestion du quotidien et les différentes façons d'occuper un logement seul ou en loyer partagé. Reportant les résultats de quelques uns de ces programmes, Stone (1987) rapporte ceux trouvés dans l'étude de Timberlake et al. (1987) sur la question. Ces dernier auteurs ont expérimenté un modèle basé sur l'apprentissage de la connaissance, sur les valeurs et les habilités permettant le passage de l'adolescence à la vie adulte. Ce modèle, d'après les auteurs, facilite les éléments ci-dessus mentionnés mais ne permet pas de toucher les adolescents dans leur vie interne face au vide laissé par leur vécu rempli de déboires. L'étude de Pasztor et al. (1986) a relevé une différence substantielle entre le groupe expérimental et le groupe contrôle d'adolescents dans leur passage à la vie autonome lors de l'expérimentation du projet *Stepping out of foster care into independent living*. Dans ce même projet, la différence entre les deux groupes n'est pas significative sur l'échelle de fonctionnement psychosocial. Une étude de Zimmerman rapportée par Stone, (1987) sur des jeunes ayant vécu au moins une année de leur vie en soin substitut, a trouvé que 75% des jeunes questionnés ont pu mener leur vie sans assistance, alors que 25% avaient besoin d'aide pour y arriver. Stone 1987) rapporte aussi une étude de Festinger. Cette dernière par contre a identifié différents problèmes chez 400 jeunes qui ont vécu dans ce même milieu à New York en 1975. Il a trouvé que le taux de chômage observé chez certains groupes sociaux dans la société, n'est pas différent chez ce groupe de 400 jeunes qui, en fait, présentent les mêmes caractéristiques que les groupes sociaux identifiés. En effet, d'après les résultats de Festinger (rapporté par Stone 1987, p. 6) « si les jeunes

blancs issus des programmes de la zone de New York sont aussi sous-employés que les jeunes blancs à l'échelle nationale, chez les jeunes noirs la situation diffère; les jeunes noirs sortis des programmes sont encore plus sous-employés que les jeunes noirs à l'échelle nationale[25] ».

L'étude de Cook (1994) présente une synthèse des résultats de l'évaluation nationale sur les projets à la préparation à la vie autonome. Cette évaluation concerne les jeunes de 16-24 ans après placement. Les résultats montrent que, au niveau de l'emploi, le taux d'employabilité pour les jeunes du groupe d'âge considéré était de 60% dans tous le pays, alors que pour ceux rencontrés dans le cadre de l'étude et correspondant au même groupe d'âge, le taux d'employabilité était de 49% à la même époque, soit octobre 1988. Le salaire moyen hebdomadaire était de 261 dollars en 1989 pour les jeunes des 16-24 ans de tout le pays, alors qu'il était de 205 dollars pour ceux rencontrés dans l'étude et correspondant au même groupe d'âge (Cook, 1994). Ceux qui avaient un emploi n'était pas nécessairement autosuffisants, ils dépendaient d'autres soutiens économiques poursuit-il.

Concernant le logement, les difficultés sont aussi assez importantes. Deux ans et demi à 4 ans après être parti du milieu d'accueil, un tiers d'entre eux a vécu dans plus de cinq endroits différents ; environ un quart a fait l'expérience de ne pas avoir trouvé un endroit pour passer la nuit au moins une fois depuis leur départ du centre d'accueil (Cook, 1994).

Dans l'expérience du *Casey Family Program,* (Mauzerall, 1983) six des neuf adolescents ayant fait l'expérience à *Lemon Grove Home* ont complété le contrat signé au début de l'intervention. Ils vivent de manière autonome à la fin de l'intervention. L'étude de Bath (1990) sur les jeunes ayant terminé les soins en milieu d'accueil, a trouvé que 75% des jeunes questionnés dans le cadre de leur étude avaient un emploi. Mais bon nombre de ceux-ci ont eu des difficultés sérieuses après leur sortie des centres d'accueil. En effet,

[25] La traduction est nôtre.

50% n'ont pas pu, à certaines occasions, s'acheter de la nourriture ou payer les frais relatifs au coût de leur appartement ou couvrir d'autres dépenses. De plus, ils ont une carrière marginale dans la société. Ces résultats ont révélé, d'après l'auteur, l'importance des programmes *Independent Living*. L'étude de Zimmerman (dans Stone, 1987) a révélé que les jeunes étaient sortis des soins substituts avec plus de limites au niveau scolaire; plus de difficultés sur le plan de leurs potentialités à trouver un emploi stable et plus d'instabilité économique qu'avant leur admission aux programmes.

Ces études permettent de mieux apprécier le concept d'autonomie, importante dans cette étude. Elles permettent aussi de mieux appréhender le problème du devenir des enfants de la rue. En effet, poser la question du devenir des enfants de la rue soulève le problème de l'autonomie grâce à des indicateurs tels : hébergement, emploi etc. qui favorisent la vie autonome chez les jeunes. Ces indicateurs sont assez importants pour comprendre la question du devenir des enfants de la rue. Mais les études traitant des trajectoires sociales ou des histoires de vie permettront une meilleure compréhension du devenir des jeunes sous étude.

Quelques unes de ces études touchent un ou quelques uns des aspects des trajectoires, d'autres traitent de plusieurs aspects : trajectoires institutionnelles, itinéraires sociales, insertion socioprofessionnelle, trajectoires de développement, etc. (Bouchayer, 1994; Nimal, Lahaye, & Pourtois, 2000; Tremblay, Haapasalo, & Pulkkinen 1995). Une étude menée par Leomant et Sotteau-Leomant (1987) sur les itinéraires de vie et trajectoires institutionnelles de jeunes délinquants, a conclu que « La reconstruction des itinéraires de vie des jeunes délinquants à partir de leur récit de vie révèle la prédominance de la sphère familiale » (p. 221). En effet, les auteures ont souligné que « les phénomènes de mobilité et de précarité des situations familiales (famille d'origine et famille créée) sont tels que les effets des perturbations et des ruptures qui en résultent ne trouvent à aucun niveau (familial, économique, institutionnel, etc.) les ressources qui pourraient les compenser » (Leomant & Sotteau-Leomant, 1987, p. 221).

Une autre étude sur les trajectoires sociales coordonnée par Bouchayer (1994) a permis d'identifier dans la trajectoire sociale de certains groupes sociaux, le développement ou l'appartenance à une *underclass*. Il s'agit de personnes ou de communautés de personnes qui n'ont pas pu s'insérer dans leur société pour des raisons diverses : « persistance dans l'exclusion économique, persistance dans l'exclusion sociale » (Smith, 1992, cité par Lagree, (1994) dans Bouchayer, 1994, p. 298). Les jeunes de la rue en Haïti, feraient-ils partie de l'*underclass* ? Le passage au centre constitue-t-il un facteur de mobilité sociale ou au contraire, contribue-t-il à la reproduction du cycle de la pauvreté?

Enfin, en relation avec l'objet de recherche, ces études permettent de constater que la question du devenir des jeunes placés n'est pas récente en travail social comme on pourrait le croire. Par contre, en ce qui concerne les enfants de la rue, cette question n'a pas beaucoup d'antécédents dans la recherche scientifique. Les études sur la vie autonome donnent une idée des difficultés rencontrées dans la localisation des jeunes qui ont été dans les centres d'accueil. Barth (1990), en faisant la collecte des données pour son étude à partir de la technique boule de neige, donne une piste importante pour contourner cette difficulté de localisation des jeunes concernés par cette recherche. Notons cependant que le contexte des enfants de la rue en Haïti est différent. Les études sur les trajectoires et sur la vie autonome permettent d'identifier l'insertion sociale comme une piste intéressante pour mieux appréhender le phénomène sous étude. Les premières, les études sur les trajectoires, ont aussi permis de comprendre l'importance de l'histoire de vie au niveau de la collecte des données. Elles ont permis de comprendre ce qui se passe au niveau des jeunes dans leur vie autonome, et aussi au niveau des services offerts pour faire la transition à une vie hors des systèmes d'aide.

Chapitre 2 : Cadre conceptuel

Ce chapitre présente une explication du problème à partir du paradigme du constructivisme et de la question de la culture. Mais rappelons pour commencer que l'objectif 1 de la recherche propose d'examiner les trajectoires de vie des jeunes concernés par cette recherche. Le concept de trajectoire devient ainsi important pour cette étude. Mais on ne peut parler de trajectoire sans oublier la question de la carrière. Pour examiner les moments particuliers de la vie des jeunes (objectifs 2) et les facteurs ayant contribué ou non à leur processus d'insertion (objectifs 4), la carrière devient du même coup un concept important. L'insertion sociale considérée sous l'angle d'un processus vers l'autonomie (objectif 3) devient aussi fondamentale. C'est elle qui permettra de comprendre ce qui a freiné, encouragé ou retardé l'autonomie des jeunes après leur passage aux centres. L'autonomie est d'ailleurs la finalité de l'intervention des organisations non gouvernementales. Pour articuler tous ces concepts (trajectoires, carrière, insertion sociale, autonomie), cette étude se fonde sur deux bases fondamentales : le constructivisme et le courant culturel. Rappelons que l'ancien enfant de la rue qu'on se propose de rencontrer dans le cadre de cette étude se réfère à toute personne des deux sexes qui, entre 1986 et 1999, était âgé de moins de 18 ans, fréquentait la rue pour une raison ou une autre, partageait la culture de la rue, utilisait celle-ci pour vendre ou acheter un type de produit ou de service et faisait de cet espace son dortoir, son espace de jeu ou de travail. Malgré la grande importance que revêt le concept d'enfant ou de jeune de la rue dans cette étude, il ne sera pas considéré comme un concept à part dans ce chapitre. Toutes les discussions et les mises au point présentées au premier chapitre ont permis de bien s'y fixer.

2.1 Le courant constructiviste

La thèse s'inscrit dans le paradigme du constructivisme. Celui-ci stipule, selon Glasersfeld cité par Watzalawick (1988), que « nous construisons la plus grande partie de ce monde inconsciemment, sans nous en rendre compte ». En ce sens, ce que nous appelons la réalité est une réalité construite. Celle-ci se fait à partir d'une certaine interprétation de la vie quotidienne. Comme le mentionnent Berger et Luckmann (1996,

p. 32) « la vie quotidienne se présente elle-même comme une réalité interprétée par les hommes et possédant pour ces derniers un sens de manière subjective, en tant que monde cohérent [...] à l'intérieur du corpus de référence de la sociologie empirique il est possible de considérer cette réalité comme donnée, de même que les phénomènes particuliers apparaissant au cœur de celle-ci, sans avoir à s'interroger plus avant sur les fondements de cette réalité, ce dernier problème relevant de la philosophie ». En accord avec cette position, on peut avancer que la réalité des enfants de la rue est une réalité construite. Elle est dynamique; elle n'est pas statique. Les difficultés conceptuelles et les typologies proposées peuvent être considérées comme deux facteurs importants de cette construction dynamique. Mais il ne s'agit pas d'une construction indépendante ou neutre. Elle reflète certaines positions idéologiques ou convictions personnelles (Watzlawick 1988). Cette construction est la résultante des luttes et des conflits que vivent les enfants à travers le *«baz »,* au sein de la société, dans leurs rapports avec les autres groupes ou d'autres individus. En ce sens, l'hypothèse de base du constructivisme à savoir « qu'une réalité réelle existe, et que certaines théories, idéologies ou convictions personnelles la reflètent (lui correspondent) plus justement que d'autres » (Watzlawick, 1988, p. 10), permettra de mieux comprendre la réalité des enfants de la rue en Haïti. Cette étude ne partage pas complètement la position du constructivisme radical de Glasersfeld qui postule la construction d'une connaissance reflétant exclusivement la mise en ordre et l'organisation d'un monde constitué par notre expérience (Watzlawick, 1988). Elle considère la dynamique sociale comme un élément fondamental dans ce processus de construction qui produit ou influence les problèmes sociaux dont celui des enfants de la rue. Elle se situe au carrefour où se rencontrent la position de Piaget et celle de Glasersfeld. En ce sens, elle tient en compte le rôle important joué par l'intelligence chez les enfants de la rue en Haïti. Partant de cela, tout comme le propose Glausser (1990), il est important de reconstruire le concept d'enfants de la rue. Les protagonistes y ont un rôle important à jouer. Le constructivisme permettra ainsi de comprendre comment les enfants de la rue qui ont bénéficié de l'intervention des ONG durant les 20 dernières années construisent leur trajectoire d'insertion socio-économique ou de réinsertion familiale dans l'optique d'une sortie de rue. Argumentant dans le même sens que Taracena (1995) et Lucchini (1993), l'expérience de la rue peut avoir différentes

significations. Mais celles-ci dépendent de qui les postulent et dans quel contexte elles sont postulées. Ainsi l'insertion ou la réinsertion ne dépend pas uniquement des habiletés personnelles et professionnelles des jeunes en question, mais aussi et surtout de la dynamique sociale et des rapports de force dans la société. Par conséquent, certaines contraintes du milieu et de la structure sociale peuvent freiner, stimuler, retarder, propulser ou bloquer les enfants/jeunes de la rue ou leur organisation (*baz* ou *katèl*) dans leur trajectoire d'insertion ou de réinsertion.

Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude ont construit une certaine connaissance sur la vie de la rue et sur différents acteurs intervenant dans le milieu. Ils ont appris à ne compter que sur eux-mêmes ou sur leurs réseaux éventuellement. Ainsi, ils ont été autonomes avant de passer par les centres où ils n'ont pas pu utiliser comme dans l'espace de la rue leur culture et leur autonomie. Ici, celle-ci se réfère à la capacité développée par les enfants de la rue de survivre sans l'aide de leurs parents. Dans l'espace de la rue, ils ont développé des stratégies leur permettant de profiter de « certaines opportunités » trouvées ça et là hors de l'autorité de leurs parents. Mais après leur passage dans les centres, il s'agira pour eux de *récupérer cette capacité autonome*. Ils ne peuvent ou ne doivent pas retourner dans la rue dans le cadre où ils étaient en train de développer leur autonomie. Celle-ci doit se manifester autrement après le passage dans les centres. Il s'agit d'un processus. Il peut y avoir une rupture causée par le passage au centre. Cette rupture pourrait peut-être les rendre moins entreprenants car, ils ont pris l'habitude d'y trouver ce dont ils avaient besoin. Ils n'y ont peut-être pas appris à développer leur capacité de débrouillardise comme dans la rue. Ce n'était peut être pas nécessaire parce que l'apprentissage qu'ils ont fait dans le centre se situe dans un cadre différent de celui de la rue. Ainsi, après une série de ruptures de désinsertion et d'insertion, les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche se trouveront face à deux choix : soit ils retournent dans la rue, soit ils abandonnent une fois pour toute.

2.2 Le courant culturel

La culture est une notion polysémique ayant fait l'objet de diverses discussions. Au cours de celles-ci, plusieurs concepts importants dans le cadre de cette étude (carrière, trajectoire, insertion etc.) ont alimenté le débat. Étant donné la polysémie de cette notion, il s'avère nécessaire de faire le point sur celle-ci. Cet aspect relatif à la culture appliquée au cas des enfants de la rue en Haïti n'est pas accepté par tous les responsables d'ONG qui interviennent auprès d'eux. Pourtant, il s'agit d'une réalité qui influence d'une manière ou d'une autre leur agir, leur perception et leur décision.

Le courant culturel remonte aux études sur l'anomie, concept introduit par Durkheim. L'anomie désigne la « dissolution du lien social » (Xiberras, 1998). Il s'agit de personnes ou de groupes de personnes qui ne suivent pas la ligne de socialisation telle que prescrite par la société. Qu'il s'agisse des étrangers de Becker (les *outsider*), des exclus (vagabonds) d'autrefois ou des pauvres d'aujourd'hui (Castel, 1991; 1995; Paugam, 1996; 2005), l'anomie a beaucoup varié en ce qui a trait surtout aux définitions et aux tentatives d'explication. Pour Merton (1965), tel que rapporté par Xiberras (1998, p. 124) « l'anomie permet de décrire les conduites de la délinquance dans ce qu'elle contient de paradoxal : car les jeunes délinquants se conforment aux valeurs de la réussite matérielle, tout en cherchant à atteindre ces buts par des moyens illégitimes. L'anomie désigne donc une tension insoluble entre les buts proposés par la société et les moyens illégitimes aux yeux de la société pour les atteindre ». L'anomie est ainsi reprise dans diverses études et à partir de divers courants de la sociologie : l'école de Chicago, l'interactionnisme symbolique, l'école de la sociologie française. Comme le souligne Xiberras (1998), toutes ces écoles ou ces courants « entrevoient effectivement l'objet de la déviance comme une catégorie de populations et de phénomènes se développant en extension : matériellement, à cause du développement urbain et économique (Chicago), théoriquement, à cause d'une définition plus ouverte (interactionniste) ou d'un renversement dans les perspectives d'appréhension (Sociologie Française) » (p. 128). L'anomie a donné naissance à divers concepts étudiés dans la sociologie aujourd'hui encore : la déviance, l'exclusion, la pauvreté, la marginalisation, etc. La dissociation sociale, telle que présentée par Durkheim, s'est vue considérée autrement car les études

sur la culture montrent l'existence de liens entre des personnes ou des groupes de personnes vivant hors des normes socialement établies. Face à l'exclusion de ces personnes ou de ces groupes de personnes, certains auteurs proposent, sans rejeter l'anomie, d'autres considérations : Castel (1991; 1995) parle de *désaffiliation*, Paugam (1996; 2005) parle de *disqualification sociale.* Dubet (1992) de *galère*, William-Julius (1993) de « *underclass* » etc. Ces auteurs permettent ainsi, par leur apport, de mieux comprendre la notion d'exclusion. Comme souligné dans L'Harmatan (éd) (2003, p. 27) « La désaffiliation énoncée par Castel, la disqualification sociale de Paugam et la galère de Dubet sont propres à faire comprendre la notion d'exclusion ».

L'idée de cette étude n'est pas de reprendre tous ces concepts. Il s'agit de voir comment le problème des enfants de la rue en Haïti, s'inscrivant dans l'extension des problèmes sociaux de ce pays, s'articule avec la théorie de la culture. Il s'agit aussi de voir comment les concepts fondamentaux de cette étude, autonomie, insertion, trajectoire, carrière trouveront leur place dans une telle conception d'enfants de la rue c'est-à-dire « des personnes des deux sexes, de cinq à dix-neuf ans environ, qui fréquentent la rue pour une raison ou une autre, partagent la culture de la rue, utilisent celle-ci pour vendre ou acheter un type de produit ou de service et font de cet espace leur dortoir, leur espace de jeu ou de travail » (Lubin, 1998, p. 63).

Cette thèse part d'une conception d'enfant de la rue liée à la culture de la rue. Il ne s'agit pas d'une première tentative. En effet, d'autres études (Hurtubise, R., Vatz Laaroussi, M. et Dubuc, S. 2000; ….) ont déjà emprunté cette voie. L'étude de Hurtubise, R., Vatz Laaroussi, M., et Dubuc, S. (2000), en empruntant la voie de la culture se propose, dans le cas des jeunes de la rue de Sherbrooke « d'éviter la position réductionniste selon laquelle les jeunes de la rue sont considérés et étudiés sous l'angle de la pathologie sociale » p13. Celles de Parazelli (1997, 2000, 200), dans le cas des jeunes de la rue de Montréal, de Fernandez, D. y Castro, S. O. (1993) dans le cas des enfants de la rue du Mexique dépassent aussi cette position de jeunes de rue considérés sous l'angle de la

pathologie sociale. Il s'agit d'une autre façon de comprendre et d'expliquer la dynamique de la rue.

Il est important de rappeler dans ce cadre que la culture a connu un développement contradictoire et conflictuel. Ainsi, partir de l'enfant de la rue comme intégré dans la culture de la rue, c'est reconnaître leur autonomie dans la rue; c'est aussi reconnaître les groupes d'enfants de la rue qui se socialisent dans un cadre ayant des références différentes du cadre dominant considéré comme normatif. Becker (1985) souligne que « la notion de culture peut être également appliquée aux sous-groupes ethniques, religieux, régionaux ou professionnels qui composent une société moderne complexe. Dans chacun de ces groupes, on peut mettre en évidence un ensemble organisé de significations, et donc, une culture » (Becker, 1985, p. 104). En ce sens, l'organisation des enfants de la rue en Haïti, le *baz* ou le *katèl* peut être considéré comme étant l'évidence de cet ensemble organisé de significations. En accord avec Métral (1993) parlant de la « culture de l'aléatoire », Vulbeau et Barreyre (1994) avance que « une culture se constitue chaque fois qu'un groupe de personnes mène une existence en partie commune, avec un minimum d'isolement par rapport aux autres, une même position dans la société et peut-être un ou deux ennemis en commun » (p. 40). Les enfants de la rue, en vivant dans la rue partiellement ou totalement, s'isolent de la même manière du cadre familial considéré comme cadre normatif de développement de l'enfant. De plus, la réalité vécue à travers leur organisation ainsi que les conflits avec la police (voir le rapport avec les tiers) sont des éléments confirmant l'appartenance à une culture telle que définie précédemment.

Parlant de la culture comme étant une notion qui a donné naissance à des discussions souvent contradictoires au cours du temps, Chalifoux soutient (1993, p. 11) qu'« elle est demeurée plutôt imprécise, intuitive et, en théorie, correspond à un pré-concept soumis à de multiples critiques ». C'est donc une notion paradoxale et idéologique. Morin (1994, p. 158) souligne qu'elle « ne doit pas être considérée ni comme un concept, ni comme un principe indicatif, mais comme la façon dont est vécu un problème global » selon Berque

cité par Morin (1994, p. 158) « ce qu'on appelle culture aujourd'hui n'est que la totalisation de processus, de différents stades, de différentes catégories, de différents niveaux, qui tous, en effet, prennent de plus en plus un sens tout aussi objectif et même esthétique et même imaginaire ». Chalifoux (1993) a identifié 7 façons d'approcher la culture : comme mode d'adaptation, comme idéologie, comme système de valeurs et de normes sous-jacentes à l'action sociale, comme système, comme événement unique et historique, comme structure cognitive et comme inconscient. Dans le cadre de l'autonomie des enfants telle qu'envisagée dans cette étude, deux points de vue de Chalifoux (1993) sont considérés : la culture comme mode d'adaptation et la culture comme système de valeurs et de normes sous-jacentes. En effet, les stratégies mises en place par ces enfants de la rue telles leur organisation, les activités de survie, le langage développé, les modes de relations établis avec les autres enfants et avec les tiers sont, entre autres, des éléments caractéristiques de cette culture. En s'organisant de la sorte dans la rue, les enfants font preuve d'une grande autonomie, nécessaire pour la survie dans la rue. Cette autonomie va de pair avec l'insertion dans la culture de la rue. À partir d'une telle position, il est possible de souligner la culture chez les enfants de la rue comme mode d'adaptation puis comme système de valeurs et de normes sous-jacentes, du moins au cours de leur passage dans la rue.

2.2.1 Le concept d'autonomie

Dans le cadre de cette recherche, l'autonomie est considérée à divers niveaux du parcours des enfants : dans la famille d'où ils sont partis, dans la rue où ils se réfugient, dans les centres ou les ONG par lesquelles ils sont passés, à leur sortie de ces centres. Suivant Grawitz (1988) l'autonomie peut se référer à la « capacité d'un individu de conserver son intégrité et son indépendance vis-à-vis du milieu physique et social ». Cette façon de voir l'autonomie est semblable à ce que Grawitz appelle autorégulation. Cette dernière est un concept important dans la théorie des systèmes. L'autonomie est un concept important dans les études après placement. Toute la littérature sur la préparation à la vie autonome (dont une partie est présentée au chapitre 1) met en évidence la grande importance de ce concept. Cook (1994) parle de *self-sufficiency*. Il se réfère au programme *independent*

living qui comprend selon lui « *welfare, education and employment* » (p. 217). En raison de l'allongement de la scolarité, du prolongement de la cohabitation des jeunes chez les parents par manque de ressources financières notamment, la sociologie de la jeunesse accorde une grande importance au concept d'autonomie. En ce sens, selon Gaudet (2001) reprenant la thèse de Chaland (1999) et François de Singly (2000), l'autonomie fait intervenir la question de l'indépendance. Elle souligne que « le fait de devenir autonome – d'apprendre à décider pour soi- n'amène pas l'individu à être indépendant des liens sociaux. L'autonomie se construit à travers les liens. D'où l'utilité du concept d'autonomie hétéronome pour nuancer un concept auquel est souvent rattachée une autonomie individualiste (Malherbe 1994) » (Gaudet, 2001, p. 75). Ainsi, l'autonomie fait soulever d'autres concepts tels : dépendance / indépendance, *empowerment* (Miller, Eggerston, et Quigg (1990). L'enfant ou le jeune de la rue considéré dans le cadre de cette étude est vu dans ses interrelations avec le baz, la communauté d'insertion ou de réinsertion, la famille créée ou rejointe après le passage au centre. Cette autonomie se réfère à la capacité dont les enfants ont fait preuve dans la rue et tout au cours de leur trajectoire pour assurer leur survie et se protéger des difficultés rencontrées. Elle se réfère aussi à leur capacité d'identifier les personnes ou les institutions qu'ils peuvent considérer comme étant leurs proches ou faisant partie de leurs relations, à ce qu'ils ont mis en œuvre pour trouver les moyens de leur existence. L'autonomie à laquelle le jeune doit être préparé dans le centre ne peut pas se faire en dehors de lui. Comme le mentionne Olivier (1995, p.69) « Le propre d'une transition est de créer les conditions dans lesquelles celui qui doit vivre le passage d'une situation qui ne lui convient pas à une situation où il se retrouvera davantage, est indispensable à l'élaboration de la décision ». Après le centre, il s'agira pour les personnes concernées de conserver cette capacité développée dans la rue et étoffée dans le centre en recourant le moins que possible à l'appui des centres où ils se trouvaient. Le concept d'autonomie tel que considéré dans cette étude, rejoint bien la notion d'autonomie hétéronome. Car, comme indiqué par Gaudet (2005), l'autonomie de l'enfant de la rue se construit à travers les liens. Les relations avec les tiers développés et schématisés au chapitre 1 ont bien fait ressortir cet aspect d'autonomie hétéronome. À cette étape de l'étude, on peut déjà avancer que les enfants font preuve d'une grande autonomie dans la rue. L'insertion dans la culture de la

rue, leur a permis d'assurer leur survie. En raison de cette autonomie, ils ont été et sont qualifiés de « petits adultes ». Certes, il est possible de questionner cette autonomie. Toutefois, il faut reconnaître l'évidence de la faiblesse ou de l'absence de l'autorité parentale sur eux ainsi que celle de la débrouillardise dont ils font preuve dans la quête de la survie. Tout cela favorise et encourage leur autonomie dans la rue. Ainsi, les jeunes sortis partiellement ou complètement de la dépendance familiale, ont réussi à obtenir leur autonomie à la survie dans le milieu de la rue. Cette autonomie s'est réalisée par leur insertion dans la culture de la rue. Celle-ci a ses règles, les enfants les ont apprises ou les ont inventées.

À côté de la notion de la culture, il faut mentionner également la théorie de la sous-culture. Celle-ci a d'ailleurs été l'objet d'une polémique au cours des années 1970-1980. Elle fait intervenir la question de culture dominante et celle de culture subalterne. Comme mentionné dans les facteurs macrosystémiques, la théorie de la culture ou de la sous-culture est identifiée dans les travaux de recherche réalisée par Tait (1993) et Sercombe (1993) sur les jeunes de la rue. Telle que rapportée par ces deux auteurs, elle est alimentée par le *Center for Contemporary Cultural Studies in Birmingham* (CCCS), Foucault (1977; 1979; 1980) puis, par l'école sociologique de Chicago (Chalifoux, 1993; Dorais, 1993). Qu'il s'agisse de culture de pauvreté, de déviance ou de marginalité, les sociologues de l'université de Chicago ou de leurs émules ont donné ses lettres de noblesse à la révélation des rapports sociaux inhérents ou interpersonnels à une condition sociale déterminée : les immigrants, les marginaux, les délinquants etc » (Dorais 1993, p. 10). Ces aspects sont largement développés par Becker (1985) et Goffman (1968; 1975) selon ce que rapporte Xiberras (1998). Profitons pour souligner que la culture ou la sous-culture telle que présentée par les auteurs cités précédemment, s'inscrit mieux dans le cadre de la déviance, de la délinquance et de l'exclusion. Les auteurs de l'école de Chicago et le courant de l'interactionnisme symbolique, tel que rapporté par Xiberras (1998) et Becker 1985, (Becker, 1985; Goffman, 1961; Matza, 1964 entre autres) ont bien exploité cette théorie.

Il est important de noter que ce courant culturaliste a soulevé de vives oppositions. En effet, citant des opposants à cette théorie tels, McRobbie (1980) et Walker (1985; 1986) Sercombe (1993) et Hunter (1988a) identifient un ensemble d'indicateurs qui la caractérisent : dans la théorie de la sous-culture, seuls sont considérés les critères de classe et d'âge au détriment d'autres tels : genre et race, ethnie; la théorie de la sous-culture est teintée de romantisme; la théorie de la sous-culture des jeunes vient en dépannage à la démobilisation de certains groupes radicaux; l'analyse découlant de cette théorie est déterministe. Elle considère un modèle où la formation sociale est vue comme l'expression de division entre capital et travail.

L'aspect romantique de la culture est aussi repris par Hunter (1988a) qui soutient qu'il n'y a pas à proprement parler une entité globale ou totale pouvant être définie comme étant une culture de la classe de travailleurs et encore moins comme une conscience de classe. La sous-culture par contre, selon lui, a quelques caratéristiques qui lui sont propres. Mais elle est étroitement liée à la culture des parents. L'auteur poursuit sa réflexion en disant que: « the conventional wisdom concerning culture is the result of the growth of previously restricted and elite practices of "aesthetico-ethical self cultivation," which became one of the mainsprings of popular education during the nineteenth century. This idea of person-formation was central to the Romantic notion of culture as ultimately producing the complete development of man and society » (Hunter, 1988a). Reprenant la théorie de la sous-culture, avec d'autres notions, Sercombe (1993) propose à Tait d'encourager les futurs chercheurs à explorer davantage la question.

Dans le cadre de cette recherche, il est important d'attirer l'attention sur le fait que les enfants de la rue en Haïti ne sont pas de prime abord des délinquants si l'on entend par délinquant celui qui a commis un délit, à moins que l'on considère la présence des enfants dans la rue comme tel. Il s'agit d'enfants qui se sont réfugiés dans la rue à la recherche d'un mieux-être pour eux et pour leur famille. On serait peut-être tenté de parler de déviant puisque les enfants en général doivent rester dans leur famille à la charge de celle-ci au moins jusqu'à l'âge adulte. En Haïti, la coutume veut que les

enfants laissent le toit parental à leur mariage ou à leur plaçage. Ceux qui vont dans la rue, ont-ils transgressé les normes ou sont-ils étiquetés comme des déviants comme le présente Becker (1985)? Il y a une certaine ambiguïté à répondre à cette question qui en suscite une autre. Qui a dérogé aux normes établies? Est-ce l'enfant qui a fui la pauvreté dans sa famille? Ou les responsables qui n'ont pas respecté les lois et les conventions signées (dans ce cas-ci, la convention relative aux droits de l'enfant sert de référence car Haïti a ratifié cette convention en 1994)? L'étiquetage paraît une solution simpliste. Mais encore une fois, il faut rappeler que les enfants de la rue ne vont pas dans la rue à la suite d'un acte délictuel (Lubin, 1992; 1997). Ils ne sont pas à priori des délinquants. C'est la vie dans la rue qui les expose à la délinquance. La recherche de l'autonomie dans la rue les rend sujets à l'étiquette de délinquant ou de déviant. Ainsi, argumentant dans le même sens que Foucault et Sercombe, il est nécessaire d'encourager la recherche sur le problème des enfants de la rue à partir d'une vision de la culture. Des approches traditionnelles les confondent trop souvent avec des délinquants.

Cette étude apporte une attention particulière aux interventions des centres qui se proposent de permettre à ces jeunes d'organiser leur vie ou de répondre de par eux-mêmes à leur sortie de ces centres. Or, l'intervention de ceux-ci a consisté au retrait des enfants de l'univers ou de la culture de la rue où ils sont autonomes, pour les préparer à entrer dans un cadre normatif où ils perdent au moins en partie cette autonomie afin qu'ils puissent « s'insérer plus tard dans la société haïtienne ». Cette promesse d'insertion future provoque une rupture de l'autonomie. Il s'agit de voir si cette autonomie sera reprise après le passage dans les centres.

Une notion importante à ne pas oublier quand on parle de culture ou de sous-culture est celle de carrière. C'est une notion qui cadre bien avec celle de trajectoire. La notion de carrière a été élaborée dans les études sur les professions (Becker 1985). Elle permet de bien circonscrire le vécu des enfants et des jeunes de la rue.

2.2.2 Les concepts de carrière de rue et de trajectoires

Suivant Visano (1990), la carrière de rue comporte un certain nombre d'étapes et de circonstances fortuites qui, peut on dire, marquent la socialisation et l'identité de l'enfant de la rue. C'est à travers elles (ces étapes et ces circonstances fortuites) que l'enfant de la rue établit des relations avec les autres (La figure 1 a déjà montré les composantes des relations des enfants de la rue avec les tiers). L'auteure présente la notion de carrière comme étant un élément important dans les processus de choix, de développement et de transformation de l'identité de l'enfant de la rue. Cette notion a été reprise par Luchini (1993). Celui-ci y ajoute une série de dimensions qui entrent en ligne de compte dans la construction des différentes phases composant l'identité de l'enfant de la rue. Parlant de la carrière de SDF, Damon (2002) avance que « La carrière permet de décrire des phénomènes et des activités en prenant en considération la suite des positions occupées, les étapes et bifurcations au cours du temps, l'accumulation des expériences, tout en rendant compte des statuts, des changements, des réseaux qui concernent et entourent l'acteur » (Damon 2002, p. 152).

Cette notion de carrière est intéressante pour situer la question d'étapes de développement chez l'enfant de la rue. Mais elle fait sous-tendre l'idée de promotion et peut-être même, dans une certaine mesure, de progression. En effet, comme le note Becker (1985, p. 47) « il renvoie à la suite des passages d'une position à une autre accomplis par un travailleur dans un système professionnel. Il englobe également l'idée d'évènements et de circonstances affectant la carrière » Pourrait-on parler de carrière de rue dans le cas des enfants et des jeunes de la rue en Haïti? Quelque soit la réponse, ce concept de carrière de rue introduit bien le concept de trajectoire, entendu comme les différents moments ou étapes à travers lesquels, ces jeunes sont passés. Comme le mentionne Becker (1985, p. 47), « les études consacrées aux professions utilisent généralement le concept de carrière pour distinguer ceux qui réussissent de ceux qui ne réussissent pas [...]. Mais on peut aussi l'utiliser pour distinguer divers types d'aboutissements des carrières, indépendamment de la réussite ». Xiberras (1998) quant à elle avance que : « dans le monde de la déviance, comme dans le monde de la

normalité, la notion de carrière permet de décrire la trajectoire d'un individu dans une organisation, tout en tenant compte d'au moins deux dimensions : l'une objective comme la série des statuts et des positions occupées, l'autre subjective comme les changements de perspectives selon lesquels l'individu se perçoit » Xiberras (p. 111). Notons tout de suite que la trajectoire est parfois confondue avec l'itinéraire. Sans entrer dans les détails, notons que Leomant et Sotteau-Leomant (1987) distinguent ces deux notions : « Nous distinguons la notion de trajectoire réservée au passage dans les institutions (éducatives, judiciaires, asilaires) de celles d'itinéraires de vie, plus large, qui prend en compte, l'ensemble des faits et des événements, qu'ils appartiennent à la sphère du public ou à la sphère du privé (famille), les trajectoires institutionnelles y étant incluses » (p. 200).

Dans le cadre de ce travail, les deux concepts sont utilisés de manière équivalente. Pour mieux comprendre la trajectoire ou l'itinéraire des enfants de la rue en Haïti, il s'avère nécessaire de comprendre non seulement les divers moments dans la vie des enfants depuis leur départ de leur famille, mais aussi de savoir où ils sont rendus dans leur trajectoire à leur sortie des centres. Ces moments ou ces étapes posent leur empreinte sur les enfants, agissent sur leur caractère et conditionnent la possibilité pour eux d'être des gens autonomes notamment à la sortie des centres. Mais, cette trajectoire ne se fait pas obligatoirement en ligne droite ou de façon continue. Il y a forcément des hauts et des bas que la recherche permettra d'identifier. Leur trajectoire est caractérisée aussi par un certain nombre d'incidents positifs ou négatifs qui sont identifiés dans leur discours. Elle renseigne aussi sur le rôle joué par les centres dans le cours de leur vie. À travers ce long cheminement, il est possible d'identifier des éléments caractérisant la carrière de rue vue sous l'angle d'aboutissements des carrières et pas seulement en terme de réussite ou de non réussite.

Au cours de leur carrière ou de leur trajectoire, les enfants de la rue ont vécu une série de ruptures de désinsertion et d'insertion selon le thème de Castel. C'est-à-dire, ils vont partir de leur famille (rupture d'insertion) pour faire partie d'un *baz* dans la rue (insertion ou seconde socialisation selon Wilkinson), puis se désinsérer du *baz* pour s'insérer dans

un centre, s'y désinsérer pour trouver leur autonomie. Il est donc important de faire une brève présentation de cette notion d'insertion.

2.2.3 L'insertion

Parler de l'insertion n'est pas chose facile. Il s'agit, tout comme l'intégration d'un concept construit au cours des années 1970– 1980 (Assogba, 2000; Damon, 2002; Guérin-Plantin, 1999; Guyennot, 1998). Mais l'insertion va de pair avec l'exclusion. Bien avant de parler aussi abondamment de l'insertion, les études traitant de l'exclusion ne se faisaient pas rares. On en parlait et en parle encore dans les études sur les vagabonds, les mendiants, les errants, les assistés et aujourd'hui dans les études sur la délinquance, la déviance, les SDF ; bref, dans la plupart des études traitant de la pauvreté et de la marginalisation. Parlant de l'insertion et des mutations de l'État-Providence, Damon (2002, p. 57) avance que « de la même manière qu'un passage s'est opéré de la thématique des inégalités à celle de l'exclusion, un passage s'est opéré de la thématique de l'assistance à celle de l'insertion. Le couple exclusion/insertion transforme l'économie des responsabilités héritée de l'histoire de la construction de l'État-Providence ».

Aujourd'hui encore, l'insertion fait l'objet de vives discussions. Diverses études traitent de ce concept (Castel, 1991; 1995; Damon, 2002; Donzelot, 1991; Wagniart, 1999). Il est important de noter que bien souvent l'insertion se pose en lien avec la recherche d'emploi. Mais dans le cas des enfants de la rue, l'insertion sociale se pose dans les rapports avec la société dont ils sont étiquetés d'exclus. Selon Alfandari, rapporté par Guyennot (1998, p. 16), l'insertion professionnelle « concerne la recherche d'emploi ; l'insertion sociale relève des mesures de protection et de l'aide sociale facultative » (p. 16). Se référant à la réalité française, Maurel, rapporté par Guyennot (1998, p. 16) avance que : « l'insertion sociale, pour les praticiens, sert à désigner tout ce qui ne ressort pas du champ professionnel et permet de différencier des catégories de bénéficiaires notamment les personnes jugées inadaptées à toutes les formes d'activité, marginalisées, désocialisées, ayant trop de problèmes sociaux. Elle qualifie un certain type

d'accompagnement de la personne ». Il est important de noter que, comme le souligne Damon (2002), « Les notions d'exclusion et d'insertion et les réalités et pratiques qu'elles recouvrent ont un impact remarquable sur le travail social, mais plus globalement sur la construction et la mise en œuvre des politiques publiques. Elles suscitent et accompagnent des mutations de l'État-Providence » (p. 58). On comprend donc l'importance de l'insertion dans le cadre de cette étude en travail social portant sur le devenir des enfants de la rue en Haïti.

Considérant les vives discussions autour du concept d'insertion, Plantin (1999, p. 2) avance que : « il n'est pas nécessaire d'aller chercher un père ou une mère au concept insertion, de lui désigner un fondateur pour ensuite pointer les dérives ou les déviations et demander un retour aux principes d'origine ou leur amendement ».

Reprenant le couple inclusion / exclusion, Castel (1991; 1995) fait remarquer que : « l'exclusion est immobile. Elle désigne un état ou plutôt des états de privation. Mais le constat des carences ne permet pas de ressaisir les processus qui génèrent ces situations » (Castel, 1995, p. 19). Pour cette raison, il préfère parler de *désaffiliation,* c'est-à-dire une rupture de lien sociétal, selon son propre terme. Comme le souligne Lagree (1994, p. 323), «la désaffiliation apparaît comme la résultante d'une série de ruptures d'appartenances et d'échecs à constituer du lien qui finalement projettent le sujet en un état de flottaison dans une sorte de *no man's land* social ». Castel (1995, p. 20) poursuit sa réflexion en faisant remarquer que «désaffilier ce n'est pas entériner une rupture, mais retracer un parcours. La notion appartient au même champ sémantique que la dissociation, que la disqualification ou que l'invalidation sociale ». Paugam (2005) pour sa part, préfère parler de *disqualification.* Il présente une série d'étapes conduisant à cette disqualification. Il avance que : « pour dissiper tout malentendu qu'elle (la disqualification) dissipe à propos des typologies que beaucoup malheureusement ne distinguent pas des catégories empiriques, il parle de *fragilité* au lieu de fragiles, de *dépendance* vis-à-vis des travailleurs sociaux au lieu des assistés et de *rupture* du lien social au lieu des marginaux » (Paugam, 2005, p. 58). Suivant le même ordre d'idées, William-Julius (1993) parle de processus de ghettoïsation et de l'appartenance à une

underclass. C'est à dire «une sous-classe générée par les changements qui interviennent dans la stratification sociale» (dans Bouchayer, 1994, p. 297).

Rappelons brièvement que le concept d'*underclass* a fait l'objet de vives discussions (Wacquant, L. 1996, Wacquant, et William-Julius, W (1993) notamment aux États-Unis et en Grande Bretagne comme le souligne Lagree (1994), citant Gallie (1989; 1992), Coffield et al. (1981) et Gunnar (1962). D'après ce que rapporte Lagree (1994), ce débat se déroulait autour d'« un débat politico-idéologique entre conservateurs et libérateurs (moins état / pour état providence); une articulation entre structure et culture : *underclass* est soit comme le produit de facteurs structurels (pauvres sont des victimes) soit comme le produit de modèles de comportements déviants (faudrait blâmer ces victimes) » (Lagree, 1994, p. 297).

En définitive, comme on peut le constater, la désaffiliation ou la disqualification de Castel et de Paugam «se caractériseraient par une culture de la pauvreté, ou de la nouvelle pauvreté, qui pourrait être une culture de désengagement, voire de l'illégalisme, et plus radicalement une contre-culture» (dans Bouchayer, 1994, p. 297). Ainsi, on ne saurait parler d'une sous-classe comme le postule William-Julius, W (1993). Bref, comme le souligne Bouchayer, «lorsque la thèse de la désaffiliation met l'accent sur les ruptures d'appartenances qui ponctuent une trajectoire individuelle, la thèse de l'isolation sociale et de l'*underclass* rencontre la question de la fragmentation de l'espace des classes sociales que provoquent les restructurations socio-économiques en cours» (Bouchayer, 1994, p. 323).

Pour mieux cerner ces propositions, une synthèse est présentée plus bas. Il faut noter que c'est à la lueur de ces deux thèses notamment que sont analysées les données obtenues à partir du travail de terrain.

2.3 Les deux thèses de Castel et de William-Julius

Ces deux thèses font partie de tout un débat sur la pauvreté et l'exclusion sociale devenues préoccupantes dans les sociétés. Les deux auteurs partent de deux réalités différentes : Castel part de la réalité française et Julius de la réalité Nord Américaine. Les deux proposent deux axes pour regarder le problème de paupérisation et d'exclusion (Lagree, 1994, p. 322): « l'axe économique, déterminé par le rapport au travail et au marché de l'emploi ; l'axe social caractérisé par la qualité du lien social et l'insertion dans les micro-sociétés que constituent les unités de vie résidentielles et /ou les réseaux sociaux ».

2.3.1 La thèse de désaffiliation de Robert Castel (1991)

Considérant l'axe économique, Castel (1991), parle de « intégration-non-intégration par le travail » ; pour l'axe social, il parle de « insertion-non-insertion dans une sociabilité familiale ». Cette thèse lie les deux axes. En effet, d'après ce qu'elle postule, plus les personnes connaissent une stabilité d'emploi, plus elles arrivent à connaître une stabilité au niveau de l'intégration dans les réseaux familiaux ». La stabilité professionnelle, c'est-à-dire une carrière continue qui n'a pas été affectée par le chômage, favorise l'entretien ou le renforcement des liens familiaux » (Lagree 1994, 319). Plus brièvement, « la sociabilité est fonction de la position sociale ». Mais le contraire est aussi vrai suivant la thèse de la désaffiliation. En effet, les personnes qui connaissent une instabilité d'emploi, surtout quand celle-ci est répétitive et longue, sont moins intégrées dans des réseaux familiaux. Pour expliquer le dénuement, partant des populations susceptibles de relever des interventions sociales, Castel (1991, p. 139) avance que : « ces populations «sont non seulement menacées par l'insuffisance de leurs ressources matérielles, mais aussi fragilisées par la labilité de leur tissu relationnel ; non seulement en voie de paupérisation, mais aussi en cours de désaffiliation, c'est-à-dire en rupture de lien sociétal ». Il est important de rappeler que Paugam (2005) pour sa part, préfère parler de *disqualification* en lieu et place de la désaffiliation. Quoiqu'il en soit, considérant cette thèse, il s'agit de voir est-ce que les enfants de la rue en Haïti ont abouti à la désaffiliation telle qu'expliquée par Castel ou à la *disqualification* telle que mentionnée par Paugam.

2.3.2 Thèse de l'isolement social de William-Julius (1993)

Cette thèse postule l'appartenance à une « *underclass* ». Tout comme la désaffiliation, le concept d' « *underclass* » est venu en explication à l'exclusion vécue par certaines collectivités ou certains groupes sociaux. William-Julius, W. (1993) explique cette exclusion par la thèse de l'isolement social qui s'accompagne d'un processus de ghettoïsation. D'après ce que rapporte Lagree (1994, p. 323) « l'isolation sociale n'est pas celle d'individus mais de communautés, de collectivités, d'unités sociales qui voient se creuser le fossé les séparant du reste de la société. Elle est le produit d'une logique de ghetto ». Ainsi, d'après Wilson (rapporté par Lagree, idem) « L'isolation sociale implique que le contact entre groupes de différentes classes sociales ou de diverses origines ethniques fait défaut, ou que, progressivement, il est devenu sporadique et la nature de cette liaison renforce les effets résultants du fait de vivre dans un quartier à forte concentration de pauvreté [...] ». Poursuivant Lagree (1994), «il s'agit bien moins de qualifier d'une nouvelle façon les « pauvres » que de prendre la mesure de l'émergence d'une nouvelle couche sociale au plus bas de la hiérarchie sociale. Le concept repose sur un critère de persistance : persistance tout d'abord de l'exclusion économique : ainsi les chercheurs s'accordent à considérer que l'*underclass* se caractérise par une absence de relation stable avec le mode de production, avec un emploi rémunéré légitime (Lagree, 1994).

Suivant cette thèse, les jeunes de cette étude, dans le cadre de la récupération de leur autonomie après leur passage au centre, se retrouveraient parmi les couches les plus pauvres de la société haïtienne. Ils ne sont pas en « désaffiliation » ou en «disqualification» selon la position de Castel ou de Paugam, mais de préférence, dans une espèce de « ghettoïsation » suivant Julius. Plus directement, ils feraient partie d'une *underclass*.

On pourrait prolonger la réflexion avec ces deux thèses en allant vérifier une possible appartenance à une « autonomie délinquante » Le point suivant élucide mieux le concept d'autonomie délinquante.

Daniel Bertaux (1987) a développé un parallèle (qu'il qualifie de bizarre) entre indépendants et délinquants. Ces derniers, d'après lui, « ont une existence économique et sociale bien réelle, quoique mal connue [...]. Ils rêvent d'indépendance comme d'ailleurs beaucoup de salariés » (Bertaux, 1987, p. 282). Le délinquant est pour lui tout « individu qui s'adonne régulièrement à des activités classées illicites, soit parce qu'elles consistent à s'approprier frauduleusement le bien d'autrui, soit parce qu'elles consistent à mettre sur le marché des marchandises ou des services illicites » (Bertaux, 1987, p. 282). Quant à l'indépendant, il s'agit de toute « personne qui travaille à son propre compte, soit seule, soit avec quelques employés, soit comme chefs d'entreprise- quelque soit la taille de celle-ci » (Bertaux, 1987, p. 282). Les crimes de sang (les meurtres) ne sont pas considérés dans ce parallélisme. Dans le cadre de cette étude, nous venons avec le concept d'autonomie délinquante pour expliquer les cas de jeunes qui, après le passage au centre, s'adonneraient à des activités classées illicites ou criminelles dans le cadre de leur autonomie. Compte tenu de la situation économique et politique, il ne sera pas surprenant de recevoir des commentaires relatifs à certains jeunes qui se seraient adonnés à de telles activités. En ce sens, les jeunes qui, à leur sortie du centre, n'arrivent pas à faire partie des couches sociales moins pauvres, ou qui n'acceptent pas les caractéristiques de l'*underclass* ou de la désaffiliation, vont s'adonner à des activités classées illicites ou carrément délictuelles dans le cadre de leur autonomie.

Pour conclure ce point, il est important de noter que l'insertion a fait intervenir différentes autres notions. Mais dans le cadre de cette étude, l'insertion, plus que les autres notions, est celle qui a le plus d'importance pour le travail de terrain. La recherche veut savoir ce que sont devenus les enfants qui ont été dans la rue de Port-au-Prince ; le concept d'insertion sera rendu opérationnel afin d'obtenir les indicateurs permettant de fournir la réponse à la question du devenir des jeunes concernés. Les concepts de

désaffiliation (de Castel), d'*underclass* (de William-Julius) et de *disqualification* (de Paugam) serviront de guide pour analyser les résultats de l'insertion. Le point suivant présente notre schéma théorique.

2.4 Notre schéma théorique

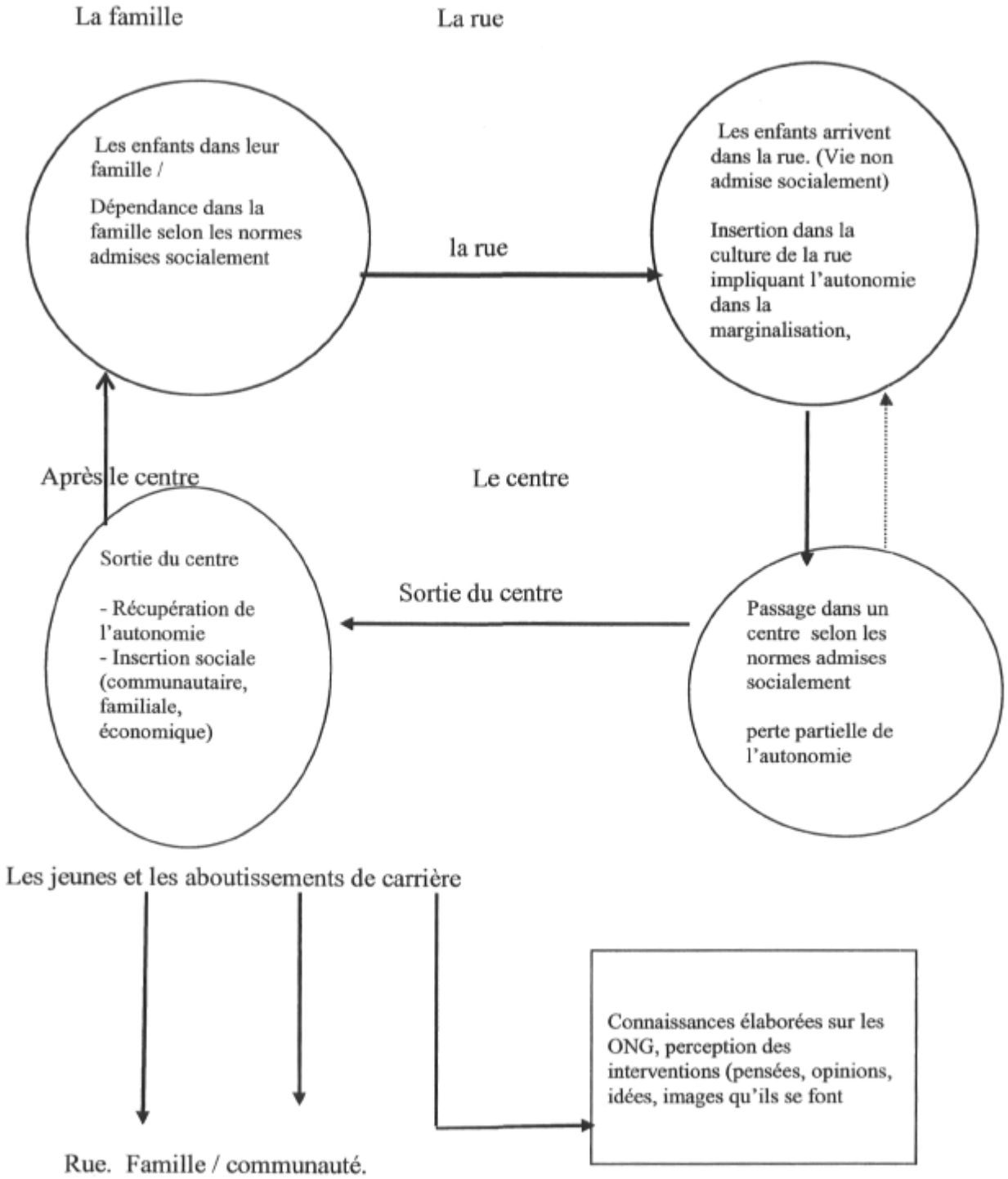

Figure 2 : Notre schéma théorique

Les jeunes concernés dans cette étude ne sont pas nés dans la rue. Ils faisaient tous partie d'un cadre familial avant leur arrivée dans cet espace. C'est dans le cadre familial que l'on a pris soin d'eux et que l'on a tenté de répondre à leurs besoins. Ils dépendaient de cette famille pour la nourriture, la protection en général, les soins nécessaires pour leur survie. Dans le cadre de la protection de l'enfance et suivant les coutumes et la loi, c'est dans cet espace qu'ils sont appelés à grandir et à se développer. Selon Berger et Luckmann (1996, 179), cet espace se réfère à la socialiation primaire qui est « la première socialisation que l'individu subit dans son enfance, et grâce à laquelle il devient un membre de la société ». Mais, pour une raison quelconque, les enfants vont se désinsérer de leur famille pour se réfugier dans la rue. Wilkinson (1987, rapporté par Holdaway & Ray, 1992) qualifie ce fait d'échec à la première socialisation. Berger et Luckmann (1996) le qualifie de « socialisation secondaire ». Selon ces mêmes auteurs (Berger & Luckmann 1996, p. 179) « La socialisation secondaire consiste en tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de sa société ». Dans la rue, les enfants doivent vivre de manière autonome, car ils ne peuvent plus compter sur le soutien qu'ils avaient dans le cadre familial. Ils sont obligés de s'organiser même s'ils se trouvent dans une situation de marginalité. C'est cette façon de s'organiser qui permet l'insertion dans la culture de la rue qui elle, est favorable à une autonomie même si celle-ci est questionnable. Cette organisation se fait dans le cadre d'une « socialisation marginalisée ». Celle-ci n'est pas acceptée par la société qui propose des formes ou des modèles à l'intérieur desquels la socialisation doit se faire. C'est ainsi que, les centres, par une « normalisation » de la situation, interviennent auprès des jeunes et leur inculquent la façon d'être ou de faire dans la société. Ces jeunes doivent perdre leur autonomie et la culture de la rue ou se désinsérer de la rue pour s'insérer dans le centre. En effet, non seulement ils ne sont plus obligés de répondre eux-mêmes de leurs besoins comme ils le faisaient dans la rue, mais en plus, la vie au centre est contrôlée et dirigée. À l'intérieur du centre, les enfants retrouvent une partie de ce qu'ils avaient perdu en laissant le cadre familial : nourriture, protection, soins quotidiens, etc. Tout cela leur procure une certaine dépendance qu'ils ne pouvaient pas se permettre après s'être désinsérés du cadre familial. Dans bien des cas, ils pourront aller à l'école, apprendre un

métier, côtoyer d'autres gens. Ils feront dans le centre l'apprentissage d'une conception différente de la société. Mais certains de ces enfants, pour des raisons diverses, abandonnent ces centres pour retourner dans la rue. D'autres par contre, cheminent dans les programmes à la fin desquels ils devront s'insérer dans un autre cadre normalisé suivant ce qu'ont planifié les centres.

2.5 Hypothèses

Ce travail part de deux supposés qui se complètent :

La récupération de leur autonomie par les enfants de la rue qui ont cheminé dans les programmes des ONG est difficile et limitée.

Les ex-enfants de la rue ayant réussi à s'insérer socialement restent dépendants dans une certaine manière des centres qui les ont aidés.

La difficulté de récupération de l'autonomie par ces jeunes peut, entre autres, s'expliquer théoriquement par les éléments suivants :

Les conflits d'intérêts existant dans la société haïtienne affectent sérieusement les couches sociales d'origine des enfants de la rue qui, même après leur passage dans un centre, ne pourront pas facilement s'insérer dans cette société. Face à ces jeunes (ex-enfants de la rue) il y a ceux qui viennent d'autres couches de la société qui n'ont pas les antécédents des premiers et qui cherchent aussi une place au sein de la même société. Il faut penser l'insertion des jeunes - ex-enfants de la rue - sous forme d'une lutte où chacun – les groupes en présence- essaie d'avoir la meilleure place au soleil. Cette difficulté d'insertion peut avoir pour cause une certaine déficience de l'intervention; mais elle ne doit pas être isolée du contexte global de la société.

La question du stigmate social va jouer aussi sa partition. En effet, toute société porte en son sein des conservateurs qui n'ouvrent pas facilement la voie à d'autres. Comme le mentionne Goffman rapporté par Xiberras (1998, p. 113), « La société établit des

catégories ou des cadres sociaux qui permettent à tout individu, face à l'inconnu, de classer les objets dans des catégories connues. Ainsi, tout individu est susceptible de prévoir la catégorie à laquelle il appartient et de classer de la même façon autrui dans une catégorie ». L'inconnu est ici l'enfant de la rue dont l'identité sociale sera stigmatisée de « enfant de la rue ». Goffman (dans Xiberras, 1998, p. 113) entend par stigmate « un attribut qui jette un discrédit profond ». Ainsi, avoir comme identité sociale « enfant de la rue », ne jouera pas en faveur de ces jeunes. A noter que Goffman élargit la notion de stigmate à « la relation établie entre un attribut et un stéréotype social » (Xiberras, 1998, p. 113). Ainsi, face à cette réalité sociale, les enfants de la rue stigmatisés comme tels ne pourront pas facilement s'insérer dans la société haïtienne. Même à compétence égale, les autres jeunes seront priorisés.

Face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la récupération de l'autonomie, les jeunes vont donc s'arranger pour trouver les moyens de s'organiser, (ils l'ont fait dans la rue après avoir laissé le cadre familial). Faute de recours, les centres seront peut-être les endroits de prédilection pour se diriger à la recherche d'une aide quelconque. Mais d'autres peuvent aussi courir le risque de s'organiser par la réalisation d'activités illicites.

Pour étudier la possibilité de récupération de l'autonomie, il s'agira d'examiner d'une part la trajectoire, les incidents marquants celle-ci et la carrière de rue, et d'autre part, l'évaluation qu'ils font de l'intervention des centres.

Tableau 7 : Opérationnalisation des concepts

Concepts	Dimensions	Sous-dimensions	Indicateurs
1. Autonomie	1.1 Gestion du quotidien		➢ Déroulement d'une journée ordinaire
Décision personnelle de planifier, organiser et réaliser des activités pour sa vie	1.2 Projet d'avenir		➢ Planification future ➢ Réalisation de soi
	1.3 Décision des activités à entreprendre	1.3.1 Activités licites	➢ Ventes de produits ou de services autorisés
		1.3.2 Activités illicites	➢ Ventes de produits ou de services non autorisés
		1.3.3 Auto-appréciation de son revenu	➢ Auto-appréciation de son revenu
	1.4 Organisation de sa vie	1.4.1 Logement	➢ Loyer partagé ➢ Formation de famille ➢ Retour chez des parents
		1.4.2 Relation avec la rue	➢ Mode d'utilisation actuelle de la rue
		1.4.3 Relation avec d'autres personnes	➢ Les pairs et les amis actuels, la famille, les partenaires sexuels, conjoint-te
2. Insertion sociale	2.1 Insertion familiale	2.1.1 Composition du ménage	➢ Intégration dans un cadre familial (chez des parents : biologique, adoptif ou substitut (tante, marraine, amis des parents, etc.) ➢ Loyer partagé (location d'un logement avec des amis) ➢ Création de famille (mariage, *plaçage*) ou autre
		2.1.2 Logement	➢ Relation familiale (niveau personnel, nourriture)
		2.1.3 Nourriture	
		2.1.4 Relation avec les membres de la famille	
	2.2 Insertion communautaire		➢ Participation à des groupes, ou à des activités dans la communauté d'insertion ou de réinsertion ➢ Fréquentation ou membre de groupe religieux ou laïque, comité de quartier, de coopérative de la zone, etc. ➢ Participation à la vie sportive de la zone par exemple

2.3 Insertion économique	2.3.1 Activités illicites[26]	➢ Vente de stupéfiants par exemple
	2.3.2 Activités licites	➢ Exercice de sa profession ou bien exercice d'activités socialement valorisantes
		➢ Exercice de sa profession ou bien exercice d'activités socialement dévalorisantes
	2.3.3 Autres activités	➢ À identifier par le jeune
3. Trajectoire		➢ Rencontres significatives depuis le départ du cadre familial à l'admission au centre
		➢ Faits significatifs durant la même période
		➢ Incidents positifs ou négatifs durant la même période
		➢ Éléments caractérisant la carrière de rue
		➢ Perception des jeunes des centres d'intervention
4. Carrière de rue		➢ Étapes ou incidents majeurs de la rue à la sortie des centres

[26] Les sous-dimensions «activités illicites» permettent d'opérationnaliser l'autonomie en ce sens que cette dernière peut se trouver dans la délinquance. Par ailleurs ces mêmes activités sont examinées sous le concept d'activités économiques sous l'angle des activités informelles. Les activités illicites se situent dans le deuxième cadre.

Chapitre 3 : Cadre méthodologique de la recherche

Ce chapitre concerne la méthodologie du travail. Il présente les méthodes et les techniques utilisées dans la réalisation de cette recherche. De manière spécifique, il porte sur le type d'étude, l'approche de recherche privilégiée, la population à l'étude, la méthode et les techniques d'échantillonnage, le récit de vie comme méthode ou technique de collecte des données, l'analyse du récit de vie, la rédaction du rapport de recherche, quelques considérations d'ordre éthique et finalement les difficultés de terrain et les limites de l'étude.

3.1 Type d'étude

Il s'agit d'une étude exploratoire. C'est une première étude qui cherche à répondre à la question du devenir des jeunes de la rue en Haïti, après leur passage dans un centre d'intervention. Le récit de vie sied bien avec un tel type d'étude qui vise entre autre l'exploration de données. Ce type d'étude est privilégié en raison de sa capacité à aider au chercheur « à approfondir la complexité d'une situation ou d'un processus, ou découvrir l'émergence d'une réalité sociale nouvelle » (Groulx, 1998, p. 33). Comme son nom l'indique, ce type d'étude a permis d'explorer la vie menée par ces jeunes avant d'aller dans la rue, au cours de leur passage dans la rue et dans un centre, les difficultés vécues au cours de ces passages et les tentatives d'insertion sociale jusqu'au jour de la rencontre pour cette entrevue. Cela a permis la compréhension et la reconstruction de l'itinéraire des jeunes ciblés par la recherche.

3.2 Approche méthodologique

Cette recherche privilégie l'approche qualitative. Cette approche est privilégiée parce que en travail social, «la recherche qualitative vise à "resocialiser les variables sociales" à recontextualiser les actions et les problèmes et à réinterroger les problématiques sociales en prenant distance par rapport aux points de vue professionnel et administratif » (Groulx, 1998, p. 25). L'étude vise la collecte de données faisant partie de processus

sociaux, en l'occurrence, la construction de la trajectoire du jeune de la rue après son passage dans un centre d'intervention. Comme le note Deslauriers (1991, p. 6), « la recherche qualitative se concentre sur l'analyse des processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, sur la vie quotidienne, sur la construction de la réalité sociale ». Ainsi, par le choix de la recherche qualitative, il a été possible d'aller chercher dans les expériences personnelles des jeunes qui ont été dans la rue au cours de la période allant de 1986 à 1999 afin de reconstruire leur réalité sociale. Cette façon de procéder est caractérisée par certains (Bergier, 1996; Clapier, Poirier, & Raybaut, 1993) comme une démarche ethnobiographique. En effet, comme le souligne Bergier (1996, p.7) «tout récit de soi est un récit pour soi et sur soi ». L'étude s'intéresse particulièrement aux opinions de ces jeunes, notamment ceux et celles qui ont bénéficié de l'intervention d'une ONG intervenant en Haïti au cours de la période considérée. Comme le souligne Groulx (1998, p. 25) « la recherche qualitative en travail social redéfinit les usagers, les repositionne dans l'espace social, les situe comme sujets et acteurs sociaux en questionnant les représentations stéréotypées et stigmatisantes des problèmes et des populations ». Par ailleurs, le jeune interviewé fait partie de la société haïtienne. D'une certaine manière, son histoire reflète aussi des aspects concrets de ladite société à un moment déterminé. Comme le soulignent Clapier, Poirier et Raybaut (1993, p. 140), « la personne témoigne de l'histoire qui l'a produite et qui oriente encore partiellement ses actes : sa lignée familiale, ses groupes d'appartenance et de référence et finalement, ses rapports sociaux à une époque donnée. L'enjeu ne consiste pas seulement à transcrire une aventure individuelle mais à tenter d'atteindre au-delà de l'idiosyncrasie, la société dont l'individu fait partie ». En définitive, parce qu'elle exploite l'expérience des acteurs, en l'occurence les jeunes qui ont été dans la rue, cette recherche, sans s'y limiter, sied bien avec l'approche qualitative.

3.3 Population à l'étude

L'étude porte sur les jeunes qui ont vécu un certain temps dans les rues de Port-au-Prince au cours de la période allant de 1986 à 1999. Elle s'intéresse particulièrement à ceux et à celles qui ont bénéficié de l'intervention d'une organisation non gouvernementale. Pour

faire partie de l'échantillon, les critères suivant ont été retenus : être âgé d'au moins 18 ans ; vivre ou avoir vécu dans la rue (partiellement ou totalement durant au moins 3 mois) au cours de la période considérée; bénéficier ou avoir bénéficié au moins d'une des activités d'une ONG durant une période de trois mois au moins.

Les jeunes qui ne sont pas passés par un programme, ou qui ont participé durant moins de trois mois à un programme d'intervention d'une ONG quelconque ou qui ont vécu dans la rue après 1999 ne font pas partie de l'échantillon.

3.4 Méthode et technique d'échantillonnage

La technique boule de neige est appliquée dans le choix de l'échantillon. Cette technique consiste à « recourir à des personnes qui peuvent suggérer le nom d'autres personnes susceptibles de participer à l'étude qui, à leur tour, feront la même chose [...] » (Ouellet & Saint-Jacques, 2000, p. 83). Il est à noter que certains jeunes, après leur sortie des centres d'intervention, n'y reviennent plus et sont, par conséquent, difficiles à rejoindre. Barth (1990) et McMillen (1997) soulignent cet aspect dans leurs études. Dans le cas de cette recherche, la technique boule de neige a permis de retracer ces jeunes puis de s'entretenir avec certains afin de leur présenter le projet de recherche pour avoir, par la suite, leur consentement. Les jeunes concernés par cette étude sont une population restreinte et connue de certaines personnes bien précises tels: les directeurs d'ONG et des intervenants. Ceux-ci ont aidé à leur identification. Il faut rappeler qu'un directeur de centre, bien avant la réalisation du travail de terrain, s'engageait formellement à aider à l'identification et à la localisation de ces jeunes. Trois situations ont été enregistrées dans le choix des cas: la première part du contact avec un responsable d'ONG lequel a contacté un intervenant et celui-ci a référé à un ou deux jeunes. Ces derniers, par la suite, ont référé à d'autres. La deuxième situation a débuté par le contact avec une ancienne intervenante qui a référé aux jeunes qu'elle a connus dans le centre où elle a travaillé. Ces jeunes ont référé à leur tour à d'autres jeunes. Dans la troisième situation, le contact a été fait directement avec un jeune. Deux cas sont à souligner de cette troisième situation : dans le premier, le jeune a référé à d'autres jeunes mais il n'a jamais répondu à ses

rendez-vous. Dans le second, le jeune nous a mis en contact avec un grand réseau. Après chaque entretien avec un jeune, celui-ci nous réfère à un autre faisant ou non partie de son *baz*. Le tableau suivant résume la situation :

Tableau 8 : Situation d'application de la technique boule de neige

Situations	**Procédés mis en place pour rencontrer les jeunes**					
	Contact avec les responsables des centres	Contact avec un intervenant ou une intervenante	Jeunes contactés	D'autres jeunes contactés par les premiers	Jeunes ayant répondu	Nombre de jeunes correspondant aux critères établis
1ère situation	√	√	2	8	5	1 fille et 2 garçons
		√				
	√	√	3	3	6	4 garçons
	√		1	2	3	1 garçons
	√		2	2	2	2 garçons
2ème situation		√	3	1	3	3 garçons
3ème situation			1	2	2	2 garçons
			1	10	10	6 filles et 4 garçons
Total					31	25

L'étude porte sur un échantillon de 25 jeunes adultes: 18 hommes et 7 femmes. Ces jeunes adultes rencontrés viennent de divers horizons : de Port-au-Prince et des villes de province, ils sont des deux sexes, ils ont appartenu à divers *baz* dans la rue, ils ont vécu dans des centres fermés, ouverts ou mixtes. Ils ont tous bénéficié de l'intervention d'une ONG pendant un certain temps. La diversification interne est un facteur important de cet échantillon. Comme le mentionne Pires (1997), procéder ainsi a permis de « diversifier les cas de manière à inclure la plus grande variété possible, indépendamment de leur fréquence statistique » (p. 155). C'est dans ce même cadre que la saturation a également

sa place. Mais il s'agit d'une « saturation empirique » en opposition à la « saturation théorique » (Pires, 1997). La première est, selon Bertaux, (dans Pires, 1997, p. 57) « le phénomène par lequel, passé un certain nombre d'entretiens (biographiques ou non d'ailleurs), le chercheur ou l'équipe a l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l'objet sociologique de l'enquête ». La seconde – la saturation théorique- qui n'a pas de propos dans cette étude, « s'applique à un concept (*category*) et signifie que celui-ci émerge des données et est confronté à différents contextes empiriques [...] » (Pires 1997, p. 156). Dans cette étude sur le devenir des jeunes de la rue en Haïti, la grande majorité des informations ont commencé à être redondantes à partir du 16ème entretien. Un élément nouveau est venu s'ajouter au 17ème entretien. Cet élément se réfère à une fédération d'anciens jeunes de la rue. Les autres entretiens n'ont fait que répéter certaines opinions ou propos qui ont déjà été émis.

3.5 Choix d'une méthode de collecte des données : le récit de vie

Ici, le récit de vie[27] est de toute évidence privilégié comme mode ou plus précisément comme technique de collecte des données. Il a permis l'obtention de récits pour tracer la trajectoire de vie des 25 jeunes adultes interviewés à partir d'un guide d'entretien évolutif. Un regard rétrospectif sur la vie de ces 25 jeunes a permis de mieux comprendre et de reconstruire leur trajectoire de vie. Telle que mentionnée par Morin (1974) l'histoire de vie, « offre la possibilité d'un regard rétrospectif permettant de saisir le sujet dans l'ensemble de sa durée et de ses univers significatifs, bien que ce rappel du passé se fasse constamment à travers des schémas d'interprétation contemporains » (p. 2).

À noter que l'histoire de vie ou récit de vie a eu au cours de ces vingt ou trente dernières années une grande importance dans les sciences sociales, particulièrement au niveau de la sociologie. En travail social, vu l'importance accordée aux acteurs, à leurs points de vue et à leur implication dans les interventions, l'histoire de vie s'accommode bien ici. Elle a permis d'aller chercher le point de vue des jeunes, leurs opinions et leur perception.

---

[27] Dans le cadre de ce travail, aucune différence n'est faite entre récit de vie et histoire de vie. Les deux termes sont utilisés de manière équivalente.

3.5.1 Le récit de vie ou histoire de vie: une brève histoire.

Le récit de vie ou l'histoire de vie est une ancienne technique utilisée pour présenter des personnages ou des communautés ainsi que leurs histoires pour ainsi faire passer des messages. La sociologie, ayant permis en son sein l'existence de divers paradigmes (Camargo, cité par Saltalamacchia, 1992), l'a récupérée pour la conduite de certains travaux scientifiques. Ce qui a permis la compréhension de certaines relations qui se sont tissées dans la société. Les histoires de l'indien Jérôme[28], de Jack-Roller[29] sont des exemples intéressants en ce sens. L'école de Chicago travaillera sérieusement à la promotion de l'histoire de vie[30]. Des disciplines telles : l'anthropologie, l'histoire, la psychologie et la sociologie seront les principales utilisatrices de l'histoire de vie qui sera mise au rancart avec les discussions opposant les adhérents de la recherche quantitative à ceux de la recherche qualitative. Ce sera la prédominance du positivisme et du fonctionnalisme de type quantitatif au détriment des approches casuistes. L'histoire de vie restera ainsi presque dans l'ombre durant environ une trentaine d'années à partir des années trente (Saltalamacchia, 1992). Des chercheurs de l'université Laval au Québec la feront ressurgir vers les années soixante dix. L'Institut Supérieur des Sciences Humaines (ISSH) de ladite université a beaucoup travaillé à sa réémergence, grâce aux études sur les mutations des idéologies au Québec (Archambault & Hamel, 1998). Plusieurs travaux dont les publications dans les cahiers de l'ISSH ont marqué cette période de réémergence de l'histoire de vie. Il ne faut pas oublier le nom de Daniel Bertaux, en France, qui a aussi apporté une grande contribution dans la réémergence de l'histoire de vie. Il a réalisé des travaux intéressants avec les chercheurs de l'ISSH (Archambault & Hamel, 1998.). Ici, l'histoire de vie permet de toucher divers problèmes auxquels sont confrontés les enfants haïtiens. À coté des informations directes que l'on cherche, elle touche divers éléments permettant de situer le contexte politique, économique, culturel et social d'Haïti à travers les histoires des jeunes concernés par l'étude. Elle permet d'une part de comprendre,

---

[28] Barret, S. M. (1906) : Las memorias del indio Jerònimo, autobiografia de un gran guerrero (1945). Cette œuvre est citée par Saltalamacchia (1992)

[29] Shaw, Clifford (1930) : Jack-Roller, a delinquent boy's story (également cité par Saltalamacchia, 1992)

[30] Saltalamacchia (1992) a cité des œuvres d'une grande pertinence de cette école : The Ghetto, The Gold Coast And The Slum, Professionnal Thief, The Hobo, Brothers In Crime Y The Gang.

d'expliquer et de tracer le parcours des jeunes rencontrés. D'autre part, elle dresse un tableau d'Haïti, non exhaustif certes, dans divers aspects ou contextes de son histoire.

3.5.2 Définition du récit de vie.

L'histoire de vie ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs en ce qui a trait à sa définition. Chalifoux (1984, dans Deslauriers, p. 41) la présente comme « étant le récit qui raconte l'expérience de vie d'une personne. Il s'agit d'une œuvre personnelle et autobiographique stimulée par un chercheur de façon à ce qu'il se remémore les différentes situations qu'il a vécues ». Morin (1974, p. 2) pense qu'elle « permet l'observation et l'enregistrement de l'aspect vécu de la réalité sans que son intégrité et sa complexité soient effacées ». Archambault et Hamel (1998, p. 126) la voient comme une « méthode de recueil des données » Pour Bertaux, (2001, p. 9) elle est une « forme narrative d'entretien dont la caractéristique principale est la description de la structure diachronique du parcours de vie ». Il la distingue de l'autobiographie qui est une « forme écrite et autoréflexive où le sujet projette en solitaire un regard rétrospectif sur sa vie passée » (Bertaux, 2001, p. 34). Ces définitions laissent entrevoir l'absence d'un consensus sur ce qu'est l'histoire de vie ou le récit de vie. Ou pour mieux dire, elles permettent de voir les diverses façons dont l'histoire de vie peut être utilisée dans la recherche. Elle est considérée soit comme étant l'ensemble des données recueillies à la suite d'une entrevue, soit comme l'observation et l'enregistrement de celles-ci, soit comme la structure diachronique de parcours ou soit comme méthode de cueillette de données. Elle peut être différente de l'autobiographie. Quelque soit le cas, elle sous-tend la présence d'un matériel prêt pour l'analyse. C'est pour éviter toute confusion que l'histoire de vie ou le récit de vie est ici utilisé de manière équivalente dans cette étude. Dans ce cas, l'histoire de vie est considérée pour ce qu'elle permet d'obtenir à partir d'un guide d'entretien, la façon de conduire celui-ci, le fil d'entretien encourageant le jeune à poursuivre son récit, la nature des données obtenues, la façon de les traiter. Elle est aussi, l'histoire ou le récit raporté par chaque jeune lors d'un entretien réalisé à partir d'un guide. Sa structure diachronique s'est obtenue lors du traitement du matériel recueilli par

enregistrement audio. L'observation a permis de compléter ou d'illustrer le verbatim ainsi obtenu.

3.5.3 Méthodologie du récit de vie

Différentes façons sont proposées pour réaliser l'histoire de vie. Pour Chalifoux (1987), il faut penser aux étapes suivantes : la collecte, l'entrevue dirigée et l'édition. La collecte se fera à l'aide d'un magnétophone et l'entrevue pourrait éventuellement se faire grâce à des questions ayant une valeur indicative. Deslauriers (1991) propose entre autres: la préparation de quelques réponses (hypothèses) provisoires, avoir une idée de départ, avoir un bon sujet de recherche, le temps nécessaire pour recueillir les données, l'établissement d'une atmosphère de franchise. Comme dans le cas de sa définition, il n'y a pas une façon unique pour réaliser l'histoire de vie. D'ailleurs la façon de faire dépendra de la position adoptée en ce qui a trait à sa définition. Ainsi, l'important est de bien définir les répondants cibles, une élaboration non rigide d'un guide d'entretien, une bonne présentation du projet aux personnes sélectionnées, des arguments pour les convaincre et l'obtention d'un rendez-vous. Un premier rendez-vous a permis de présenter le cadre de réalisation de la recherche et un second pour la conduite de l'entretien proprement dit. Ce sont ces éléments qui ont servi de base lors des rencontres avec les jeunes adultes sélectionnés dans cette recherche. Bertaux (2001) a présenté différents cas où les chercheurs ont essuyé des échecs ou ont obtenu du succès. Donc d'après lui, il ne faut pas se laisser aller par une défaite. Car, dit-il : « tout monde social a ses portes d'entrées qu'il suffit de découvrir, les chercher ne manque pas d'intérêt » (Bertaux 2001, p. 54). Dans le cas des jeunes concernés par cette étude, la persuasion a été très importante. Aucune promesse ni don en argent n'a été fait. Cela aurait pu biaiser les informations reçues.

3.5.4 L'observation

Pour compléter cette démarche, l'observation est venue en appui à la collecte des données sur le terrain. La tenue d'un cahier de bord a permis de systématiser cette technique qui consiste à « décrire de façon exhaustive, les composantes objectives d'une situation

sociale donnée (lieux, structures, objets, instruments, personnes, groupes, actes, évènements, durée, etc.) » (Laperrière, 1987, p. 230). A la fin de chaque entretien ou de chaque groupe d'entretiens, toutes les observations faites sur le terrain sont transcrites dans le cahier de bord : lieu des rencontres, état des lieux de la rencontre, accueil, comportement général du jeune avec sa famille ou avec les gens de la communauté, bref, un contexte d'ensemble de réalisation de l'entretien est reporté dans le cahier de bord afin de mieux comprendre l'environnement de la rencontre ou autres détails susceptibles de permettre une meilleure compréhension des opinions du jeune. Dans quelques cas, certaines particularités du lieu de rendez-vous sont aussi rapportées.

3.5.5 Construction de la grille d'entretien

L'entretien s'est déroulé à partir d'un guide comportant deux questions de départ et d'environ une douzaine de questions d'approfondissement (voir annexe 4). Le guide prend en compte les dimensions présentées dans le tableau traitant de l'opérationnalisation des concepts dans le chapitre 2. La première question tourne autour du déroulement d'une journée ordinaire. La deuxième invite les jeunes à parler d'eux-mêmes, de leur famille et de leur vie, bien avant d'arriver dans la rue. Le guide comporte des questions sur les points suivants : la vie familiale avant d'aller dans la rue; la vie dans la rue et ses contraintes, le passage au centre et la vie dans les centres, l'insertion sociale actuelle (familiale, communautaire et économique), les incidents marquant les trajectoires des jeunes (incidents, personnes ou faits significatifs.), le rôle joué par l'intervention des ONG dans leur vie, l'évaluation qu'ils font de l'intervention des ONG. Pour de plus amples informations, la grille se trouve en annexe 4.

3.5.6 Déroulement et durée des entretiens

Une première rencontre a lieu avec les jeunes ciblés (rencontre individuelle) avant le rendez-vous pour l'entrevue. Au cours de cette rencontre, il leur est expliqué le pourquoi de cette première visite. C'est au cours de celle-ci que le cadre de réalisation de la recherche ainsi que le projet de recherche sont présentés. Ils sont invités à poser des questions de toute sorte en rapport avec la recherche. Après avoir obtenu leur

consentement oral, un rendez-vous est fixé pour l'entrevue. Le jour de l'entrevue, brièvement, le projet de recherche leur est encore expliqué une seconde fois. Après l'obtention de leur second consentement oral, il leur est demandé d'enregistrer leur consentement sur un magnétophone, puis l'entrevue commence tout de suite.

Les entretiens se sont déroulés à Port-au-Prince dans des endroits identifiés et fixés par les jeunes eux-mêmes. Certains ont choisi leur *baz* et d'autres, un endroit proche de leur lieu de travail, les places publiques, leurs coins de prédilection ou leur cachette. Les entretiens se sont déroulés en trois périodes allant de juillet 2004 à la fin du mois de juin 2005. Ils ont duré au moins 45 minutes et n'ont pas dépassé deux heures. A noter que certaines difficultés dues à la situation sociale et politique n'ont pas favorisé les déplacements à l'intérieur de Port-au-Prince et encore moins vers les villes de province[31]. Tous les entretiens ont suivi le protocole suivant :

Salutations
Remerciements d'avoir répondu au rendez-vous
Rappel du projet et de son cadre de réalisation
Nécessité de l'enregistrement de l'entrevue
Présentation des dispositions sur la confidentialité des informations et la protection des interviewés
Invitation à poser des questions
Consentement (une seconde fois; la troisième fois sur la bande magnétique)
Démarrage de l'entretien
Remerciement à la fin

[31] La période de la collecte des données correspond à l'année du bicentenaire de l'Indépendance et au départ de Jean Bertrand Aristide du pouvoir politique le 29 février 2004. Au cours de cette période, Haïti et notamment Port-au-Prince et Gonaïves, étaient quotidiennement, le théâtre de scènes de violence, de rapts, de kidnapping, de viols et de vols. Il est à noter aussi le passage du cyclone Jeanne au cours de la nuit du 18 septembre 2004 qui a fait des ravages considérables dans les départements du nord, de l'Artibonite et du Nord Ouest. Il était prévu de rencontrer des jeunes dans deux villes de deux de ces trois départements : le Cap Haïtien dans le Nord et les Gonaïves dans l'Artibonite

Il est important de noter que plusieurs rendez-vous ont été reportés en raison de la situation politique. À part deux jeunes, tous les autres ont accepté de donner l'entrevue après leur avoir présenté le projet. Certains jeunes ne correspondant pas aux critères d'échantillonnage ont voulu se faire interviewer dans le cadre de cette étude. Pour éviter des susceptibilités ou des frustrations, les rencontres ont eu lieu avec eux. Les informations obtenues de ces jeunes ne sont pas prises en compte dans le cadre de cette étude.

Il est à signaler que les entretiens avec les garçons se sont déroulés plus tranquillement que ceux avec les filles. Celles-ci interrompaient constamment l'entretien pour toutes sortes de raisons (pour saluer quelqu'un, pour aller réclamer quelque chose d'un camarade à l'autre bout de la place, etc.). Une seule fille ne s'est pas déplacée au cours du déroulement de l'entretien. Tel n'a pas été le cas avec les garçons. En général, ceux-ci arrivaient à l'heure au rendez-vous. Ils ont mis le temps nécessaire pour l'entrevue. Dans un cas, l'entrevue a duré environ deux heures. Dans tous les cas, les jeunes faisaient des commentaires divers après l'entrevue.

3.6 L'analyse du récit de vie

Tout comme la définition et la méthodologie, le mode d'analyse du récit de vie ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. Bertaux (2001) souligne que les résultats des premiers entretiens doivent être repris dans le guide. C'est ce qui le rend évolutif, car il faut tenir compte des corrections à apporter afin de mieux cerner l'objet que l'on étudie. Billette (1973) cité par Archambault et Hamel (1988) propose une démarche en quatre étapes : un exposé chronologique du vécu de la personne qui a fait le récit d'une conversion; une étude des conditions de production actuelles de ce récit, la mise à jour des structures de sens et des figures de récit présentes dans le discours, la saisie du discours comme concrétisation d'une « structure abstraite » ou profonde.

L'analyse de contenu et du discours sont priorisés par certains chercheurs pour analyser les histoires de vie. D'autres, par contre, puiseront dans la linguistique et un certain

nombre dans le structuralisme (Archambault & Hamel, 1998). Demazière et Dubar (2004) proposent trois postures pour procéder à l'analyse des histoires de vie : la posture illustrative et logique causale, la posture restitutive et hyper-empiriste et la posture analytique et reconstruction du sens. La première « consiste à faire un usage sélectif de la parole des gens au point de l'asservir aux besoins de la démonstration conduite par le chercheur (p. 16); la deuxième « consiste à laisser une grande place à la parole des gens » (p. 24) et la troisième consiste en l' « utilisation de méthodes codifiées sous le nom d'analyse de contenu ». Cette dernière posture s'enracine, selon les auteurs, (Demazière & Dubar, 2004, p. 34) « dans une conception du social et de la parole ordinaire [...] mais elle est confrontée à de grandes difficultés pour traduire ces orientations théoriques en procédures méthodologiques d'analyse d'entretiens ».

Étant donné l'importance accordée aux acteurs dans cette recherche, leur parole est aussi considérée au plus haut point. Le déroulement des entrevues s'est effectué dans un contexte où il ne s'agissait « pas d'un interrogatoire, d'une passation de questionnaire subreptice; le chercheur engage un dialogue « centré sur le sujet » et provoque l'expression des sentiments, de jugements, de récits, d'argumentations dont il sait qu'ils possèdent, pour le sujet, « un sens subjectif » » (Weber, 1921, cité par Demazière & Dubar, 2004, p. 34). Étant donné tout cela, le modèle d'analyse priorisé dans cette étude se rapproche d'avantage de la posture analytique et reconstruction du sens.

L'analyse s'est réalisée en trois étapes : la première étape est la réalisation d'une brève histoire à la fin de chaque entrevue. Une fois celle-ci terminée, des observations sont enregistrées dans le cahier de bord et une brève histoire de la vie du jeune est réalisée. La deuxième correspond avec la codification des informations et se poursuit avec le classement des informations codées et l'élaboration des catégories, la troisième concerne l'analyse proprement dite.

Les informations ont été recueillies sur une bande magnétique, la saisie du verbatim s'est déroulée au fur et à mesure de la réalisation des entretiens. Ce qui a permis de rendre évolutif le guide d'entretien préalablement élaboré. Les entretiens ont été transcrits sur un support électronique. Certaines observations ont été notées aussi. Elles ont été transcrites à la fin de chaque période d'entretien.

3.6.1 Première étape : réalisation des brèves histoires de vie

Les brèves histoires sont réalisées à la fin de chaque entretien. Après la saisie du verbatim, une lecture et une relecture des entretiens sont faites afin de bien appréhender les histoires en tenant compte surtout de la chronologie des faits. Une lecture « flottante » selon le mot de Bardin (1986) a permis de « s'imprégner le matériel et surtout pour mieux reconstituer les faits ou plus précisément pour trouver la diachronie des histoires ». Une relecture des brèves histoires réalisées après les entretiens survient tout de suite après, afin de bien les harmoniser avec le verbatim correspondant. Un plan est appliqué à chaque entretien afin de compléter ces brèves histoires. Ce plan comporte pour chaque jeune: le nom (un nom fictif), l'âge, la région de naissance, la profession ou l'activité actuelle, un bref résumé de ce qui l'a conduit à la rue, le *baz* d'appartenance, un bref résumé de la vie dans la rue, de son passage au centre, de sa situation actuelle et de ses rêves ou projets. Le verbatim est maintenant prêt pour la poursuite de l'analyse qui est la deuxième étape.

3.6.2 Deuxième étape : Codification des informations et classement des informations codées et élaboration des catégories

3.6.2.1 Codification des informations

À partir des objectifs de l'étude, des hypothèses, des concepts et des informations communes à tous les entretiens une liste de codes est élaborée. Par exemple: le consentement : CONS, l'identification: ID, les activités: ACT, les motifs ayant précipité l'entrée à la rue: CHOI-RUE; la vie dans la rue: VI-RUE, les éléments composant le *baz* : ELE-BAZ, etc. Toutes les informations sont organisées à partir de ces codes. Mais au fur

et à mesure que se poursuit la codification, de nouveaux codes sont ajoutés à la liste chaque fois que cela s'avérait nécessaire. C'est à dire chaque fois que des éléments de réponse ne cadraient pas avec les codes de la liste. Toutes les informations sont donc codées. Elles le sont une seule fois.

3.6.2.2 Classement des informations codées et élaboration des catégories

Après avoir codé toutes les informations, celles-ci sont classées ou triées à partir d'une fonction de *word* (tri). Grâce à ce classement, de grandes catégories sont alors élaborées. Celles-ci sont divisées en sous-catégories dépendant de la composante de celles-là. Par exemple, dans la catégorie identification (ID), les sous-catégories suivantes ont été identifiées : nom, age, adresse et sexe. Dans la catégorie activités (ACT), ont été identifiées : les activités actuelles, les activités dans la rue, les activités scolaires, les activités dans la famille, les activités dans le centre. Toutes les catégories sont ainsi subdivisées chaque fois que cela était nécessaire. Des catégories et sous-catégories élaborées, émergea un plan d'analyse. Celles-là ont permis d'identifier quatre moments dans la vie des jeunes : avant la rue, dans la rue, au centre, après le centre. Les sous-catégories sont réparties en ces quatre moments dans quatre fichiers différents. Celles qui n'entraient dans aucun de ces moments sont mises dans un fichier dénommé « à classer ».

3.6.3 Troisième étape : l'analyse proprement dite

Cette troisième étape de l'analyse est faite à la loupe des deux thèses présentées dans le cadre théorique. Il s'agit de la thèse de désaffiliation présentée par Robert Castel (1991) et de celle de l'isolement social présentée par william-Julius (1993). La thèse de Castel (1991) est complétée par l'apport de Paugam (2005) et de celui de Bertaux (1987).

3.7 Rédaction du rapport de recherche

Le plan de rédaction du rapport émerge à partir du classement des informations en quatre moments : avant la rue, dans la rue, au centre et après le centre. La rédaction s'est poursuivie à partir d'une feuille de brouillon comprenant une série de tableaux. Chaque tableau a une colonne correspondant au nombre de jeunes qui ont donné l'entrevue et

d'autres sur ce qu'ils ont rapporté. La lecture de ces tableaux permet de voir tout ce qui est dit, qui l'a dit et quelle quantité de jeunes l'ont dit. C'est aussi à partir de ces tableaux que sont identifiés des extraits de verbatim utilisés dans le rapport. Une version française des extraits de verbatim incorporés au texte est fournie. Le texte créole est mis en annexe.

3.8 Quelques considérations d'ordre éthique

Rappelons dans cette rubrique que la Constitution haïtienne reconnaît deux langues dans le pays : le créole et le français. La grande majorité de la population parle uniquement la première langue. Par conséquent, les documents écrits (feuille de consentement, instruments, présentation du projet) ainsi que nos interventions ont été produits dans la première langue. Il en est de même pour la réalisation des entrevues. Les guides sont traduits en français pour les lecteurs francophones.

Concernant l'éventualité d'un problème émotif chez les interviewés, nous avions obtenu préalablement la garantie formelle d'un directeur d'un centre pour la prise en charge psychologique de ces personnes. Heureusement, il n'en fut rien.

Le consentement de participation est obtenu de deux manières : oralement lors de la première rencontre et sur une bande magnétique avant le début de chaque entrevue. Il faut signaler qu'en Haïti, la demande d'une signature sur un document fait surgir des interrogations de toute sorte. L'oralité est un trait assez présent dans le pays. Cet aspect a été bien documenté dans le formulaire déposé au CERUL[32].

Pour ce qu'il s'agit de compensation pour les participants, dans les recherches antérieures menées sur ce problème, il a paru qu'il peut y avoir du « marchandage » de l'information si l'on offre une rémunération aux enfants ou aux jeunes de la rue. C'est une situation qui risque d'apporter des biais aux résultats de la recherche. De plus, les responsables des

[32] CERUL : Comité d'Éthique de Recherche de l'Université Laval. Tous les travaux de recherche réalisés au sein de l'Université doit obtenir l'approbation du CERUL qui vérifie les dispositions prises afin de respecter les droits des sujets humains qui seraient impliqués dans ladite recherche.

centres d'intervention ainsi que la plupart des jeunes et des enfants de la rue en Haïti perçoivent mal cette approche. Ainsi, aucune promesse d'argent n'a été faite, aucune gratification financière n'a été donnée à la fin de l'entretien. Du côté des jeunes, aucune demande en ce sens n'a été faite non plus. La persuasion a été fondamentale.

3.9 Difficultés de terrain/ limites de l'étude

L'étude prend en compte l'opinion et l'expérience des jeunes qui ont été dans la rue. L'analyse se fait à partir de leurs propos. Elle ne considère pas l'opinion d'autres acteurs impliqués dans l'intervention auprès des enfants de la rue en général.

L'étude considère les enfants qui ont été dans la rue au cours de la période allant de 1986 à 1999 et qui sont passés par un programme. Ces enfants sont aujourd'hui de jeunes adultes. L'analyse ne prend pas en compte l'expérience ni le vécu de ceux et celles ne correspondant pas aux critères établis.

Par ailleurs, il s'agit d'une étude réalisée à partir de l'approche qualitative. Comme pour toute recherche utilisant cette approche, on ne peut avancer l'idée d'extrapolation. Cependant, la transférabilité des résultats demeure un atout intéressant de cette recherche. En effet, les anciens enfants de la rue rencontrés dans le cadre de cette étude appartiennent à un groupe social déterminé. L'étude ne part pas d'un échantillon statistique où la représentativité serait déterminante. Toutefois, il est important de noter que, mis à part les antécédents de rue et l'immersion dans la culture de la rue, ces enfants ne sont pas à priori différents de ceux rencontrés généralement dans les centres.

Certaines difficultés liées au travail de terrain méritent d'être soulignées aussi. En effet, comme prévu, les problèmes politiques en Haïti ont été assez perturbants pour la réalisation du travail de terrain. En effet, des manifestations de toutes parts ont rendu difficiles les sorties sur le terrain. Certains groupes de jeunes sélectionnés dans cette étude ont été ciblés par différents secteurs de la société qui les utilisaient à des fins politiques. Ils étaient identifiés par les uns comme des cibles dangereuses, par d'autres

comme « des faiseurs et des organisateurs de manifestations politiques ». La rencontre avec eux et les zones où ils se trouvent se sont avérées difficiles[33] au point que plusieurs rendez-vous ont dû être reportés. Ce qui a ralenti considérablement le travail de terrain. Malgré tout, le délai imparti par le comité d'éthique - CERUL- pour la réalisation du travail de terrain a été respecté.

En plus de la situation politique, les catastrophes naturelles ont aussi joué leur partition. La menace du cyclone Ivan sur le département du Sud (en août 2004), l'isolement des Gonaïves et du département du nord provoqué par la tempête Jeanne (en septembre 2004) ont empêché l'entrée dans ces villes où il était prévu de rencontrer des jeunes. Finalement, la collecte des données n'a été réalisée qu'à Port-au-Prince.

[33] Ces zones sont aujourd'hui encore identifiées comme des zones de non-droit.

Chapitre 4 : Résumé de la situation vécue par chaque jeune de l'échantillon

Ce chapitre présente le résumé des situations des jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude. Ils sont au nombre de 25 : 18 répondants et 7 répondantes. Ils sont âgés de 18 à 34 ans, soit une moyenne d'âge de 23,28 ans. La grande majorité, (n=19) est âgée de 18 à 25 ans. Ils ont tous bénéficié de l'intervention d'une ONG durant un minimum de quatre mois. Ils vivent aujourd'hui, pour la plupart dans les bidonvilles de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Certains ont coupé tous les liens avec la vie de la rue; d'autres gardent un contact très serré avec la rue et une dernière catégorie a réintégré la vie de rue après leur passage dans un centre. Une vue d'ensemble de ces jeunes permet d'observer qu'ils sont arrivés dans les rues de Port-au-Prince entre 1986 et 1996 (tableau 9). L'âge d'arrivée dans la rue est assez variable : entre 4 à 15 ans. On observe aussi la présence de jeunes enfants dans les rues de Port-au-Prince : un cas d'enfant âgé de 4 à 6 ans, un de 6 à 8 ans, deux de 7 ans et un de 8 ans. On observe quatre cas d'enfants âgés de 10 ans et six cas de 11 ans. D'ailleurs, en faisant la moyenne d'âges on observe que les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude arrivent dans la rue en moyenne à l'âge de 11 ans. Le tableau 9 donne de plus amples informations.

Tableau 9 : Caractéristiques d'ensemble des jeunes de l'échantillon.

Jeunes rencontrés	Sexe	Age	Année d'arrivée dans la rue	Age d'arrivée dans la rue
1	M	23	~ 1990	~ 9 ans
2	M	27	1988	11 ans
3	F	21	1993	10 ans
4	M	18	1997	11 ans
5	M	25	1987	8 ans
6	M	28	1989	11 à 12 ans
7	M	34	1986	15 ans
8	M	19	1993	7 ans
9	M	21	1996	12 ans
10	M	25	1990 – 91	8 ans
11	M	18	1994	Ne sait pas
12	M	29	1989	12 ans
13	F	27	1992	15 ans
14	M	24-27	1992	? 11-14
15	F	22	1997	15 ans
16	F	21	1995	14 ans
17	M	24 ans	1987	7 ans
18	M	20 ans	1989	4 à 6 ans
19	M	24 ans ?	1998?	?16 ans
20	M	22 ans ?	1989	6 à 8ans
21	F	22	1994	10 ans
22	F	19	1995	10 ans
23	F	20	1994	10 ans
24	M	29	1986	11 ans
25	M	19 ans	1996	11 ans

Le point d'interrogation à coté de certains chiffres signifie que le jeune ne se souvient pas de son âge exact ou de l'année exacte de son arrivée dans la rue. Le symbole: ~ signifie à peu près.

Pour continuer à mieux situer ces jeunes, voici maintenant leurs histoires. Celles-ci sont brèves et sont présentées à la première personne du singulier. Dans la plupart des cas, certaines informations manquent. Ce qui ne rend pas toutes les histoires tout à fait homogènes.

Cas 1

Je m'appelle JM. J'ai 23 ans. Je suis arrivé en classe de 9ème année fondamentale. Je suis ferronnier de profession. Je suis élevé avec mes deux parents. Mon père est alcoolique. Le soir, de retour à la maison, il me battait comme un enfant qu'il détestait. J'en avais assez de la bastonnade. J'ai décidé de laisser chez moi. Mais je ne pouvais pas aller chez

un membre de ma famille élargie, mon père serait allé me chercher pour continuer à me maltraiter. Je n'avais pas d'autre recours que d'aller dans la rue.

Dans la rue, j'ai occupé la zone du service des incendies à Port-au-Prince. Je ne me rappelle pas combien de temps j'y suis resté mais je ne dormais pas dans la rue. Un officier au bureau des pompiers m'avait permis de venir dormir à l'abri dans un coin du service des incendies. En 1993, j'ai trouvé un petit boulot dans un restaurant. J'étais autorisé à venir y dormir le soir. J'y ai passé deux ans. En 1995, j'ai participé à un camp d'été à Bon Repos. C'est là que j'ai fait la connaissance des enfants d'un centre. Après le camp, ils m'ont demandé de les accompagner à ce centre. Je suis allé avec eux, j'y suis resté 4 ans, de 1995 à 1999. Depuis cette dernière date, je vis de mon propre compte. Je vis avec ma femme depuis 7 ans. Nous avons deux enfants (un de chacun de nous). Ma fille va avoir 5 ans. Nous vivons à Pétion ville, mais mes parents vivent à Carrefour-feuilles.

J'ai séjourné dans deux centres. Dans le dernier, j'ai appris à lire en créole. J'aurais préféré avoir été alphabétisé en français. J'y ai appris à faire des travaux artisanaux. En fait, à part la ferronnerie, je travaille dans la construction. Je suis ferrailleur.

Maintenant j'ai de bonnes relations avec mon père. Nous vivons comme deux vrais copains. Nous travaillons tous les deux dans la construction. Il m'appelle de temps en temps pour l'aider dans ses travaux. Je suis très content de ma relation avec mon père.

J'aimerais avoir une voiture pour m'organiser comme le fait tout le monde.

Cas 2

Je m'appelle Gy. Je viens d'une petite ville du Département de l'Ouest. Je suis électricien de formation, mais il m'arrive aussi de faire de petits boulots en informatique. J'ai vécu avec ma mère jusqu'à l'âge de 11, date correspondant à son départ pour les États-Unis.

Après, son départ, mon père m'a fait chercher par sa fille, ma demie-sœur, pour venir vivre avec lui à Port-au-Prince.

Mon père était âgé et ses enfants n'étaient pas tous très jeunes. Je ne suis pas de la même mère que ses autres enfants. Il est mort quelque temps après m'avoir fait rentrer à Port-au-Prince. C'est à partir de ce moment que j'ai commencé à fréquenter la rue avec des petits copains. Nous allions du coté de l'Aéroport International, nous aidions les gens en transportant leurs bagages. Ils nous donnaient un peu d'argent pour les services rendus. De retour à la maison, je racontais n'importe quoi pour cacher l'origine de cet argent. J'ai agi de la sorte jusqu'à ce que j'aie pris la décision de rester complètement dans la rue. J'ai vécu 6 mois dans la rue.

Au cours de ce temps, mes copains m'ont mis en contact avec une dame qui prétendait aider les enfants de la rue. Elle nous visitait souvent et nous demandait de la visiter à son bureau. C'est ainsi que les contacts ont commencé pour un centre qui voulait accueillir des enfants de la rue. Je suis rentré à ce centre au cours de l'année 1988. J'y suis resté 5 ans, puis j'y ai travaillé trois ans après ma sortie. C'est là que j'ai appris l'électricité. C'est comme électricien que j'ai travaillé pour eux et pour d'autres gens du secteur public et privé. Dans le centre, après mes études primaires, j'ai continué au lycée, puis j'ai poursuivi dans un collège. J'ai étudié l'anglais durant deux ans dans un laboratoire de langues.

J'ai fait un stage d'un an en électricité en dehors d'Haïti. Ce stage m'a été offert par un étranger, satisfait d'un boulot que j'ai réalisé pour lui. Il voulait établir une affaire dans le pays et me proposait d'en être le responsable. Malheureusement cela n'a pas marché.

De retour au pays, j'ai ouvert une école professionnelle dans la banlieue sud de Port-au-Prince. On y enseignait l'électricité, la soudure, la coupe et la couture, la musique, la réfrigération et la climatisation. Six mois après l'ouverture, tout allait bien jusqu'à

l'apparition de prétendues coopératives[34] qui ouvraient leurs portes à travers tout le pays. C'était sous le gouvernement d'Aristide. Ces prétendues coopératives ont cassé la dynamique socioéconomique du pays. J'ai donc tout raté. La clientèle qui fréquentait l'école n'arrive plus à payer les cours. Elle a perdu des sommes importantes dans lesdites coopératives.

À l'école, nous vendions des services relatifs aux métiers enseignés. C'était dans le but de financer les activités professionnelles car les jeunes ne pouvaient pas payer les frais afférents. Malgré tous mes efforts, la situation socioéconomique du pays n'a pas été favorable à cette initiative qui n'a duré que deux ans. J'ai dû fermer les portes.

Peu de temps après j'ai été consulté, à la suite de la publication et la distribution d'un bulletin d'information sur mes activités sur Internet, par les responsables d'une des « coopératives » sus-mentionnées. J'ai profité de l'occasion pour leur liquider tout le matériel que j'avais à l'école.

J'ai fait plusieurs tentatives pour monter une association d'anciens jeunes du centre où j'ai vécu une bonne partie de ma vie, mais elles sont toutes soldées par un échec. Les responsables du centre ont découragé les jeunes à participer à une telle association qui, selon certains intervenants, représente un danger pour la survie du centre. Les jeunes ont laissé tomber malgré toute la motivation que nous avions eue. Je me suis retrouvé seul face à cette initiative. Nous avions pensé, par le biais de cette association, récupérer les jeunes après leur sortie du centre. Un espace de travail, d'adaptation et d'insertion socioprofessionnelle pour l'atteinte de l'autonomie allait leur être offert.

---

[34] Le président Aristide encourageait la population à venir déposer leur argent dans des structures qu'il appelait des « coopératives ». Naïvement, une bonne partie de la population a obéi sans questionner le fait que ces supposées coopératives donnaient un taux d'intérêt de 10 à 15 % par mois alors que la production nationale n'a pas augmenté. Ainsi, au lieu d'entreprendre une activité économique peu rentable, la population a préféré aller déposer leur argent dans ces structures. Dans beaucoup de cas, les gens se défont de certains biens pour y déposer l'argent. On voulait avoir plus pour peu. Mais les déposants se sont fait avoir. Tout leur argent a été emporté. Aujourd'hui encore (en mai 2007), des associations de victimes des « coopératives » réclament justice.

J'aime aider les jeunes à aller de l'avant. Je reste toujours disponible pour ce centre qui m'a aidé. D'ailleurs, plus d'une fois, on m'a fait chercher et je me suis toujours rendu quoique je ne m'entende pas avec certains des formateurs. J'ai même laissé mon emploi dans la fonction publique pour venir travailler pour ce centre que je garde profondément dans mon cœur.

Maintenant, je vis avec ma femme. Nous sommes mariés depuis 4 ans. Nous n'avons pas d'enfant, mais ce n'est pas l'envie qui manque. J'aimerais avoir un enfant et de quoi aider les autres qui sont plus faibles. Je pense à un bureau de services qui deviendra plus tard une grande entreprise où travailleront des jeunes qui, comme moi, ont appris un métier mais ne le pratiquent pas par manque de moyens financiers. Ce sera comme une coopérative, mais j'ai peur d'utiliser ce mot qui a ravagé mon entreprise et le pays tout entier ces derniers temps.

Maintenant, on m'appelle pour solliciter des services, mais cela ne va pas trop fort.

Cas 3

Je m'appelle Jeanne. J'ai 21 ans. Je suis originaire d'une petite ville du département du sud-est. Je suis née dans un bidonville d'une banlieue chic du département de l'ouest. Je suis le produit d'un viol – fille unique d'un violeur qui nous a beaucoup aimées, ma mère et moi. Mon père est mort quand j'étais très petite, ma mère est décédée quand j'avais 8 ans. Je me rappelle encore son visage. À sa mort, j'étais tellement triste et en colère que j'ai failli me casser la jambe gauche. Je courrais dans toutes les directions en criant et en pleurant tellement j'étais en colère à l'annonce de sa mort. Après les funérailles, ma grand-mère et une tante paternelles m'ont prise en charge. Mais les parents de mon père m'ont qualifiée de toutes sortes d'injures. Ils estiment que leur situation a empiré depuis après avoir consenti des dépenses énormes pour les funérailles de mon père. J'en avais assez, je suis partie de chez eux. J'avais 10 ans.

Je suis allée dans les rues de Pétion ville. Je me suis enfouie pour échapper à leurs injures. Je n'avais pas le choix et je ne voulais pas qu'ils me retrouvent. Ils répétaient sans arrêt qu'ils ont fait chanter les funérailles de mon père, mais n'ont pas réussi à récupérer la somme dépensée après la vente des biens de mon père. Je ne pouvais plus accepter qu'on dise ces choses de mon père qui, m'ont dit ma tante et ma grand-mère, m'aimait beaucoup.

Je suis arrivée dans les rues de Port-au-Prince au cours de la même année (1993) grâce à l'aide d'une bonne amie d'enfance. À Port-au-Prince, je me suis rendue au bicentenaire où je dormais presque partout dans la rue. Pour assurer ma survie, je lavais des voitures, j'essuyais les souliers des passagers du transport public et je quémandais également. J'ai tout vécu dans les rues de Port-au-Prince : j'ai dormi dans les égouts, j'ai été poursuivie tant par la police que par les membres du FRAPH[35], j'ai fait de la prison, j'ai subi les injures des passants et de la police, j'ai été témoin du viol d'une de mes amies (par quelqu'un qui ne vit pas dans la rue), j'ai moi-même été violée dans la rue. J'y ai donc tout connu : viol, prostitution, drogue, prison, mendicité et j'en passe.

Je suis passée dans plusieurs centres : dans le premier où je n'ai pas pu rester, le second où j'ai été contrainte de partir plusieurs années plus tard et après, je suis passée par tous les autres centres ouverts, fermés ou mixtes travaillant avec les enfants de la rue.

En 1994, j'étais dans un centre lorsqu'on est venu y mettre le feu. Je me suis échappée grâce à l'appui d'un jeune qui nous aidait (moi et d'autres camarades) à traverser la clôture du centre. Il n'a pas réussi à s'échapper. En aidant les plus jeunes, il s'est fait tuer par les militaires.

J'ai participé au camp qui a eu lieu à Bon Repos en 1995 pour les enfants de la rue. Après le camp, je suis retournée à un centre.

---

[35] Front pour l'Avancement et le Progrès d'Haïti. Il s'agit d'un groupe paramilitaire qui a pris naissance en Haïti après le coup d'état de 1991. D'après les médias de l'époque, ce groupe faisait la pluie et le beau temps au pays depuis sa naissance.

Maintenant, je vis en union libre. J'ai deux enfants : un garçon de 6 ans et une fille de 1 an et demi. Mon fils est né quand j'avais 15 ans. Je ne vis pas avec son père. Maintenant je m'organise grâce à l'appui d'un centre qui aide les filles de la rue à s'en sortir.

Moi et quelques autres filles de ma condition, nous sommes en train de chercher les moyens pour nous réunir en association. L'idée vient de nous, mais nous comptons aider aussi les jeunes garçons de la rue.

J'aimerais que l'association réussisse pour que nous puissions aider nos frères et sœurs qui vivent dans la rue. J'aimerais aussi avoir les moyens pour rembourser à mes parents paternels les frais des funérailles de mon père. J'aimerais avoir ma propre petite maison pour vivre à l'abri avec mes enfants.

Cas 4

Je m'appelle ER. Je suis né en 1976 dans les hauteurs d'un quartier chic du Département de l'Ouest. Je suis fils unique de ma mère. Mon père a d'autres enfants, ils habitent encore la communauté où je suis né. Je suis parti de chez moi à l'âge de 12 ans. Mon père avait plusieurs femmes et passait de maison en maison. À chaque fois, il m'emmenait avec lui. Les belles-mères ne m'aimaient pas. Elles me maltraitaient beaucoup. J'en avais assez de ces mauvais traitements et de l'instabilité de mon père. Alors, j'ai pris la rue. Depuis mon arrivée dans la rue, j'ai toujours vécu dans la zone du Bicentenaire. Je m'installais devant un dancing qui fonctionnait le soir au bicentenaire de Port-au-Prince. Je surveillais les voitures des gens qui venaient y passer du bon temps. À leur sortie, ils me donnaient un peu d'argent. C'est avec cet argent que j'achetais mes affaires. J'ai vécu de cette façon jusqu'à l'âge de 18 ou 19 ans. Le bar n'existant plus, je devais trouver un autre moyen pour assurer ma survie.

J'ai fait de la prison, je ne me rappelle pas l'âge que j'avais à ce moment. J'y suis resté 12 jours. Je suis passé dans trois centres : un à Pétion-ville que j'ai complètement oublié. J'y ai été presque aussitôt après mon départ pour la rue. Le deuxième, le Centre

d'Accueil et le troisième où je suis resté trois à quatre ans. Je m'y suis échappé et je suis retourné dans la rue. Là, j'ai travaillé comme portefaix, mais maintenant je n'en peux plus. J'ai travaillé comme agent de sécurité d'une place publique. J'ai été révoqué au départ d'Aristide. Maintenant je ne travaille pas.

J'ai une fille de 3 ans. Elle vit avec ma marraine qui n'a pas pu avoir d'enfant. J'ai un contact très serré avec les membres de ma famille quoique je continue ma vie dans la rue.

Maintenant, j'aimerais avoir une maison comme tout le monde pour laisser à ma fille qui ne doit pas vivre ce que j'ai vécu. C'est mon rêve.

Cas 5

Je m'appelle RCh. J'ai 27 ans. Je suis née d'une famille de 8 enfants dans une petite localité du département du Centre. Je ne suis pas la plus âgée mais je suis la première fille. Je suis donc la plus sensible qui doit sortir sa famille de l'emprise de la pauvreté. J'ai terminé mes classes primaires depuis belle lurette. Je commençais timidement à fréquenter la rue depuis l'âge de 10 ans.

En 1990, avec le consentement de ma mère, je suis venue vivre avec ma tante à Port-au-Prince. J'étais âgée de 13 ans à ce moment. Ma tante me payait des cours dans une école primaire. Elle me faisait participer aux activités de divers groupes d'enfants de mon âge. Elle est partie pour les États-Unis deux ans après mon arrivée à Port-au-Prince en 1992. C'est ce qui m'a poussé complètement dans la rue. Je dois reconnaître que bien avant son départ, (je vivais encore chez elle), je faisais de la prostitution pour m'occuper de mes parents. Ma mère le savait. Au départ de ma tante, j'ai pris complètement la rue. Des amies m'y ont entraînée. Lors j'étais âgée de 15 ans. Je n'ai fait que cela toute ma vie : je courrais les cafés, je sortais avec qui veut, je gagnais de l'argent. La prostitution m'a permis d'assurer ma vie, celle de mes enfants, de ma mère et de mes frères et sœurs. Les

affaires marchaient bien jusqu'en l'année 2003. Depuis lors il y a un net ralentissement des activités pour les prostitués-ées.

J'ai fait plusieurs tentatives pour laisser le pays, mais cela n'a pas marché. Je suis arrivée à Guantanamo une première fois, la seconde je suis arrivée à Cuba. Nous avions été ramenés en Haïti (moi et tous les autres qui occupaient le bâtiment).

En 1993 j'ai eu ma fille aînée. Elle a 11 ans maintenant. J'ai une deuxième de 7 ans. Elles ne sont pas de même père. Elles vivent avec ma mère. Je les vois de temps en temps. Ma famille a laissé sa communauté dans le Département du Centre pour une autre située dans le Département de l'Ouest, à quelques kilomètres de Port-au-Prince. J'y ai fait construire une petite maison grâce à ce que je gagnais comme prostituée.

Maintenant, je n'ai plus d'homme dans ma vie. Je ne peux plus me prostituer. J'espère redevenir comme avant pour que les hommes puissent me voir et me demander de sortir avec eux. C'est mon souhait.

Cas 6

Je m'appelle A., je viens de la banlieue d'une ville du Département du Centre. J'ai entre 24 et 27 ans. Je ne me rappelle pas de mon âge exact. Je vis dans la rue. Mon père est mort, ma mère vit encore.

Je suis arrivé à Port-au-Prince accroché à la carosserie d'un camion. C'était à la fin des années 80 ou au début de 90. J'avais 15 ans. Au Carrefour de l'aviation ou j'ai passé un bout de temps, pour assurer ma survie, je lavais des voitures, j'invitais des passagers à prendre place dans les camionnettes qui font le transport Centre-ville - Pétion-ville ou Centre-ville - Aéroport international. (Ce petit boulot s'appelle *manadjè*)

Maintenant, je suis devant les bureaux d'un service de l'Administration publique au centre ville de Port-au-Prince. C'est là que je me suis installé avec des copains depuis quelque temps. Dans le *baz* auquel j'appartiens, nous sommes nombreux. Nous mangeons ensemble, nous cuisinons ensemble et nous nous partageons la nourriture. Chacun apporte ou donne quelque chose ou de l'argent. Si quelqu'un n'en a pas, il ne donne pas. Mais nous lui donnons quand même à manger.

Dans la rue, je connais la misère, le mauvais traitement des policiers, la mort de plusieurs camarades de rue, la prison, etc.

J'ai passé 4 mois à un centre, mais j'ai laissé. Je voudrais y retourner maintenant, mais on ne m'acceptera plus. On ne travaille qu'avec des enfants. J'ai raté ma chance.

J'ai des contacts avec ma famille. Mais je ne suis pas allé les voir depuis 4 mois.

J'ai une concubine. Nous vivons ensembles depuis 3 ans. Nous avions eu un bébé, mais il est mort. Ma petite concubine ne vit pas dans la rue. Elle m'aime beaucoup, et moi aussi d'ailleurs.

J'aimerais qu'on fasse quelque chose pour nous sortir de la rue (moi et mes copains).

Cas 7

Je m'appelle TMF, j'ai 22 ans. Je suis née à l'hôpital de l'Université d'État d'Haïti à Port-au-Prince. Je n'ai pas terminé mes études primaires. J'ai connu ma mère à l'âge de 10 ans.

Mes parents sont du département de la Grande Anse. Ma mère a 5 enfants dont 4 garçons et moi, son unique fille. Moi et un autre frère, nous sommes de même père. Mon père est parti avec moi depuis que j'avais l'âge de 8 mois. Je suis élevée par ma tante avec qui j'ai

vécu les 6 premières années de ma vie. Puis, elle « m'a passée » à ma marraine avec qui j'ai vécu 4 autres années. Ma tante et ma marraine se sont occupées de moi successivement jusqu'à l'âge de 10 ans.

Ma mère ne savait pas où mon père m'avait emmenée. J'ai fait sa connaissance tout à fait par hasard. J'ai été au marché, j'achetais une jupe. Elle a entendu ma voix et a crié : ma fille! J'ai dit : maman, c'est toi! Nous nous sommes embrassées. Elle m'a raconté mon histoire et c'est comme cela que j'ai su d'où je viens. Depuis cette date nous sommes en contact.

J'ai pris la rue à l'âge de 10 ans. J'étais d'abord au Champ de Mars; par la suite, une amie m'a conduit dans la zone du bicentenaire de Port-au-Prince. Depuis, j'appartiens à ce *baz*. Dans la rue, j'ai connu la misère, je suis témoin de la mort de quelques camarades, j'ai connu les mauvais traitements de la part des policiers. Dernièrement, 4 policiers m'ont sévèrement tabassée. Il était 11 heures du soir, je rentrais chez moi.

Je me prostitue pour survivre. Depuis deux ans, je fréquente un centre où j'apprends la cosmétologie. Le responsable du centre nous paye une chambre dans un bidonville (à moi et à d'autres filles de ma condition). Je ne dors plus dans la rue. Je fréquente aussi un autre centre où nous essayons de mettre sur pied une association pour les filles de rue.

J'ai deux enfants pour deux pères différents. Un de mes enfants vit avec ma mère, l'autre avec la mère de son père. Ils ont 5 ans et un an un mois.

J'aimerais ouvrir mon propre salon de beauté pour abandonner la vie de la rue. J'aimerais aussi que tous les enfants trouvent un endroit pour se réfugier afin qu'ils puissent être propres comme les autres enfants et qu'on cesse de les appeler *koko rat*[36]. J'aimerais

[36] Voir le petit glossaire de mots utilisés par les jeunes de rue.

avoir ma propre maison pour protéger mes enfants et les empêcher de connaître ce que j'ai connu au cours de ma vie de rue notamment.

Cas 8

Je m'appelle ML. J'ai 19 ans. Je suis fille unique de ma mère et de mon père. Celui-ci est mort quand j'avais 3 mois et ma mère quand j'avais 10 ans. Je suis née dans un bidonville à Port-au-Prince, mais j'ai été élevée dans une ville du Département de l'Artibonite jusqu'à l'âge de dix ans. En effet, à la mort de mon père, ma mère est allée vivre avec moi chez ma grand-mère paternelle qui habitait cette ville du Département de l'Artibonite. À la mort de ma mère, je me suis sentie responsable de moi-même. Une amie a pris la fuite avec moi. Je suis retournée à Port-au-Prince. J'y suis arrivée dans les rues à l'âge de dix ans. Au début, j'étais dans le *baz* du Champ de Mars, maintenant je suis au Bicentenaire. Dans la rue, je connais la misère, la faim et les brutalités policières.

Je vis avec d'autres filles dans une chambre dans un bidonville de Port-au-Prince. Je ne dors plus dans la rue. J'attends mon deuxième bébé pour le mois de novembre 2004. Mon premier enfant va avoir deux ans. Il vit actuellement dans une petite ville du Département de l'Ouest avec son père.

Je fréquente un centre depuis plus de 4 ans. J'y apprends la couture. Je visite mes parents de temps en temps. Je passe 8 à 15 jours avec eux.

J'aimerais que tous les enfants abandonnent la rue, qu'ils cessent de courir sous la pluie le soir à la recherche d'un endroit chaud et sec pour dormir.

Cas 9

Je m'appelle N. Je suis originaire d'un bidonville inséré dans un quartier chic de Port-au-Prince. J'ai 20 ans. Je n'ai pas terminé mes études primaires. Je suis une fille de la rue.

Ma mère est morte quand j'avais 12 ans. Mon père vit encore. Je suis fille unique de ma mère. Après sa mort, mon père m'a conduit chez ma belle-mère (sa femme). Après trois jours, je suis partie de chez elle pour mauvais traitements. Nous nous sommes battues, elle voulait me frapper. Une amie m'a entraînée dans les rues de Port-au-Prince.

D'ordinaire je dors dans la rue ou chez des amies parfois. Mais depuis une semaine je vis chez ma belle-mère. Maintenant que son fils (mon petit ami et le père de ma fille âgée d'un an) est mort, je ne sais pas encore pour combien de temps elle continuera à m'héberger. Mais je continue de fréquenter la rue.

Je suis maquilleuse non diplômée. J'ai deux enfants : un garçon de 4 ans et une fille d'un an. Mon fils vit chez son père. J'ai fréquenté un seul centre où j'ai appris à coiffer, à maquiller les gens et à faire de la manucure et de la pédicure.

Je visite mon père parfois, quand j'ai grand besoin de quelque chose que je ne puis me procurer moi-même. Je fuis les parents de ma mère à cause de leur méchanceté à mon égard.

J'ai connu beaucoup de choses dans la rue : la bastonnade et le mauvais traitement des policiers, les injures des vagabonds de la rue, l'accouchement de mon enfant et j'en passe.

J'aimerais trouver un emploi et abandonner la rue.

Cas 10

Je m'appelle PF. J'ai 22 ans. Je suis une « grande vagabonde » de rue. Ma mère vit actuellement à Miami. Je vivais avec ma mère. J'ai eu un beau-père qui me maltraitait souvent parce que je n'ai pas voulu qu'il m'abuse sexuellement. C'est ce qui m'a conduit dans la rue entre 15 et 16 ans. Un soir, j'ai bondi dans la rue en cassant une porte de chez moi. Ma mère était alors à la maison. Mon beau-père tentait de me violer. Comme pour les autres fois, je n'ai pas accepté de me laisser toucher et ma mère n'a rien dit. Je me suis enfuie avec fracas. J'en avais marre de mon beau-père et du silence de ma mère. Me voilà dans la rue! J'y suis restée pour éviter d'être violée par mon beau-père.

Dans la rue, j'ai la chance de n'avoir pas connu le viol, mais je connais la bastonnade des garçons, les mauvais traitements des policiers, le jeu de hasard, la prostitution, la prison et j'en passe.

Je fais de la prostitution pour vivre. Avant on pouvait gagner un peu d'argent. Maintenant, ce n'est pas possible. Des coups de feu sont entendus partout dans le centre ville de Port-au-Prince; les hommes ont peur de nous fréquenter.

J'ai deux enfants qui vivent avec ma famille. Je ne veux pas qu'ils viennent dans la rue. J'ai un partenaire maintenant. Il me maltraite beaucoup. Mais après je fais payer ces mauvais traitements à notre fils.

La vie de la rue est très difficile. Si on ne se comporte pas comme moi (une folle comme disent les autres), on court le risque de se faire violer par les hommes.

Cas 11

Je m'appelle Ch. J'ai 21 ans. Je suis une fille de la rue. Je suis du département du Sud. Mes parents sont morts. Je suis responsable de moi-même. Je suis arrivée dans la rue à

l'age de 14 ans. Je vivais chez ma sœur à la mort de mes parents. Mais ma sœur m'injuriait et me reprochait de devoir s'occuper de moi. N'en pouvant plus, je suis partie de chez elle pour me réfugier dans la rue. Aujourd'hui, ma famille n'est pas au courant de la vie que je mène. Je vis de la prostitution.

Dans la rue je connais tout à part le viol : bastonnade, coups bas, mauvais traitements des policiers, drogue, prostitution, arrestation illégale, etc. J'ai eu trois enfants : deux sont morts, il reste un. Il vit avec son père.

Maintenant j'ai de sérieuses difficultés avec le père de mon fils qui me promet la mort pour l'avoir abandonné à la suite d'une bastonnade qu'il m'a infligée. Je vis dans le maquis. La vie devient de plus en plus difficile pour moi à cause de ses menaces et de la situation politique qui ne nous favorise en rien.

Je ne peux plus continuer à fréquenter le centre où j'allais apprendre un métier.

Je voudrais abandonner la rue. Je vous demande de prier le Bon Dieu pour les filles de rue, afin qu'il nous aide à trouver le bon chemin.

Cas 12

Je m'appelle R. Je suis né dans la banlieue d'une ville du département du Sud en 1980. Je vis dans les rues. Je suis arrivé au Portail Léogane à Port-au-Prince depuis l'âge de 7 ans. Ma mère a 4 enfants dont je suis l'aîné. J'ai deux autres frères qui vivent aussi dans la rue. Ma sœur vit avec son mari dans la communauté où je suis né.

Pour assurer ma survie dans la rue, j'essuie les pare-brise des voitures, parfois j'aide les réparateurs de bicyclette qui me donnent quelques sous. Parfois, aussi, ce sont les marchandes de nourriture de la zone qui m'offrent un plat chaud.

Je suis arrivé au cours préparatoire 2. Dans les centres où je suis passé, j'ai reçu quelques rudiments de lecture et d'écriture. Maintenant, je crois que j'ai tout oublié.

Je suis passé dans trois centres. Au premier j'étais petit, je n'en ai pas un trop grand souvenir. Au deuxième, j'y ai été depuis l'ouverture jusqu'aux évènements politiques ayant conduit au premier coup d'état contre l'ex-président Aristide en 1991. Au 2ème centre, j'y étais depuis son ouverture. J'y apprenais la soudure. Je ne me souviens pas combien de temps j'y suis resté. Mais j'ai été chassé parce que je suis resté plus de temps que prévu lors d'une visite chez ma mère. .

Maintenant, je vis dans la rue. Nous n'avons pas de chef dans notre *baz*. Nous vivons ensemble, nous partageons la nourriture et tout ce que nous avons. Nous vivons comme des frères et sœurs. Nous organisons un *sòl* tous les quinze jours avec un groupe de 22 personnes.

J'aimerais qu'on m'aide à avoir un métier qui me sera utile demain.

Cas 13

Je suis BD. C'est comme ça qu'on m'appelle ici. Je viens d'une petite localité située dans le Département du Sud-est. Mais je suis né dans un bidonville situé dans un quartier chic de Port-au-Prince. Ma mère est morte depuis 1991, j'avais alors 6 ans. Je n'ai pas de sœurs ni de frère d'aucun de mes parents. Mais dans la rue, nous sommes tous frères et sœurs. Nous vivons comme tels.

Avant la mort de ma mère, mon père voulait me prendre pour vivre avec lui. Mais, comme il ne m'a pas reconnu comme son fils, ma mère s'y était opposée.

Je suis arrivé dans les rues bien avant la mort de ma mère. Elle m'avait battu et je suis parti avec un ami – mon frère du coté de ma marraine- qui était déjà un petit vagabond de la rue. Là, j'ai connu la prison, les mauvais traitements des policiers, la mort de mes camarades de rue et j'en passe.

J'étais dans un centre. Mais à ce moment j'étais tellement petit que je ne me souviens de presque rien. J'allais nu tellement j'étais petit. Je devrais avoir 4 ans. Je dois la vie à TiD qui m'a sauvé du feu mis au centre où je vivais. Quelque temps après, je suis allé à un autre centre.

J'ai vécu cinq ans dans ce centre où j'allais à l'école et apprenais un métier. J'ai étudié l'ébénisterie. J'ai été expulsé après avoir passé 24 jours de punition hors du centre pour m'être battu avec un camarade. J'ai été puni pour 21 jours. Je suis retourné dans la rue. En décembre 2004, cela fera trois ans que j'ai recommencé à fréquenter ce même centre. J'y apprends la soudure. Mais cette fois-ci, on ne me donne pas de logement. Je suis toujours dans la rue.

Maintenant je suis membre d'un *baz*. Nous vivons ensemble et nous partageons tout ce que nous avons. J'espère recevoir un peu d'aide qui me permettra d'abandonner finalement la rue. J'espère y parvenir avec la soudure.

Cas 14

Je m'appelle J. Je ne suis pas élevé avec ma mère mais avec ma tante. Je suis arrivé très jeune dans la rue; je devais avoir 6 ou 8 ans. J'ai grandi dans la rue. J'étais tellement petit que j'allais nu dans la rue sans aucune gêne. Là, j'y ai connu toute sorte de péripéties,

même la prison. J'ai connu beaucoup de gens dans la rue. Je faisais partie d'un groupe d'environ 20 jeunes. Tous les autres sont morts sauf moi. Ils participaient à des affaires louches.

Je suis allé dans la rue afin d'éviter les mauvais traitements de la part de ma tante et la misère atroce dans laquelle vit ma mère qui a au moins 6 enfants dont je suis le troisième.

J'ai passé beaucoup de temps dans un centre. Je ne me rappelle pas combien de temps je suis resté. J'apprenais l'ébénisterie durant à peu près un an. Finalement, je suis parti; je me suis laissé entraîné par d'autres camarades qui ne désiraient pas continuer dans le centre.

Je n'ai plus de petite amie ni enfant dans la rue. Je n'ai aucun contact avec ma famille biologique, je ne sais presque plus rien d'elle. Pour assurer ma survie, j'allais chercher quelque chose dans les locaux d'un des bureaux de l'Administration publique au centre ville de Port-au-Prince. Mais maintenant, on ne peut plus y aller. Parfois, ce sont les réparateurs de pneus à bicyclette ou les vendeurs eux-mêmes qui me donnent quelque chose. C'est pourquoi d'ailleurs je leur rends service.

Il est très difficile de vivre dans la rue. C'est pourquoi j'aimerais me retrouver dans un centre où je pourrai commencer à vivre autrement et à faire des projets.

Cas 15

Je m'appelle EV. Je viens d'une petite ville du Département du Nord, mais j'ai été élevé à Port-au-Prince. Mon père est mort ; mais ma mère vit encore. Nous sommes quatre frères et sœurs dans la famille : deux sœurs, un petit frère et moi.

Je suis arrivé dans la rue à la suite d'un simple incident avec l'une de mes sœurs. C'était un simple problème d'hygiène. Le jour de l'incident, ma mère s'est fâchée aussi. Elle a à peine répondu à mes salutations à mon retour de l'école. Ma sœur, quant à elle, a fait la sourde oreille. Alors je suis parti dans la rue.

Pour assurer ma survie dans la rue, je travaille dans un camion. Quand le chauffeur n'enregistre pas de panne au cours de la journée, je peux gagner entre 150 à 200 gourdes. C'est avec cet argent que j'achète tout ce dont j'ai besoin. Il arrive parfois que le chauffeur ne travaille pas à cause de lourdes pannes. À ce moment, je puise dans mes réserves. Rarement, un autre chauffeur m'appelle pour travailler avec lui. Mais « travailler dans un camion n'est pas honorable ». Je dis cela parce que ce sont nos semblables qui nous rendent complexés. Me comprends-tu? Ils nous humilient. « Ils aimeraient nous voir poser des actes malhonnêtes[37] ».

Dans la rue, je fais très attention. Je connais des tas de jeunes de mon âge qui sont morts de manière bizarre à la suite de leur participation à des activités illicites. Je prends beaucoup de précautions : je ne me mêle pas des *grapiay*, je ne participe pas aux mauvaises choses, je choisis mon camp, « Je ne me mêle pas des affaires louches [38] » Je dors dans la rue, mais j'aurais pu louer une chambre à cité Soleil. Mais je ne veux pas payer pour les coupables. Alors je fuis ce quartier. La rue n'est pas la meilleure solution, mais elle est moins dangereuse que ce bidonville. Nous avions une fois, moi et deux copains, affermé une pièce dans un quartier bidonvillisé. La police a fait son apparition et nous a arrêté. Nous avions passé trois ans et demi à la prison du Fort National. À ma sortie de prison, je suis retourné chez moi. J'y ai passé trois mois. Finalement, je suis revenu dans cette zone. Je ne peux pas vivre chez moi. J'aurais aimé me trouver dans un centre qui m'aiderait à aller de l'avant. Mais je doute que cela arrive, on n'accepte pas les

---

[37] *« Sa k fè m di sa, se paske se menm moun parèy nou an, ki vle fè nou konplekse. Ou pa konprann ? ki vle fè nou pa vle fè yon seri de bagay sal, ou konprann ? Moun sa yo ba nou imilyasyon pou nou ta fè yon seri de baga »*

[38] *« m pa janm nan pawòl rakèt ak anken moun »*

grands comme nous dans les centres. Mais je garde quand même l'espoir de pouvoir apprendre un métier pour démontrer à ma famille que je m'en sors bien.

Cas 16

Je m'appelle F Je suis né dans une rue d'un ancien bidonville de Port-au-Prince. Je suis né d'une famille de cinq enfants. Je n'ai pas le même père que les quatre autres enfants de ma mère. Je vivais chez ma mère qui est morte en 1995. Mon père m'a placé un certain temps chez ma belle-mère. Mais celle-ci me maltraitait nuit et jour. Mon père m'a placé finalement chez une de ses filles qui n'était en fait que ma demie-sœur. Elle s'est mise aussi à me maltraiter. Je suis parti de chez elle et je me suis refugié dans la rue après qu'elle m'ait promis de me rejoindre où je m'en irais en cas de fuite. Un jour, de retour de l'école, je suis parti avec mon uniforme et mon sac d'école. Je les avais gardés dans un trou car je ne m'étais pas encore décidé à partir de chez moi. Mais, quelqu'un s'en est accaparé et je ne les ai jamais retrouvés. Sachant ce qui m'attendait à la maison, j'ai alors décidé de rester dans la rue pour éviter la bastonnade et les remontrances de ma demie-sœur. J'ai vécu deux ans dans la rue où je travaillais avec des marchandes de rue qui se sont d'ailleurs occupées de moi après un accident au cours duquel je m'étais rompu le bras (partie située entre le radius et la carpe). Dans la rue, à coté du travail avec les marchandes de nourriture cuite, je lavais et essuyais des voitures.

J'ai fréquenté plusieurs centres mais je suis resté quatre ans dans le dernier. Là, j'ai obtenu mon certificat d'études primaires, j'ai appris à danser et j'étudie l'électricité. Actuellement, je fais la seconde. Je garde toujours un contact très serré avec le centre qui me soutient dans toutes mes activités.

Mon rêve est de devenir un grand électricien et de fonder une famille.

Cas 17

Je m'appelle OK. Je suis le cadet d'une famille de 5 enfants. J'ai 19 ans. Je suis parti de chez moi à l'âge de 11 ans. Je vivais dans une petite ville du département du Nord. Les affaires de ma mère marchaient mal. Je suis allé vivre chez ma grand-mère paternelle qui vivait chez sa fille. Là je travaillais plus que les autres enfants de la maison. Ceux-ci ne faisaient rien et de plus, ils allaient à l'école. Tout le monde me faisait travailler. N'en pouvant plus, j'ai abandonné et je suis parti avec des amis qui se rendaient à Port-au-Prince. Les amis m'ont laissé dans cette grande ville où je n'avais ni amis ni famille. Je me suis lié d'amitié avec d'autres enfants de mon âge. Me voici membre d'un *katèl* d'enfants de rue à Port-au-Prince. Nous étions dans la zone de Delmas puis nous nous réfugions dans une autre zone où je suis devenu membre d'un *baz*.

Dans la rue, j'ai fait face à toute sorte de difficulté. Comme les autres enfants de la rue, je n'ai pas échappé aux rafles policières.

J'ai vécu un certain temps dans un centre qui a dû fermer ses portes. Après, je suis allé à un autre où nous avions été chassés pour des problèmes que j'ignore. Je suis allé à un troisième centre situé hors de Port-au-Prince. J'ai abandonné après neuf mois. J'ai passé un an dans un quatrième centre, maintenant, j'ai des contacts avec un cinquième.

Actuellement je mène un petit commerce dans la rue. J'ai prêté de l'argent à une coopérative grâce au concours du cinquième centre. Avec le peu que je gagne, je vais à l'école et je paye ma contribution pour le loyer d'une pièce avec des copains dans un quartier populaire qualifié de quartier chaud depuis quelque temps. J'espère retrouver la paix dans le pays afin de pouvoir vivre dans le quartier tranquillement.

Cas 18

Je m'appelle Jack. Je suis né dans un très ancien quartier populaire de Port-au-Prince dans une famille unie. Ma mère a eu 13 enfants et j'en suis le douzième. Un de nous avait un père différent. Maintenant nous ne sommes que 4 frères et une sœur parmi les 13 enfants de ma mère.

Mes parents possédaient une petite maison en bois dans le quartier. C'est dans ce quartier que j'ai grandi. Ma mère fut portée disparue et elle est retrouvée 3 semaines après, à la morgue de l'hôpital général. Elle a été mise à la morgue sans être complètement morte. On s'en est rendu compte à temps. Quand elle a repris connaissance, elle ne reconnaissait ni le lieu ni l'endroit où elle se trouvait. Elle a repris sa vie normale mais sa santé mentale en reste sévèrement affectée. Elle déambulait dans les rues comme tous les malades mentaux de la zone : elle dormait dans la rue et elle ne se lavait presque pas. Elle est finalement morte des suites d'un accident d'auto.

Mon père est devenu aussi un malade mental. Il était hospitalisé au Beudet – un centre psychiatrique en Haïti-. Il y est mort sans avoir recouvré sa santé.

Après la mort de mes parents, je suis resté seul pendant un bon bout de temps. À cette époque, ma grande sœur et un de mes grands frères avaient déjà pris leur autonomie : ils avaient, chacun fondé une famille. Un autre frère a été pris en charge par sa marraine et l'autre vivait chez son père. C'est lui qui était de père différent. Je n'avais plus personne pour m'aider. J'ai commencé à fréquenter la rue jusqu'au jour où j'ai rencontré quelqu'un qui me protégeait dans le *katèl* d'appartenance. J'ai été victime d'abus sexuel en dormant un soir dans la rue. Une deuxième fois, un pédophile haïtien est venu me chercher. J'ignorais qui il était. Il m'a proposé un petit boulot et j'ai tout de suite accepté. Il m'a conduit dans ses appartements, il disait qu'il allait déménager. Mais c'était faux. Arrivé chez lui, il m'a mis un poignard sous la gorge et m'a ordonné de me déshabiller. Il m'a sodomisé et m'a renvoyé brutalement dans la rue. Mes amis m'apprennent par la suite, que ce pédophile est très connu dans le milieu c'est pourquoi tous les enfants le fuient. J'ai été sa première cible dans ce *katèl*, m'apprend-on. J'ai été victime de mon innocence.

Je ne connaissais pas les réalités et les facettes de la rue. La vie de la rue est remplie de déboires et de turbulence. Les plus âgés vous obligent à fumer de la marijuana ou à sniffer de la colle.

Pour assurer ma survie dans la rue, je lavais des voitures et je mendiais parfois. Je lavais aussi les chaudières pour les marchandes de nourriture cuite dans la rue. Ce sont pour moi les meilleures personnes qu'un enfant puisse rencontrer dans la rue. Selon moi, le vrai problème de la rue n'est pas dans le manger et le boire. C'est surtout le dormir. Les camarades vous prennent ce qui vous sert de lit : morceau de carton, vêtements usagés, papier etc. Lorsqu'il pleut, il faut attendre un endroit sec pour se coucher. Lorsqu'il fait froid, on s'accroche l'un à l'autre.

J'ai vécu 10 à 11 années dans un centre. C'est là que j'ai fait mes études primaires. J'y ai appris aussi, le crochet, la musique et l'électricité. Maintenant je termine mon secondaire. Je donne un coup de main dans un centre. J'habite une petite maison dans les mornes loin du centre ville de Port-au-Prince. La petite maison appartient à ma sœur.

J'ai de très bonnes relations avec tous les gens de la communauté où je vis actuellement. J'ai un enfant, il vit avec sa mère. J'ai une petite amie, elle habite le même quartier que moi.

Mon rêve est de publier l'histoire de ma vie pour servir d'exemple aux autres jeunes qui cherchent à s'en sortir. Je veux vivre et prouver que je suis différent des autres malgré mon passé dans la rue.

Cas 19

Je m'appelle C. Je suis l'aîné d'une famille de 7 enfants. Mon père est originaire d'une petite ville du Département du Nord et ma mère du Département de l'Artibonite. J'ai vécu trois années chez ma tante à Port-au-Prince. Elle n'avait pas d'enfant et voulait s'occuper de moi. Quand je suis allé chez elle, je devais avoir entre 8 ou 9 ans. Je me suis laissé entraîner par des amis qui m'ont conduit dans la rue. J'y ai vécu un an et demi dans

le *baz* du Carrefour de l'aviation. Là, comme tous les enfants de ma condition, je lavais les pare-brise des voitures, je mendie etc. J'étais la proie constante de la police qui ne voulait pas nous laisser dans la rue. Elle nous raflait pour nous amener au Centre d'accueil.

Plus d'une fois, j'ai été raflé par la police pour atterir à ce centre. J'y ai passé plusieurs périodes d'un mois, de deux mois et de trois mois. La troisième fois, ma mère est venue me chercher, mais les responsables ne l'ont pas autorisée à partir avec moi. Malgré mes pleurs et mes supplications, j'ai été contraint de demeurer dans ce centre que je n'aimais pas et qui a une mauvaise réputation auprès des enfants de la rue. J'ai passé deux ans dans un autre centre. J'y ai appris le crochet, les procédés de compostage, j'ai eu quelques notions en acupuncture. En fait je fais une combinaison de ces activités pour joindre les deux bouts maintenant. Mais je dois avouer que la gestion du quotidien aurait été difficile - beaucoup plus qu'elle ne l'est actuellement- si ma femme ne travaillait pas. Elle travaille comme ménagère dans une famille.

Je suis parti du Centre parce qu'on avait mis à toutes les activités. Nous étions contraints de partir du centre. Il ne fonctionnait plus. Je suis retourné chez ma mère à la sortie du Centre. J'y suis resté un an. Mais je ne pouvais pas continuer à vivre ce que j'avais abandonné il y a quelques années. Je suis revenu à Port-au-Prince afin de me trouver un avenir meilleur.

Je suis arrivé en classe de moyen 1, je voudrais continuer mais je n'en ai pas les moyens. Je suis marié ; j'ai trois enfants de 9, de 8 et de 7 ans. Seule la première va déjà à l'école. Je fais des articles en crochet que je vends aux passants pour mener ma vie. J'attends le jour où quelqu'un m'appellera pour commander au moins un des produits que je sais faire : compost, crochet, pommade etc. C'est tout ce que j'attends. Je voulais me réfugier en République Dominicaine, mais cette idée ne me hante plus l'esprit.

Cas 20

Je m'appelle ED, j'ai 29 ans et je suis né dans une petite ville du Département de l'Artibonite, mais j'ai grandi dans une petite ville du Département du Nord. Mes parents se sont rencontrés dans le cadre de leurs activités commerciales dans le Département de l'Artibonite. Ma mère, enceinte de mon père, est retournée vivre dans son village avec un autre homme. C'est là que je suis né. Lorsque mon père a appris ma naissance, il est venu me chercher et m'a conduit tantôt à l'île de la Tortue, tantôt dans une petite ville du Département du Nord. J'ai donc vécu avec mon père qui m'a fait passer de maison en maison et de belle mère en belle mère. Ma dernière belle-mère ne m'aimait vraiment pas. Elle racontait des histoires à mon père à chaque fois qu'il rentrait de son travail. Mon père ne connaissait pas d'autres moyens de punition à part les châtiments corporels. Il me maltraitait constamment. J'en avais marre de cette situation. Un jour, je suis parti avec un ami qui voulait rentrer à Port-au-Prince. J'avais alors 11 ans. Arrivé à la capitale, je ne connaissais personne. J'ai du m'adapter à la vie de la rue car à mon arrivée à Port-au-Prince, il y avait plein d'enfants dans la rue. Je suis arrivé au Carrefour de l'aviation. Je suis devenu membre du *baz* de cette zone. Je ne me rappelle pas combien de temps exactement j'ai vécu dans la rue, mais je sais que j'y suis resté un bon bout de temps.

J'ai fait la connaissance de ma mère à l'age de 21 ans. Je m'étais lancé à sa recherche grâce à l'appui d'un ami. Je m'étais rendu dans la petite ville du Département de l'Artibonite où je suis né. C'était au cours de l'année 1995. Je ressentais vraiment le besoin de faire la connaissance de ma mère. Je voulais « respirer son odeur ». C'est ma mère qui m'a appris que la fiancée de l'ami qui m'a aidé à la rejoindre est ma cousine.

Je fais partie d'un centre depuis 1986. Ce centre se tenait d'abord dans un quartier populaire de Port-au-Prince, puis dans un autre avant de louer un local dans un beau quartier de Port-au-Prince. Je fais partie de la première génération d'enfants qui arrivaient dans les rues à la fin des années 80.

Je suis arrivé en classe de rhétorique au centre. J'y ai appris aussi l'ébénisterie, l'artisanat et je joue de la musique. Depuis 1995, je suis marié et j'ai trois enfants qui vivent avec ma femme dans une ville du Département du Nord. Je reste à Port-au-Prince pour trouver quelque chose à faire et mieux m'occuper de ma famille. En fait j'ai recommencé à laver des voitures, mais je le fais sur demande des propriétaires. Je suis le gardien d'une maison située dans un quartier chic de Port-au-Prince.

Mon rêve est de trouver un meilleur emploi et de m'occuper de ma famille afin d'éviter que mes enfants vivent ce que j'ai vécu au cours de mon enfance. Je veux quitter la rue définitivement.

Cas 21

Je m'appelle M. Je suis né dans un petit village situé dans le Département de la Grande Anse. Je suis l'aîné d'une famille de 6 enfants. Je vivais chez mon oncle qui avait promis à son frère, mon père, de m'envoyer à l'école et de s'occuper de moi. Mes parents n'avaient pas les moyens de s'occuper de moi. Chez mon oncle, je travaillais sans arrêt. Je n'allais pas à l'école et il me maltraitait en plus pour une peccadille. Je suis parti de chez lui. J'ai pris un des autobus qui faisaient le trajet entre le Département du Sud et Port-au-Prince. Je suis arrivé au Portail Léogane, j'avais 12 ans. C'était à la fin de l'année 1986, après le départ des Duvalier. J'y ai vécu moins de deux ans.

Dans la rue, j'aidais les marchandes et je portais des bagages afin de me procurer quelques sous. J'y ai connu : la bastonnade des pairs avant de me faire accepter, la prison, l'humiliation de certains conducteurs de véhicule qui n'aimaient pas nous voir les approcher.

J'étais au Centre d'accueil où j'ai passé quelques jours. J'ai été raflé par la police. Je me suis enfui parce que le Centre n'était pas propice à l'éducation des enfants. J'ai fréquenté un autre centre où j'ai passé la plus grande partie de ma vie.

J'ai revu ma famille biologique 8 années après m'être parti de chez mon oncle. Surprise : ma mère m'a accueilli en larmes ainsi que mes autres parents qui me croyaient mort. Depuis lors, nous gardons un contact très serré.

Je travaille maintenant dans la formation des jeunes. J'ai à ma charge un groupe d'une centaine d'enfants et de jeunes. J'habite maintenant avec ma sœur qui a été ma protégée durant plusieurs années. Je m'occupe de ma petite sœur et de mon petit frère à coté de ma famille nucléaire. Je suis marié et père d'une fille de 11 ans.

Je suis tailleur et musicien. J'ai fait du solfège, et je joue de la guitare. Mon rêve est de terminer mes études secondaires et de voir ma fille devenir un grand médecin qui prendra soin des enfants de la rue.

Cas 22

Je m'appelle JJ. Je suis né dans la banlieue d'une ville située dans le Département de la Grande Anse. Je suis âgé de 18 ans, bientôt 19. Nous sommes deux enfants dans la famille. Mon père nous a emmenés, moi et ma sœur, à Port-au-Prince lorsque j'étais petit. J'ai été élevé avec lui; je n'ai pas connu ma mère. Ma sœur, quant à elle, a été élevée avec sa marraine à l'étranger. Je suis allé en République Dominicaine, mais je n'y suis pas resté.

Trois ans après être arrivé à Port-au-Prince avec nous, mon père est décédé. Nous sommes retournés dans notre petit village du Département de la Grande Anse et, deux ans après, je suis rentré à Port-au-Prince encore une fois avec une tante. J'avais cinq ans.

Ma tante vivait dans la banlieue sud de Port-au-Prince. Elle me maltraitait beaucoup. Ses punitions étaient parmi les plus dures. Je suis parti de chez elle pour aller dans la rue. J'avais 7 ans. Au bout de quelques temps, un chauffeur de camionnette m'a pris chez lui.

Je n'y suis pas resté beaucoup de temps. Je suis retourné dans la rue, mais cette fois je suis allé à Port-au-Prince. J'y ai vécu plus de trois mois. Un ami de rue m'a conseillé d'aller à Pétion ville. J'y suis allé. Je voulais éviter le centre ville où des policiers malmenaient les enfants de la rue. Je dois avouer que j'ai passé un certain temps à faire le va et vient entre chez ma tante et la rue.

Dans la rue, j'ai essuyé les voitures et les camionnettes; je n'aimais pas quémander mais j'acceptais volontiers ce que m'offraient les passants. Je me battais en duel pour de l'argent aussi dans la rue. J'ai snifé du ciment, j'ai été victime des rafles policières plus d'une fois. Mon bon comportement et mes bonnes actions envers certaines personnes m'ont sauvé de la prison.

C'est dans la commune de Pétion ville que j'ai fait la connaissance d'un autre camarade de rue qui m'a conseillé de me réfugier à un centre de ladite commune. Bien avant d'y entrer, je me rendais souvent à la frontière Haïtiano-Dominicaine avec d'autres camarades. Mais j'y allais avec la crainte de rencontrer des gens que je connaissais qui revenaient de la République Dominicaine. J'ai vécu trois ans dans le centre. C'est là que j'ai appris la soudure. Après ma sortie du centre, j'ai continué avec la soudure; j'ai mené cette activité durant quatre ans. Le centre m'appuyait en ce sens.

J'habite maintenant avec ma cousine et la tante qui me maltraitaient. Elles n'ont plus la même attitude envers moi. Il faut dire aussi que je contribue maintenant dans la maison. Je n'attends plus qu'elles me tendent la main.

Avant de retourner vivre chez ma tante, j'ai vécu un certain temps chez une dame qui cherchait de la compagnie. Elle était âgée et vivait seule. Après sa mort, je suis retourné chez ma cousine qui n'attendait que cela. Je peignais des maisons à ce moment. Maintenant, je fais un petit commerce, je vends de la crème glacée. Je joue aussi à la

loterie de temps en temps. Un ingénieur m'appelle de temps en temps pour de petits boulots en soudure quand il en a.

Je suis aussi un des responsables d'une d'associations d'enfants membre de la fédération ayant pour sigle FETJABEN (Federasyon Timoun ak Jèn k ap Aji pou Byennèt ak Entegrasyon[39]). J'ai beaucoup de rêves pour cette association. Je veux aider les jeunes qui ne vivent plus dans la rue, je veux aussi aider les autres qui y vivent encore. Nous travaillons pour y arriver. C'est mon rêve.

Cas 23

Je m'appelle F. j'ai 21 ans. Je viens d'un petit village situé à une vingtaine de minutes de la ville de Jacmel, département du Sud-est. C'est là que je suis né. Je suis élevé avec ma grand-mère qui m'a adopté comme son fils. Mes parents ne s'entendaient pas et se battaient constamment. Ma mère a neuf enfants dont je suis l'aîné. Mon père est parti vivre chez une autre femme dans une localité éloignée du village où nous vivions. Cette localité est dans le même département. Il a cinq enfants avec cette femme. À la mort de mon grand père, mon père décida de me reprendre avec lui chez son autre femme. Il disait que ma grand-mère seule ne pouvait pas faire mon éducation. Depuis mon arrivée dans la nouvelle famille, ma belle-mère n'a pas cessé de m'injurier. Elle me traitait de tous les mots. J'ai demandé à mon père de me ramener chez ma grand-mère. Mon père ne voulait pas, il ne voulait pas non plus me laisser m'en aller seul. Alors j'ai demandé à une tante de m'emmener. Elle m'a fait savoir que ses enfants sont trop petits pour les laisser seuls dans la maison pendant plusieurs jours. Elle m'expliqua le chemin, me donna des vêtements propres et de quoi payer le transport. Je devais passer par Port-au-Prince. J'ai pris le bus qui me conduit à Port-au-Prince. Au centre ville de Port-au-Prince, j'ai rencontré un monsieur qui m'a fait comprendre qu'il était trop tard pour aller chez ma grand-mère. Il m'a conduit à un centre où j'ai dormi une nuit. Le lendemain, il est revenu

[39] Fédération des enfants et des jeunes agissant en faveur du bien-être et de l'intégration.

me chercher et m'a conduit à un autre centre où je suis resté six ans. J'y ai appris la soudure

À ma sortie du centre, je suis allé travailler à l'Autorité Portuaire Nationale (APN). J'ai été remercié 15 jours après. Je suis allé travailler à un shop de soudure dans un nouveau quartier chic de Delmas. J'ai été remercié. Mais bien avant, j'étais référé à un shop de soudure dont le propriétaire m'a mal reçu pour mes antécédents au centre (on n'accepte pas des jeunes qui étaient dans un centre).

Maintenant, je vis avec un cousin. Nous partageons une chambre que nous payons à deux. Je suis responsable d'un petit bar. Je suis payé 1500 gourdes par mois. C'est avec cet argent que je fais tout ce dont j'ai besoin. J'aide mes frères et mes sœurs du mieux que je peux. Je suis un des responsables d'une des associations membres de FEDJABEN.

Cas 24

Je m'appelle FJ, j'ai 25 ans, je suis un des responsables d'une des associations membres de FEDJABEN. Je suis né dans un bidonville d'un grand quartier chic de Port-au-Prince. Je suis le 5ème enfant de ma mère dans une famille de 7 enfants dont 5 sont morts actuellement. Je vivais chez mes parents mais j'ai eu de sérieuses difficultés. Mon père ne nous aimait pas, moi et deux de mes frères. Il nous maltraitait beaucoup et répétait souvent que nous ne sommes pas ses enfants. Ma mère ne pouvait pas s'occuper de nous. Elle était presque aveugle. Ses moyens économiques étaient très limités. Un de mes grands frères faisait de petits travaux avec un musicien. Il nous aidait beaucoup. Mais la situation ne s'améliorait guère.

Suivant les conseils de mon demi-frère paternel qui était parti de chez lui, je suis parti pour aller dans les rues aussi. Plus tard, mon petit frère nous rejoignait dans les rues aussi. C'était au cours des années 90 et 91. J'ai vécu deux ans et 22 jours dans les rues de Pétion ville.

Nous avions été récupérés par une dame qui nous hébergeait et s'occupait très bien de nous ainsi que de quelques autres camarades. Mais j'ai dû retourner vivre chez ma mère qui était tombée malade. Mes petits frères ne voulaient pas retourner chez nous à cause des conditions économiques difficiles et les mauvais traitements de mon père.

Mon grand frère appréciait beaucoup que je retourne vivre avec ma mère. Il avait recommencé à m'aider. Mais il est mort en 1995. La situation tomba encore une fois au pire. Je suis retourné dans la rue après quelques jours.

Durant le temps que j'ai vécu dans les rues, j'ai connu toutes sortes de difficultés : la faim, les injures et le mépris des autres qui ont peur de nous et qui nous assimilent aux vagabonds et aux voleurs; nous étions rejetés, accusés faussement, battus, victimes des rafles policières et jetés en prison. Nous étions le rejet de la société.

En 1995, je suis allé à un centre. J'y suis resté 4 ans. J'y ai étudié l'électricité et la plomberie.

Maintenant, j'ai trois enfants, deux filles et un garçon. Je vis avec ma deuxième femme depuis plusieurs années. Elle est la mère de deux de mes trois enfants qui vivent avec nous. J'habite dans un quartier populaire. Je m'occupe aussi de mon père et de mon petit frère. Maintenant, moi et mon père, nous nous entendons bien. La plus grande difficulté que j'ai depuis ma sortie du centre, c'est de trouver du travail. J'ai confiance que l'association va m'aider en ce sens. J'y travaille en conséquence. Mon rêve est de voir mes enfants s'intégrer complètement dans la société afin de les éviter ce que j'ai vécu. J'aimerais qu'ils fassent ce que je n'ai pas pu faire dans cette société.

Cas 25

Je m'appelle M. Je suis né dans un bidonville situé à proximité d'un quartier chic de Port-au-Prince. Je suis orphelin depuis l'année 2000. Mes grands parents maternels vivent au Département de l'Ouest, presque à la frontière entre le département de l'Ouest et celui du Sud. Ma mère avait laissé la zone pour venir vivre à Delmas. Elle est morte en 1994. Elle était commerçante. Des bandits l'ont attaquée ; ils se sont emparés de tout, puis l'ont tuée. Mon père vivait dans la ville de Port-au-Prince. Je suis allé vivre avec lui, mais je ne m'entendais pas avec sa femme. Je suis allé vivre avec ma grand-mère maternelle qui, un peu plus tard, m'a conduit chez ma tante. Mais ma tante a eu de sérieuses difficultés économiques. Elle ne pouvait pas me prendre à sa charge. Dans une telle situation, on peut deviner ce qu'il advient de faire. Alors je suis resté en contact avec une intervenante de rue qui travaillait dans les rues de Pétion ville jusqu'à entrer dans un centre. J'y ai vécu cinq années.

Maintenant, je ne suis plus au centre. Je vis avec des amis dans un quartier populaire au haut de Port-au-Prince. Je suis en classe de 3ème. Le manque d'argent m'a fait perdre l'année scolaire passée (2003-2004). J'aimerais terminer mes études secondaires afin d'augmenter mes chances d'entrer au séminaire de théologie. J'aimerais devenir prêtre. J'étais déjà au séminaire, mais j'ai failli aux règlements alors j'ai été expulsé. Depuis quelque temps, je fais partie d'une chorale de l'église de la zone, j'aimerais avoir une autre chance pour entrer au séminaire. Je ne suis pas intéressé à avoir une femme et des enfants. Je sens la vocation de prêtre. J'ai déjà un métier : je suis électricien.

Chapitre 5 : Parcours et trajectoires.

Ce chapitre est le deuxième portant sur les résultats de l'étude. En termes de nombre de pages, il est le plus important de la thèse. Il présente dans les détails toutes les informations relatives à l'objet étudié. Il contient 4 points. Chacun de ces derniers est structuré de telle manière à permettre de situer le jeune dans ses divers parcours bien avant son départ à la rue. Le premier point situe le jeune dans son contexte familial. Il s'intitule : origine et contexte familial des jeunes avant leur départ pour les rues de Port-au-Prince. Il permet de comprendre certains éléments qui caractérisent la famille haïtienne où est né le jeune. Les trois autres points le situent successivement dans ses divers parcours : dans la rue, au centre et après sa sortie du centre. Partant du concept d'autonomie ils permettent de comprendre comment le jeune construit peu à peu son autonomie, pour la perdre partiellement dans le centre et les tentatives de reprise de cette autonomie dans un contexte socio-politique caractérisé par des problèmes sociaux de toute sorte, la précarité, le chômage, le rejet de certains membres de la société etc. Successivement, ils s'intitulent : de la dépendance familiale à l'autonomie dans la rue ; de l'autonomie dans la rue à l'insertion dans un centre, de la perte de l'autonomie par l'insertion normalisée dans le centre à la récupération d'une nouvelle forme de l'autonomie après le centre. Bref, de la dépendance familiale à la récupération de l'autonomie après le centre, ce chapitre informe sur les divers passages du jeune, ses déboires dans les divers espaces qu'il a vécu, les personnes, les faits positifs et négatifs et les évènements qui l'ont marqué. Compte tenu de tout cela, il fait une évaluation de l'intervention et du travail des centres. Dans ce chapitre aussi, on pourra se faire une idée du projet du jeune qui a vécu dans les rues de Port-au-Prince de 1986 à 1996.

5.1 Origine et contexte familial des jeunes avant leur départ pour les rues de Port-au-Prince.

D'où viennent les jeunes rencontrés? Dans quel contexte familial ont-ils grandi? Qu'est ce qu'on peut noter de pertinent qui aurait marqué leur enfance? C'est à l'ensemble de ces questions que le point suivant se propose de répondre.

Les jeunes rencontrés pour cette étude, font partie du groupe d'enfants qui ont été dans les rues de Port-au-Prince de 1986 à 1996. Ils viennent pour la plupart des sections rurales de nos villes de province (n=13) ou des bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (n=11) (un n'a pas parlé de sa provenance).

Concernant la famille en Haïti, il est important de rappeler qu'elle est matrifocale. La femme est le noyau central de la famille haïtienne. L'homme et la femme s'unissent sous plusieurs formes d'union. En effet, à côté du mariage légal, il existe également le plaçage[40], un type d'union bien connu dans le droit coutumier, mais non reconnu par les lois haïtiennes comme une forme d'union à encourager. Les enfants issus de ces deux types d'union –le mariage légal et le plaçage - sont reconnus par leur père et jouissent d'une certaine reconnaissance sociale.

Dans la réalité de tous les jours, il faut noter que beaucoup d'hommes en général ont plus d'une femme et donc plusieurs enfants de plusieurs femmes. Les hommes placés ont généralement plusieurs femmes[41]. Même parmi les hommes légalement mariés, on en trouve qui ont une ou plusieurs maîtresses[42]. Les enfants provenant de ce genre d'union (homme marié avec une femme non mariée) ont un autre statut sur le plan social et surtout sur le plan légal : ce sont des enfants illégitimes –enfants adultérins- qui n'ont pas droit à une reconnaissance de leur père. Même dans des cas où l'homme n'est marié avec aucune des femmes, il peut, pour diverses raisons, ne pas reconnaître son enfant. Celui-ci, dans ce cas, est déclaré par sa mère et porte le nom de celle-ci.

Ces situations ne sont pas sans conséquences sur le plan du développement social, économique et affectif des enfants. Trop souvent, ceux-ci en sortent affectés lorsque ces situations ne jouent pas en leur faveur.

---

[40] Mariage coutumier qui n'a aucune reconnaissance légale.
[41] Mais il y a une femme principale généralement appelée « fanm kay ». Elle jouit de beaucoup plus de prestige dans la communauté que les autres femmes.
[42] Ces maîtresses sont communément appelées « fanm deyò ».

Beaucoup de femmes tentent par tous les moyens d'éviter ces situations embarrassantes pour elles et pour leurs enfants, mais malheureusement les conditions économiques ne jouent pas toujours en leur faveur. Par exemple, la recherche de consolidation (dans une relation de couple) entre un homme déjà marié et une femme non mariée (qui vit dans des conditions économiques modestes), se solde presque toujours par la naissance d'au moins un enfant. Une situation qui fragilise davantage ces femmes et conséquemment les enfants issus de cette relation. La prise en charge de ce ou ces enfants par le mari n'arrange pas toujours la situation puisque, comme on le vit en Haïti, *bèlmè pa manman* / la belle mère n'est pas la mère. Il est important de souligner dans ces cas l'absence ou la faible présence du père auprès des enfants ainsi que les conséquences sociales, économiques et affectives de ces situations pour les enfants ou pour toute la famille.

Ces quelques informations permettront une meilleure compréhension du contexte familial où ont vécu certains des jeunes rencontrés. En effet, un peu plus du tiers d'entre eux ont vécu dans des familles de ce genre : mères dont le mari est marié avec une autre femme (3 cas), mères dont les enfants sont de plusieurs pères (6 cas), etc. Il est difficile de présenter la fratrie dans une telle circonstance. Se référant aux enfants de même mère, la fratrie chez les jeunes rencontrés est ainsi composée : dans trois cas ils ont de 9 à 13 frères et sœurs; dans 6 cas, ils ont de 6 à 8; dans 5 cas ils ont de 3 à 5 frères et sœurs; dans 3 cas ils ont seulement 2 et dans 5 cas il s'agit d'enfant unique. Il faut noter qu'un peu plus du tiers des jeunes rencontrés font partie de familles qui ont moins de 4 enfants; trois cas de fratrie de deux enfants chacune et cinq cas d'enfant unique.

Certains pères tentent par tous les moyens d'être présents auprès de leurs enfants. Ainsi, dans trois cas, les pères ont, très tôt, séparé leur enfant de leur mère dans le but de ne pas les abandonner. Dans deux de ces trois cas, il s'agissait de nourrissons et de fait, ils ne se souvenaient pas de leur mère, une fois devenus plus âgés. Un a retrouvé sa mère à l'âge de 21 ans (fruit de sa recherche); l'autre, une fille, a rencontré sa mère par hasard au marché (après avoir tenté plus d'une fois d'obtenir des informations sur sa mère auprès de sa tante et de sa marraine qui l'ont successivement élevée). Le troisième était déjà un jeune enfant lorsqu'il était séparé de sa mère. Il a gardé contact avec elle. Dans un autre

cas, le père a demandé à la mère de reconnaître son fils alors âgé de 6 ans. La mère a refusé parce qu'elle s'attendait à ce que le père le fasse à la naissance de l'enfant. Elle a elle-même reconnu son fils qui est en fait leur seul enfant. Celui-ci ignore qui est son père. Sa mère est morte pendant qu'il a vécu dans la rue.

Les jeunes rencontrés ont vécu leur enfance en tout ou en partie avec leur mère. En plus des deux jeunes qui ont été séparés très tôt de leur mère, treize (13) autres ont vécu la grande partie de leur enfance avec leur mère avant d'aller vivre hors du toit parental. Le père se trouvait complètement absent ou très faiblement présent. Les dix (10) autres ont vécu avec leurs deux parents. Mais là encore, il faut faire attention, cela ne veut pas dire que, pour l'ensemble de ces cas le père était toujours et constamment présent. Cela veut seulement dire que le père pouvait aller et venir chez la mère, même quand il y avait des enfants de pères différents dans la maison. Toutefois, son autorité et son support financier (quoiqu'insuffisants généralement) sont reconnus par les membres de la fratrie.

Avant leur arrivée dans la rue, les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude n'ont pas été des enfants différents des autres de leur âge vivant dans les mêmes conditions sociales et économiques. Comme beaucoup parmi ces enfants, ils ont participé aux tâches ménagères, aidé dans les champs ou dans d'autres activités familiales. Comme cela se passe dans certains quartiers pauvres ou dans des zones éloignées de la capitale, ils allaient chercher de l'eau, faisaient des courses au marché pour le compte de leur famille, ils s'occupaient des animaux de la famille (chèvres, poules, bœufs), ils travaillaient dans les champs, etc. Certains avouent avoir trop travaillé au cours de leur enfance (n=6). Quelques-uns n'ont pas caché les mauvais traitements subis de la part d'un père alcoolique (n=1), d'un beau père pédophile (n=1), des tantes et des oncles qui ne les aimaient pas (n=6), des belles-mères qui les faisaient souffrir (n=5). D'autres parlent de l'abandon d'une mère partie à l'étranger et qui n'a pas donné signe de vie (n=1), de la mort de leur mère ou de celle de leurs deux parents arrivée trop tôt peut être pour leur jeune âge.

> « Mon père s'est jeté dans l'alcool. […] Lorsqu'il boit, on dirait que je suis un enfant qu'il détestait. Il me battait toujours et me maltraitait[i] ». cas 1

> « C'est à cause de mon beau-père que je suis venue dans la rue. Il me prenait pour sa femme ; je lui ai dit que je ne le suis pas. Alors, je me suis battue contre lui et je suis partie dans la rue[ii] ». cas 10

> « J'allais dans les champs, je devais aller chercher de l'eau chaque matin. Je donnais à manger aux animaux, je faisais la vaisselle ; je faisais tout dans cette maison. De plus je n'allais pas à l'école alors que ses enfants [ceux de sa tante] y allaient. Les choses ne marchaient pas bien pour moi, alors je suis partie pour Port-au-Prince[iii] ». cas 17

> « Ma belle-mère me maltraitait. Chaque fois que mon père rentrait le soir, ma belle-mère allait se plaindre de mon comportement auprès de lui. Mon père aimait beaucoup sa femme. Alors, il n'avait d'autres solutions que de me battre[iv] ». cas 20

> « [...] d'ailleurs j'ai beaucoup trop travaillé au cours de mon enfance. Ses enfants [ceux de son oncle] allaient à l'école, et moi, je n'y allais pas [...]. J'étais le gardien de son plus jeune enfant, j'alllais couper le sorgho, fouiller l'igname, j'allais chercher à manger dans les champs, je sarclais, parfois je cuisinais, je concassais le café [...]. J'étais le principal responsable de la maison [v] ». cas 21

La fratrie, dans le cas des jeunes rencontrés dans cette étude, est assez variée. De plus, pour vingt cinq cas, il est possible d'identifier quelques traits caractérisant la famille en Haïti. Au niveau des unions entre homme et femme, il y a le mariage légal et le mariage coutumier (concubinage ou plaçage) qui donnent naissance à des enfants de statuts différents (enfant légitime et enfant naturel), les autres types d'union mettant en relation : homme marié légalement avec une femme célibataire donnant naissance à des (enfants adultérins ou enfants dehors / *pitit deyò*), homme placé avec une femme et entretenant des relations avec une ou plusieurs autres femmes célibataires (donnant naissance à des enfants naturels reconnus légalement par leurs mères)[43]. Il est possible d'identifier aussi le machisme ou l'irresponsabilité de l'homme qui a plus d'une femme et qui donne ainsi naissance à des enfants de statuts différents. Il y a lieu de tenir compte de la discrimination de la loi envers certains types d'enfants. Nous rencontrons des beaux-pères abuseurs, des parents maltraitants, des beaux-pères pédophiles. Le sort jette sur le pavé des orphelins abandonnés à leur sort, des enfants vivant de manière précoce

[43] Pour de plus amples informations sur les formes d'union et sur les familles en Haïti , on peut voir Vieux, Serge-Henri (1989) Le plaçage : droit coutumier et plaçage en Haïti. Publisd, agence des coopérations culturelles et techniques. Despeignes, Montalvo (1976). Le droit informel haïtien.

l'expérience de la mort d'un parent ou des deux, la séparation précoce des leurs parents etc. Ces situations ne sont pas sans influence dans la décision d'aller dans les rues.

5.2 De la dépendance familiale à l'autonomie dans la rue

Tous les jeunes rencontrés ont été à un certain moment insérés dans une famille : monoparentale, biparentale, recomposée ou famille dans le sens élargi (1ère colonne du tableau suivant). Cette insertion naturelle garde les enfants dans la dépendance puisque pour des raisons diverses tel leur jeune âge par exemple : ils ne peuvent pas avoir le contrôle de leur vie. C'est une dépendance nécessaire et indispensable pour la survie. En effet, se nourrir, se loger, se faire soigner, sont, entre autres choses, indispensables car, au début de son existence, l'être humain ne peut pas normalement se prendre en charge. Généralement, la famille fournit à l'enfant ce dont il a besoin. Mais au cours de leur vie d'enfance, certaines situations ont, peu à peu, écarté les jeunes qui nous intéressent ici de cette famille qui, cette fois, pour d'autres raisons, ne se révèle plus indispensable. Ce havre de paix pour le développement affectif des enfants est loin d'être réel pour la catégorie d'enfants qui allait donner les jeunes visés dans ce travail. Cela a conduit, à des séparations physiques d'avec le père ou d'avec la mère. On peut parler alors de désinsertion progressive pour certains et de désinsertion brusque pour d'autres. Les tantes, les oncles, les marraines et les grands-parents viennent pafois à la rescousse. Mais le havre de paix pour un développement affectif n'est toujours pas trouvé. Les belles-mères de manière générale, ne l'offrent pas. Alors, les enfants s'enfuient dans la rue.

Le tableau suivant est élaboré pour essayer de dénombrer les divers épisodes de vie familiale vécus par les enfants avant de se retrouver dans la rue. Chaque colonne permet d'identifier avec qui les enfants rencontrés dans le cadre de cette étude a vécu les différents épisodes de vie familiale avant de se trouver dans la rue. Celle-ci représente le dernier épisode illustré dans le tableau pour chaque jeune. Il est à noter que le tableau ne prend pas en compte le temps que les enfants ont passé avec les personnes impliquées dans leur vie.

Tableau 10 : Évolution des milieux de vie familiaux des jeunes de leur naissance à leur arrivée dans la rue

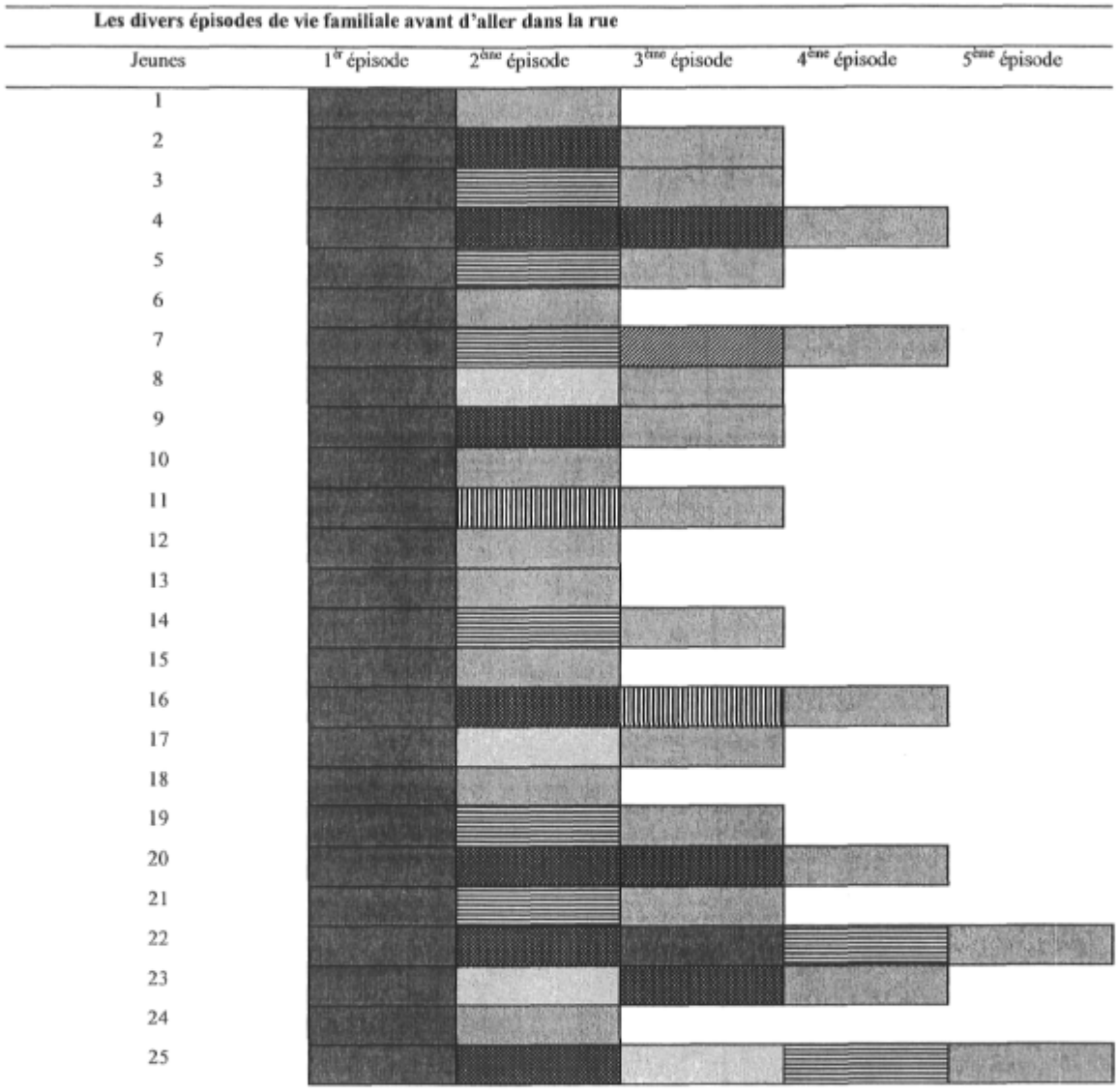

On peut observer, dans ce tableau, que tous les jeunes qui retiennent notre attention ici ont vécu, au début, avec leur mère ou avec leurs deux parents biologiques. Sauf un cas, où la jeune a vécu avec un beau-père. La première colonne du tableau permet de mieux apprécier cet aspect. Dans tous les cas, la mère est présente dans la vie des enfants au début. C'est ce qui explique l'homogénéité de la première colonne du tableau. Cette homogénéité se perd à partir de la deuxième colonne. En effet, celle-ci, correspondant au deuxième épisode de vie familiale, permet d'observer une présence importante des belles-mères (n=7). Celles-ci sont très présentes dans la structure familiale. Il faut rappeler la situation de pères avec plusieurs femmes. Parmi les sept jeunes à avoir vécu leur deuxième épisode de vie familiale avec une belle-mère, deux ont vécu un troisième épisode avec une deuxième belle-mère. On peut observer dans le tableau les cas suivants : des enfants (n=8) qui se sont réfugiés dans la rue tout de suite après avoir vécu les premières difficultés à la maison parentale au cours du premier épisode de vie familiale (échec de la première socialisation, selon le point de vue de Berger & Luckmann, 1996). C'est la désinsertion familiale brusque pourrait-on dire ou la prise brusque d'une autonomie dans la rue; des enfants (n=10) qui ont vécu un deuxième épisode de vie familiale; ou un troisième (n=5) ou enfin un quatrième (n=2) avant de se réfugier dans la rue.

Le tableau permet de voir aussi, au deuxième épisode, la présence importante des tantes ou des oncles (n=6). Deux autres jeunes ont vécu avec des tantes/oncles au cours de leur 4ème épisode de vie familiale.

On peut encore tirer d'autres informations à partir de ce tableau. Les grands parents en général, notamment les grands-mères, sont souvent présentes dans la famille haïtienne. Lorsque la situation familiale ou économique du groupe familial ne va pas bien, elles sont souvent les personnes vers qui on se tourne pour un appui quelconque. Dans ce cas, trois jeunes ont vécu avec leur grand-mère au cours du deuxième épisode de vie familiale. Un autre a vécu cette situation au troisième épisode. Il est à noter qu'il s'agit toutes de grands-mères paternelles.

La fratrie vient parfois à la rescousse dans cette situation. En effet, deux jeunes ont vécu chez leur sœur d'après le tableau.

En Haïti, la marraine joue un rôle important dans la famille d'après les coutumes. Le tableau ci-dessus permet d'identifier une jeune (sur les 25) à avoir vécu chez sa maraine avant d'aller dans la rue.

Suivant les habitudes haïtiennes, une fois qu'on laisse le toit parental, on s'attend en fait à ce que la vie ne soit plus comme avant. Ce qui prédispose, d'une certaine manière, les enfants vivant une telle situation, à une prise brusque ou progressive de leur autonomie. Dans le cas sous étude, les enfants vont dans la rue. Les jeunes comprennent bien cette situation. Les commentaires de deux jeunes dont l'un a perdu sa mère le soulignent bien :

> « Même si ton père est encore vivant, la vie ne sera jamais comme avant car la mère est beaucoup plus sensible pour ses enfants[vi] ». cas 8

l'autre, parlant de sa tante a dit:

> « Ma tante a aussi beaucoup d'enfants. Je lui offre mes services, mais je ne suis pas son enfant. Elle ne nous offre pas le sien de la même façon à moi et à ses enfants[vii] ». cas 7

Observons que sur les 25 jeunes rencontrés, 17 ont vécu plus d'un épisode de vie familial. La décision de vivre dans un autre cadre familial n'est pas celle des enfants. Rappelons que généralement, en Haïti, le déplacement d'un enfant ne se fait pas toujours en accord avec celui-ci. Comme dans le cas des enfants en domesticité (Lubin, 2004), l'enfant est avisé de la décision de ses parents le jour où doit avoir lieu les changements auxquels il doit faire face. L'enfant se trouve devant le fait accompli et n'a pas vraiment son mot à dire. Les parents pensent agir « dans l'intérêt » de l'enfant. Cela permet de comprendre comment se fait la gestion de la dépendance de l'enfant par ses parents.

Mais, jusque là, la situation paraît peu variable pour les jeunes rencontrés. Cependant, il se profile un élement intéressant. En effet, certains jeunes vivent plus d'épisodes de vie familiale que d'autres. Ces jeunes semblent avoir épuisé tout le réseau familial avant de

se retrouver dans la rue. Les autres par contre, ne semblent pas en avoir profité suffisamment. C'est un élément à surveiller dans le déroulent de la trajectoire. Mais, pourquoi les jeunes ont-ils quitté leur famille pour aller dans la rue?

5.2.1 Raisons ayant conduit les enfants dans la rue

Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude ont mentionné plusieurs raisons qui les ont poussées à aller dans la rue : la situation de misère, l'abandon maternel, les mauvais traitements entre autres. Certains (n=6) n'en ont pas parlé. Les commentaires suivants en disent long :

> « Nous ne venons pas dans la rue parce que nous le voulons. C'est la situation du pays qui nous y a conduits[viii] ». cas 12
>
> « Je suis venu dans la rue, mais je n'ai pas aimé y venir[ix] ». cas 11
>
> « Je suis venu dans la rue parce que mes parents ne pouvaient pas m'aider. Il y a plusieurs enfants dans la famille. Quand je vais chez d'autres parents pour vivre, cela n'a pas marché[x] ». cas 17
>
> « J'ai une raison de venir vivre dans la rue. Mais je t'avoue que chacun d'entre nous qui vivons dans la rue, a une raison qui l'y a conduit[xi] ». cas 16

Ces quatre commentaires peuvent résumer en quelque sorte les réponses à la question relative aux raisons qui ont conduit les enfants dans la rue. Pour mieux appréhender cet aspect, les raisons évoquées par les jeunes au cours des divers épisodes de vie familiale avant de se trouver dans la rue sont vues dans les détails dans le tableau 11. En effet, Pour les huit cas qui ont abandonné la maison parentale pour aller brusquement dans la rue, les raisons évoquées sont les suivantes : éviter les mauvais traitements des parents notamment du père (n=3), fuir la misère sombre qui prédominait chez eux (n=2), abandon familial (n=1), un simple malentendu au niveau de la famille (n=1) et éviter d'être violée par son beau-père (n=1). À coté de ces huit cas, dix ont laissé la maison parentale pour aller vivre chez une tante (n=4), une belle-mère (n=2), des grands parents (n=2) une sœur (n=1) ou chez son père (il est un enfant dehors / *pitit deyò*) après l'abandon de sa mère.

Ils ont finalement abandonné ces demeures pour aller dans les rues afin d'échapper : de la misère et des mauvaises conditions de vie (n=4); de la misère et des mauvais traitements d'une belle-mère ou d'une tante (n=2); des injures d'une sœur ou de grands parents paternels (n=4) et finalement, pour se laisser entraîner par des amis (n=2). Les cinq cas de jeunes qui ont vécu une troisième situation de vie familiale ont été chez des belles-mères (n=4) ou chez une marraine (n=1). À part ce dernier, les autres (n=4) ont laissé pour les mauvaises conditions de vie et de mauvais traitements par les belles-mères. Pour les deux derniers cas, les jeunes ont été chez leur tante. Un a laissé pour les mauvaises conditions de vie et de mauvais traitements. Ces deux derniers motifs reviennent souvent de la bouche des jeunes rencontrés. Lorsqu'ils parlent de mauvaises conditions de vie, ils entendent en général le manque de moyens économiques :

Les mauvaise conditions de vie :

> «Tu vois, tu peux te lever, certains jours [...]. Tu sais, pour plusieurs d'entre nous, nos parents n'ont rien. Ils n'ont pas de moyens. Alors, il ne me reste plus rien qu'á prendre la rue[xii] ». cas 14

> « En ce qui me concerne, mes parents ne pouvaient pas s'occuper de moi. Il y a plusieurs enfants dans la famille. Même quand je suis allé chez un autre parent, la situation n'a pas changé. Les conditions étaient vraiment difficiles pour moi : je travaillais beaucoup à la maison et puis je n'allais pas à l'école. J'ai abandonné et je suis venu dans la rue à Port-au-Prince[xiii] ». cas 17

> « Bon, je peux t'avouer que ma mère est une pauvre. Elle est pauvre, elle n'a aucun moyen. Si elle en avait, je ne serais pas dans la rue maintenant. Je resterais toujours à ses pieds. Nous sommes une fratrie de 4 enfants dont une fille. Celle-ci vit maintenant chez son mari et nous sommes dans la rue tous les trois. Ma mère vendait du pain au début. Elle le prenait à commission. Il ne restait plus rien de ce petit commerce. Par la suite, elle faisait de la friture pour s'organiser. Je ne sais pas s'il reste quelque chose de ce commerce maintenant[xiv] ». cas 12

Lorsque les jeunes parlent de la misère et des mauvais traitements, ils entendent les conditions d'existence matérielle difficiles, les punitions et la violence physique notamment.

> « J'ai une amie qui souffrait tout comme moi chez elle. Elle connaissait déjà la vie de la rue. Elle m'a guidé (à aller dans la rue). [...] ma mère est morte, mon père

vit encore, mais il ne me sert de rien. Je vivais dans la misère chez une belle-mère qui me maltraitait en plus. Je me suis battue contre elle et je suis partie à la rue[xv] ». cas 9

« J'étais chez ma soeur, elle est plus jeune que moi. Elle vit mal avec moi. Elle me frappe et je ne peux pas rétorquer. J'accompagne ses enfants à l'école et moi je n'y vais pas. Du moins, je fréquentais une petite école. Un jour, elle m'a frappé, je lui ai dit que c'est la dernière fois parce qu'il n'y en aura pas d'autres. Elle me demande ce que je compte faire si elle recommence. Je lui ai dit que je m'en irai de la maison. Elle m'a répondu qu'elle ira me chercher n'importe où je m'en irai. J'ai été au Champ de Mars[44] avec elle une fois. Je me rappelle du chemin parcouru pour nous y rendre. Je pouvais donc m'y rendre seul. Alors, un jour, je suis allé au Champ de Mars pour ne jamais revenir chez elle[xvi] ». cas 16

« Qu'est-ce qui s'est passé ? C'est la cause des mauvais traitements de ma belle-mère. J'étais agité et énergique: j'aimais jouer, je jouais souvent aux billes. A chaque fois que mon père rentrait à la maison, ma belle-mère avait toujours quelque chose à médire de moi [...]. Lorsqu'il [mon père] me battait, c'était terrible. Il est bègue et donc, il ne se contrôle pas quand il me bat. Il me frappe n'importe où. Alors, un soir, pendant qu'un gros camion partait pour Port-au-Prince, moi et un autre camarade, nous prenons place sous le camion près des pneus de rechange. C'est ainsi que nous sommes arrivés dans la rue à Port-au-Prince[xvii] ». cas 20

« On me battait beaucoup. Mais ce n'est pas pour les coups que je suis parti. C'est à cause des punitions. Il y a ce qu'on appelle « se mettre derrière une chaise » c'est une terrible punition. Je ne la supportais pas. J'ai réalisé avec un ami que je suis trop sévèrement puni à côté des mauvaises conditions de vie. Alors, je suis parti de chez moi[xviii] ». cas 22

En définitive, les mauvaises conditions de vie et la misère veulent dire la même chose pour les jeunes qui en ont parlé. Cependant, certains lient la misère et les mauvais traitements, alors que d'autres parlent de mauvaises conditions de vie. Tels que mentionnés par les jeune, les motifs du départ à la rue se résument dans le tableau suivant.

[44] Champ de Mars est le plus grand parc situé à Port-au-Prince dans les environs du palais national.

Tableau 11 : Synthèse des raisons ayant conduit les enfants à la rue

Les motifs identifiés par les jeunes	**Nombre de cas identifiés**
Mauvaise conditions de vie	10
Misère et mauvais traitements	6
Abandon familial	1
Simple malentendu	1
Viol	1
Injures de parents (proches ou éloignés)	4
Entraînement des amis	2
Total	25

En synthétisant, les jeunes se sont réfugiés dans les rues notamment pour cause de mauvais traitement et des conditions de vie difficiles (n=16). Il n'est pas facile de séparer ces deux causes car trop souvent, les mauvais traitements sont fréquents dans les situations décrites comme conditions de vie difficiles. Il s'avère important de faire remarquer qu'un grand nombre de jeunes (n=19) mentionnent les conditions économiques difficiles qu'ils vivaient chez leur père et mère. Pourtant seulement 10 disent avoir été contraints de fuir cette situation pour aller dans la rue. Aucun jeune n'a été mis à la porte par ses parents.

Ces résultats permettent d'observer que les enfants accordent une grande importance au fait d'aller à l'école. En effet, les cas 17 et 21 ont bien expliqué les difficultés qu'ils vivaient dans la famille alors qu'ils ne vont pas à l'école. Ils ont même souligné que les enfants de leur soi disant bienfaiteur y allaient. C'est d'ailleurs un des résultats de l'étude réalisée en 1992 (Lubin, 1992) qui a motivé à la recherche de 1998 sur le problème scolaire des enfants de la rue (Lubin, 1998). Ces résultats permettent aussi de noter un comportement de violence des beaux-parents, particulièrement des belles-mères à l'égard